

Travail de Bachelor pour
l'obtention du diplôme
Bachelor of Arts HES SO
en travail social

Hes·SO  **VALAIS
WALLIS**
Haute Ecole de Travail Social &
Hochschule für Soziale Arbeit

*LES TRAFIQUANTS
DE RÊVES*

PRATIQUES ARTISTIQUES
EN MILIEU CARCÉRAL



<http://pikereplik.unblog.fr/2009/04/27/udc-et-le-matin-accord-a-70/>

Réalisé par : BERNABE Joy

Promotion : BACH AS 11 PT

Sous la direction de : RODUIT Jean-Marc

Lausanne, septembre 2015

REMERCIEMENTS

Je remercie Christophe Pittet, professeur à la HES de Fribourg, et Juliette Gerber, coordinatrice de l'association Prélude à Lausanne, pour avoir accepté de répondre à mes questions exploratoires et m'avoir aidé dans ma recherche documentaire.

Un merci particulier à toutes les personnes interviewées pour avoir accepté de prendre le temps de répondre à mes questions de recherche et avoir contribué à la réalisation de ce travail. Merci à elles pour leur confiance, le partage et la richesse de leurs expériences.

Merci à Jean-Marc Roduit, directeur de travail de Bachelor, pour avoir représenté une précieuse ressource et un accompagnement tout au long de ce projet. Merci à lui pour sa patience, ses critiques et ses connaissances.

Je tiens à remercier tout particulièrement Katia Delay Groulx, directrice de La Fadak, pour son théâtre Playback et pour avoir accepté d'être experte pour la soutenance.

Je remercie également la prison de la Croisée, ses bénéficiaires ainsi que ses intervenants, ils ont été le moteur de cette recherche.

Un merci particulier à Julien Maret, écrivain, et à Marinella Pawlowsky, metteuse en scène, pour leurs précieux conseils.

Je remercie ma mère pour son soutien tout au long de ce travail et mes amis pour leur relecture, leur patience, leurs encouragements et leur investissement qui m'ont permis d'avancer.

AVERTISSEMENTS

Dans mon travail de Bachelor, j'utiliserai le langage masculin. Bien qu'étant sensible à l'égalité des sexes, le masculin me semble le plus judicieux pour un travail d'une telle ampleur.

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur.

Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteurs, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche.

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche analyse, à partir d'un modèle d'entretien compréhensif et d'une recherche performative, la représentation des pratiques artistiques chez les acteurs du milieu carcéral dans un dispositif d'enfermement particulier qui est celui de la détention avant jugement.

Si les questions des facteurs de bienfaits, notamment au niveau émotionnel ou réflexif ont été abondamment traitées dans la littérature, rares sont les exemples locaux qui permettent de comprendre la complexité et la spécificité des processus en jeu dans la promotion des pratiques artistiques en milieu carcéral.

Pour interroger le sens et les enjeux de ce domaine, cette recherche part de l'hypothèse que le dispositif occupationnel du milieu carcéral se construit sur le principe d'une politique d'activation qui fait davantage une promotion des activités sportives, jugées plus pertinentes pour cette population, au dépit des activités artistiques.

La recherche performative offre à la fois une action artistique littéraire, au travers de la création d'une pièce, ainsi qu'une réflexion à vocation anthropologique qui s'articule autour de l'art, du corps enfermé et du dispositif occupationnel actuel, dans les schémas de leurs mises en place et leurs représentations chez les acteurs pénitentiaires.

La méthode de recherche relève d'une analyse comparative des représentations des concepts susmentionnés, auprès des acteurs agissant dans un établissement pénitentiaire de détention avant jugement, en Suisse romande. Au total, cinq entretiens semi-directifs de recherche ont été conduits auprès d'un chef de secteur, un intervenant socio-éducatif, un agent de détention, un détenu et un directeur.

À partir de différents indicateurs issus de l'expérience de terrain et de la littérature, ce travail de recherche permet de saisir les processus et étapes qui conduisent à la promotion, ou pas, des pratiques artistiques en milieu carcéral de Suisse romande. Il offre à la fois une réflexion sur la démarche de recherche performative, ainsi que des perspectives d'intervention pour les travailleurs sociaux en lien avec le milieu carcéral.

En effet, il semble que toute nouvelle proposition n'est pas refusée d'emblée, mais nécessite de temps pour ne pas entrer en collision avec les normes préétablies et, par conséquent, de persévérance de la part de ses promoteurs. De plus, les pratiques artistiques, dont le contenu est considéré comme immatériel, ainsi que les objectifs immesurables, se trouvent à l'antipode de la logique applicable aux activités sportives.

MOTS CLÉS

Travail social – détenus – intervenants pénitentiaires – milieu carcéral – détention avant jugement – dispositif occupationnel – corps enfermé – pratiques artistiques – théâtre – interdisciplinarité – démarche performative – pièce

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	1
1.1	Problématique et question de recherche	3
1.2	Hypothèse et objectifs de la recherche	4
2	Méthodologie	5
2.1	Recherche performative	5
2.2	Outil et recueil de données	7
2.3	Entretiens et concepts mobilisés	7
2.4	Échantillonnage	8
2.5	Terrain d'enquête	8
2.6	Enjeux éthiques	10
2.7	Tableau récapitulatif	10
3	Synthèse des entretiens et cadrage théorique	12
3.1	Intervenants en milieu carcéral	12
3.2	Pratiques artistiques	13
3.3	Corps enfermé	17
3.4	Dispositif occupationnel	18
3.5	Interdisciplinarité	20
4	Pièce	22
4.1	Avant-propos	22
4.1.1	Guide de lecture	23
I.	Prologue	24
	Les trafiquants de rêves	26
II.	1 ^{er} acte	27
III.	2 ^{ème} acte	37
IV.	3 ^{ème} acte	50
V.	Épilogue	54
5	Bilan de la recherche	55
5.1	Réalisation des objectifs	55
5.1.1	Intervenants en milieu carcéral	55
5.1.2	Pratiques artistiques	55
5.1.3	Corps enfermé	57
5.1.4	Dispositif occupationnel	57
5.1.5	Interdisciplinarité	58
5.2	Réponse à la question	59
5.3	Perspectives pour le Travail Social	60

5.4	Démarche performative	62
5.4.1	Composition du texte	63
5.4.2	Orientation de l'écriture.....	64
5.4.3	Finalisation de l'écriture	67
5.4.4	Réflexion conclusive	68
6	Sources bibliographiques.....	73
6.1	Ouvrages.....	73
6.2	Articles	73
6.3	Documents audiovisuels.....	75
6.4	Documents de cours.....	76
6.5	Sites internet	76
7	Annexes	78
A.	Bilan activité créative.....	78
B.	Lettre d'information.....	83
C.	Formulaire de consentement éclairé.....	84
D.	Grilles d'entretien	85
E.	Retranscription des entretiens	89
E. a.	1 ^{ère} partie : Intervenants en milieu carcéral	89
E. b.	2 ^{ème} partie : Pratiques artistiques	90
E. c.	3 ^{ème} partie : Corps enfermé.....	98
E. d.	4 ^{ème} partie : Dispositif occupationnel.....	101
E. e.	5 ^{ème} partie : Interdisciplinarité.....	107

LÉGENDE

ACRAPUL	Association des criminologues aguerris et potentiels de l'Université de Lausanne
CSFPP	Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire
DAJ	Détention avant jugement
EB	Établissements de Bellechasse
EAP	Exécution anticipée de la peine
EPO	Établissements de la Plaine de l'Orbe
SSE	Service socio-éducatif

1 INTRODUCTION

Ma passion pour l'art et le spectacle (comme le théâtre, le chant et la danse) est née de mon parcours de vie, notamment pendant ma formation et mes loisirs. Lorsque j'étais adolescent, j'ai dû faire face à un besoin accru de protection. J'ai essayé de trouver un espace en dehors de l'activité scolaire qui me permettait de me sentir plus soutenu, plus considéré. J'ai ainsi fait la connaissance d'une troupe de théâtre d'amateurs et j'ai commencé à vivre, de manière plus concrète, une passion.

Je crois que cela m'a permis d'élargir mes horizons et de rencontrer de nouvelles personnes, qui partageaient avec moi cet intérêt. Grâce à cette activité, je me suis habitué à un regard différent, à une certaine ouverture sur le monde. J'ai eu la possibilité de rencontrer des gens de différentes origines. Cela m'intriguait de connaître les autres, le fait que plusieurs personnes se mélangent, se rencontrent, et participent à des expériences collectives. Pour moi, la pratique artistique a toujours été enrichissante et cela a compté dans mon processus de développement identitaire. Depuis plusieurs années, ce type de pratique fait partie de ma vie et m'aide à mieux construire mon interprétation du monde réel.

En effet, dans les différentes équipes d'expression artistique avec lesquelles j'ai travaillé, j'ai appris à planifier, à réfléchir et à prendre des décisions en groupe, parfois en devant clarifier les relations, tant personnelles que professionnelles. En conséquence, j'ai appris que les conflits font naturellement partie de notre vie. D'une part, ils nous permettent de nous connaître et de nous confronter. D'autre part, ils nous font évoluer, grandir et nous apprennent à (savoir) nous gérer.

Dans le cadre de ma formation à la HES SO, j'ai été initié à la vision anthropologique, sur laquelle je me suis basé pour mieux définir le travail social. En effet, le travailleur social crée, il projette et s'appuie sur des rites de passage (D'Allondans, 2003, p.77-105). En ayant à voir avec les moments de crise des êtres humains, son rôle consiste à pouvoir assumer le statut de *passer* de manière à ce que les êtres humains en difficulté puissent compter sur lui, le temps qu'il faut, pour se réapproprier l'autonomie nécessaire leur permettant de (re) trouver leur dignité. C'est dans la notion de solidarité que se trouvent des pistes d'action intéressantes, mais cette quête est délicate.

La Suisse n'échappe pas aux logiques socio-économiques, ce qui dans une société traditionnelle est ritualisé, aujourd'hui se légifère. Le résultat étant que l'individualisme et l'économie prédominant, un adulte est plus libre, mais seul en même temps ; les dynamiques d'exclusions et de regroupements sectaires grandissent. La convivialité et la nationalité prenant une connotation négative, en raison de l'amointrissement des rituels, la seule valeur qui reste sacrée c'est le travail. La société moderne et ses obligations, dont les droits qui sont associés deviennent de plus en plus arbitraires, souvent est comparable à une jungle où chacun fait sa loi. Dans la crise, le travailleur social cherche ainsi à protéger les droits des êtres humains, et à créer des liens, même lorsque toutes sortes de difficultés peuvent se présenter : souvent sur des questions d'efficacité, d'évolution, d'utilité, d'évaluation de la construction du lien social. C'est en ce sens que, dans ce travail de recherche, je souhaite creuser le domaine des pratiques artistiques, en Suisse romande, pour des personnes en rupture de liens avec leur environnement.

Je crois que définir le travailleur social de *passer* signifie lui donner un rôle de point de repère pour l'être humain, par exemple lorsque ce dernier se confronte à des remises en questions sur ses conduites habituelles, qui nécessitent d'être (ré) adaptées à chaque contexte, dans lesquelles elles s'inscrivent. C'est ainsi que le travailleur social va se positionner comme un passer sur un radeau, en

accompagnant, par exemple, les êtres humains vivants un moment de crise – afin de retourner à un état d'équilibre mis en péril par des vagues de sentiments non maîtrisés.

En effet, le travailleur social cherche la façon d'être réceptif et sans jugement aux sentiments d'autrui, et de se connecter à l'*autre*, le rencontrer humainement – afin de lui permettre de se reconnecter à la communauté humaine. Il n'est pas devant à indiquer la destination ni derrière à guetter des harpons qui doivent être pris, mais avec l'*autre* dans un contexte et à un moment donné, afin que ce dernier puisse (ré) apprendre comment se déplacer dans le monde par ses propres moyens. C'est dans cette optique que je souhaite aborder la population du milieu carcéral. Premièrement, parce que je considère que cette population est peu reconnue dans la société et, deuxièmement, parce qu'avec le temps, l'enfermement peut faire en sorte que la société en elle-même devient étrangère aux personnes détenues. Par conséquent, ceci doit poser des questions sur la place que cette population peut encore occuper lors de l'enfermement, où se situe-t-elle?

Je crois que, si le travailleur social souhaite transformer les idéaux en actions concrètes, trouver les outils pour les réaliser, il est nécessaire de chercher à atteindre la valorisation de la rencontre. Il est possible alors de découvrir que tout être humain est quotidiennement confronté à des défis, des occasions, des ressources et des compétences qui peuvent être très similaires soit pour les uns, que pour les autres. Si l'objectif final de l'isolement est celui de la réinsertion au profit de l'ensemble du corps social, la tâche des travailleurs sociaux est d'en assurer la continuité et la qualité. Dans un contexte qui court le risque d'engendrer de plus en plus d'individus dénaturés, déracinés au sein de leur patrie, à n'avoir plus de points de repère et à être en rupture d'équilibre, le travailleur social cherche à savoir comment créer du lien - afin que les détenus sachent comment occuper leur temps en milieu carcéral et apprennent comment s'autogérer à l'extérieur.

Cette population est au-devant de la place publique, par exemple dans les discours, les médias, les stéréotypes, mais la question que je me pose à leur égard est : comment les travailleurs sociaux qui les accompagnent peuvent-ils donner du sens au sujet de leur isolement au sein de la société ? Le débat sur la réinsertion est présent chez le travailleur social comme dans le détenu en milieu carcéral, et c'est là où ils vont pouvoir se pencher ensemble. D'ailleurs, comme FAFEP l'expose dans cet extrait : « une société respectueuse des Droits de l'Homme, et donc du droit à l'éducation pour tous, se doit de mettre en œuvre ce droit, également en prison » (2004, p.10). En tant que passeur, il est capital que le travailleur social se pose des questions, qu'il se remette sans cesse en question, pour veiller à détecter à temps les idées erronées, ainsi qu'envers qui peuvent se diriger ses dilemmes. Pour se développer dans sa globalité, l'humain n'a pas besoin d'être pensé uniquement comme un corps, dont la valeur équivaut à tous les autres corps, objets, matériaux.

J'estime qu'entre ce que le monde réclame du travailleur social et ce qu'il sait mettre en pratique, cette relation devient positive lorsqu'il y a sollicitation et expérimentation équilibrée de tout ce qui caractérise l'action du travail social. Déconstruire des conceptions pour en reconstruire d'autres, s'ancrer sur des notions comme l'écoute, la sensibilité et la qualité d'encadrement pour sortir des difficultés, ce sont toutes des bases qui répondent aux exigences tant sociales, qu'artistiques.

Dans ce travail de recherche, ayant toujours associé le domaine de l'art à celui du travail social, j'ai aussi choisi de franchir le fossé qui les sépare ; bien que leurs caractères non conventionnels, désordonnés et indisciplinés les rendent très proches. Je me suis référé aux contenus des cours suivis dans le cadre de ma formation à l'HES SO, au sujet de l'art et du travail social, qui affirment que : « La

militance apparaît comme l'une des origines du travail social et demeure l'une de ses perspectives ; par ailleurs, l'art est un outil de médiation à la fois historique et actuel de celui-ci. » (Menghini, 2013). En ce sens : « [...] les étudiants contribuent à un projet plus général qui est de penser le changement social en intégrant la qualité artistique dans l'initiation de processus participatifs. » (Waldis et Fumeaux, 2013).

Les cours en question m'ont ainsi dévoilé le pouvoir éthique et le potentiel de l'art dans l'action du travail social. Par conséquent, non seulement j'ai approfondi le domaine des pratiques artistiques en tant qu'objet de ma recherche, mais je les ai aussi considérées comme étant utiles à la construction même de ce travail de Bachelor, dont le modèle sur lequel il s'enracine prend le nom de *recherche performative*¹. En effet, ce projet est issu d'un équilibre entre l'interdépendance de la création artistique et ma volonté de découvrir les représentations à l'égard de celle-ci, dans un environnement social donné. Il s'agit de participer à une action de recherche autour d'une problématique, en cherchant à ce que la rencontre, entre la démarche artistique et celle qui est sociale, soit au service de la réponse à apporter à ma question de départ. Je souhaite ainsi aboutir à une création artistique légitime, qui souligne une sorte de collaboration interdisciplinaire, sans que cela exclue des regards critiques du point de vue de la recherche.

En d'autres termes, je revêts momentanément la casquette d'*artiste*, outre que celle de travailleur social, en envahissant le territoire de la méthodologie de recherche en sciences sociales, dans une optique d'élargissement de la mixité des approches méthodiques. En ce sens, je considère que l'art peut représenter une clé de lecture des actions du travail social. Car nous pouvons difficilement échapper aux démarches méthodologiques (en les utilisant au quotidien), mais nous pouvons nous demander : où étions-nous lors de leurs conceptualisations ? Et, en effet, ce projet a comme but de redonner la place à l'idéalisation (tout point de départ) d'une nouvelle recherche en travail social, je l'espère, qui est utile à l'affinement des regards, qui permet au travailleur social de s'exprimer différemment et de redonner confiance au potentiel humain.

1.1 PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

Initialement, j'ai réfléchi à l'importance de l'art dans le travail social, car j'ai l'impression qu'actuellement celui-ci n'est pas considéré comme un élément enrichissant. Dubois relate que :

« Après la première guerre mondiale, les mouvements de l'"éducation nouvelle", nés du développement de la psychologie et de la sociologie, introduisent dans leur enseignement les pratiques artistiques, dont l'expression dramatique. Ces activités se fondent sur l'idée qu'une éducation équilibrée passe par l'expérimentation et l'encouragement à créer. » (2011, p.20)

Aujourd'hui, il me semble que l'art est perçu comme peu essentiel, par rapport à la satisfaction des besoins prioritaires des usagers et que cela a pour conséquence que les pratiques artistiques proposées au sein des institutions sont souvent remises en question ou reléguées au second plan. La crise économique actuelle ne favorise d'ailleurs probablement pas le champ du travail social, qui doit se confronter en permanence à des restrictions budgétaires.

Ainsi, je pense qu'il est primordial de trouver des arguments concrets qui justifient l'importance de l'art aux yeux des pouvoirs politiques et des directeurs des institutions, afin de pouvoir développer des projets artistiques, en leur accordant une juste valeur. Au travers de ma première recherche de documentation sur les

¹ Voir item : 2.1. *Recherche performative* (p.5)

pratiques artistiques en milieu carcéral, j'ai trouvé que peu de références bibliographiques à ce sujet. De ce fait, j'ai émis l'hypothèse que c'est un champ peu exploité du point de vue local et qu'il est ardu de construire un cadre théorique fort sur cette thématique. Ceci me laisse penser qu'il n'y a pas suffisamment de témoignages sur les pratiques artistiques proposées au sein du milieu carcéral en Suisse romande. Ma question de recherche est donc la suivante :

Pourquoi la promotion des pratiques artistiques dans le milieu carcéral de Suisse romande n'est-elle pas systématique ?

Dans ce travail, j'ai voulu comprendre initialement comment se déroule la prise en charge des détenus. Par rapport à cet aspect, Scheppeler résume parfaitement l'idée que je me faisais du contexte carcéral au début de cette recherche : « la prison n'est donc pas un lieu physique seulement ; elle est avant tout un mécanisme de précision dans lequel le prisonnier et le maton ne sont que des rouages » (2005).

Cela m'a fait réfléchir à l'impact que l'enfermement peut avoir sur le corps humain. Dans un premier temps, je me suis demandé si des éléments qui entravent le mouvement (tels que les murs et les barreaux) peuvent engendrer une sorte d'immobilisme aussi du point de vue psychologique.

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai estimé fondamental d'identifier les représentations de l'art et de l'enfermement qu'ont les intervenants SSE, les agents de détention, les détenus, les chefs de secteurs ainsi que les directeurs des établissements pénitentiaires. Finalement, j'ai voulu découvrir comment sont proposées et organisées les activités liées à l'art et cela, en lien avec les impacts qu'elles peuvent déclencher sur la population du milieu carcéral.

Dans les principes de la recherche criminologique, le rôle des hypothèses est décrit par Killias (en citant Popper, 1944-45/1988) ainsi :

« Une théorie (ou une hypothèse) empirique est une proposition postulant que le résultat y se produira si les conditions $x_1, x_2... x_n$ sont réalisées [...] En même temps, il n'y a pas d'observation entièrement naïve : tout ce que nous observons autour de nous est structuré par les "expériences" que nous avons déjà faites, c'est-à-dire par les théories qui se sont "confirmées" jusqu'ici [...] Les théories qui se réfèrent d'une manière ou d'une autre à notre expérience sont des théories empiriques. » (2001, p.6)

Je suis donc parti du principe que les pratiques artistiques sont favorables au processus de changement, de reconstruction de l'image de soi et des autres. Ceci, dans le but de découvrir comment les promouvoir dans un tel contexte.

1.2 HYPOTHÈSE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

À partir de la question de recherche mentionnée ci-dessus, j'ai formulé l'hypothèse suivante : **le dispositif occupationnel du milieu carcéral se construit sur le principe d'une politique d'activation qui fait davantage une promotion des activités sportives, jugées plus pertinentes pour cette population, au dépit des activités artistiques.**

Pour une question de clarté et de précision, il est indispensable de distinguer et de définir clairement les champs investigués. Donc, la problématique choisie présente cinq sujets principaux : les intervenants du milieu carcéral, les pratiques artistiques, l'enfermement des corps des détenus, le dispositif occupationnel, ainsi que l'interdisciplinarité.

Pour pouvoir effectuer cette recherche, je me concentrerai sur plusieurs objectifs tout au long de ce travail :

- Identifier la mission et la philosophie explicitement déclarées par les intervenants en milieu carcéral, ainsi que leurs représentations en lien avec les pratiques artistiques, aux activités qui sont proposées dans le milieu carcéral, ainsi qu'à l'enfermement.
- Saisir la réalité d'un détenu en définissant son parcours, ses valeurs, ainsi que ses représentations en relation aux pratiques artistiques, aux activités qui sont proposées dans le milieu carcéral, ainsi qu'à l'enfermement.
- Approfondir la connaissance du dispositif occupationnel d'un milieu carcéral de Suisse romande, ainsi que des relations interdisciplinaires entre les intervenants.
- Définir quel est l'espace et l'importance accordée aux pratiques artistiques dans les valeurs promulguées par un service pénitentiaire de Suisse romande

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 RECHERCHE PERFORMATIVE

La méthode de récolte et d'analyse de données envisagée est liée à la recherche artistique et prend le nom de *recherche performative*. Celle-ci est une forme de recherche inspirée par les méthodes de recherches issues de la Haute école de théâtre de Suisse romande. La définition précise de la recherche performative étant selon Easton :

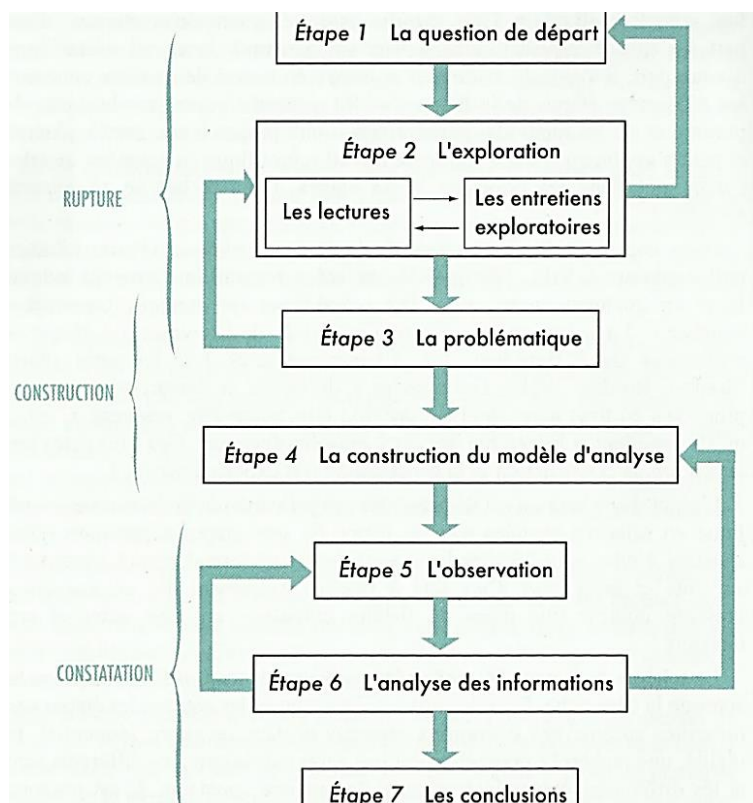
« Une recherche qui n'observe pas de séparation entre le sujet et l'objet, donc pas de distance entre le chercheur et la pratique artistique. La pratique devient un élément essentiel à la fois du processus de recherche et des résultats. La démarche est performative. » (p.3)

Dans le choix de la méthode avancée, l'élément qui me semble le plus intéressant est lié au processus de recherche. En effet, il se développe en prenant appui sur les opérations du manuel de recherche en sciences sociales, et à la fois sur le registre artistique de la construction d'une pièce de théâtre. La définition de ce que celle-ci dégage étant :

« Une écriture proprement théâtrale : l'intrigue se développe sur un temps très court et dans des lieux relativement restreints ; tout passe par le dialogue qui est le seul moteur de l'action et la seule façon, pour le spectateur, de connaître les personnages [...] ; le dialogue théâtral est enrichi d'indications scéniques [...] que fournit l'auteur à propos des décors, des costumes, des gestes ou du ton des personnages. »²

Dans la méthodologie de ce travail, cette écriture s'articule aux éléments des étapes 4, 5 et 6 appartenant à la construction de la démarche de recherche en sciences sociales, décrite par Van Campenhoudt et Quivy (2011, p.16) comme suit :

² Tirée par le site Assistance scolaire personnalisée, consulté le 27 septembre 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : http://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/lexique/P-piece-de-theatre-fc_p16



Dans la terminologie utilisée par Easton pour qualifier la recherche artistique, la recherche performative se définit comme *Practice-as-research*, ce concept exprime : « la notion de lien direct entre la recherche et la pratique. La pratique fait partie intégrante du processus de recherche et des résultats obtenus. » (p.3). Avec la recherche performative, il m'est donc possible d'élaborer une méthodologie plus fine durant le processus de création de la pièce. Ce qui veut dire que les entretiens (qui, quand, quoi, comment) peuvent être décidés et modifiés en cours de route, car les résultats obtenus exprimeront certainement la nécessité de rechercher davantage des concepts sous-jacents aux propos des personnes interviewées.

Autrement dit, les points de départ sont expérimentaux et c'est à partir du terrain que la recherche se construit, selon ce qui émerge. En effet, selon Nelson (2009, cité par Easton) : « Il est plus important de trouver "ce qui fonctionne" ou ce qui invite à une approche critique au travers du dialogue, plutôt que ce qui est vrai selon les critères d'un rationalisme scientifique. » (p.14). Cet aspect caractérise la recherche performative qui, à travers l'action artistique littéraire, la création choisie, peut ne pas commencer par un problème, mais par ce qui émane d'un contexte donné.

La réalisation d'une création artistique, selon Gosselin (2006, cité par Easton), non seulement me permettra de développer un savoir, mais constituera surtout un processus heuristique : « qui permet d'exprimer le va-et-vient entre le pôle d'une pensée expérimentielle, subjective et sensible et, d'autre part, le pôle d'une pensée conceptuelle, objective et rationnelle. » (p.10-11).

Autrement dit, l'écriture de la pièce m'obligera à faire un va-et-vient entre mon imaginaire et mes lectures, ainsi que les entretiens réalisés. Ceux-ci ponctueront toute la démarche, afin de m'ancrer dans le réel et ne jamais perdre de vue que l'écriture de la pièce est au service d'une démarche de compréhension de la réalité. En effet, c'est au travers du recueil de données que le cadre conceptuel prendra sa

forme comme une évidence et que le développement de la recherche s'exprimera, aussi bien que l'abstraction intellectuelle que cela nécessite.

Les limites liées à cette démarche naissent du fait que les conclusions de la recherche sont basées presque intégralement sur un processus créatif qui peut contenir plusieurs aspects désordonnés ou subjectifs. Ainsi, il est nécessaire de développer un travail qui explique et démontre la planification rigoureuse du processus suivi. C'est à la fin de la création, dans la partie conclusive de ce travail, que je spécifierai précisément les étapes utiles pour traiter les questions soulevées. Pour qu'une telle action s'inscrive dans le champ de la recherche, je présenterai les points suivants :

- Les éléments théoriques qui ont influencé les questions posées au cours de la recherche
- L'évolution des questions et les réponses à ces questions
- La réflexion sur la méthode, sur le processus et sur le résultat de la recherche

2.2 OUTIL ET RECUEIL DE DONNÉES

Pour développer cette recherche, je me suis basé sur des données documentaires et des entretiens semi-directifs individuels avec un détenu, un professionnel du champ social, un professionnel du domaine sécuritaire, un chef de service ainsi qu'avec un directeur.

J'ai commencé par préparer l'outil pour la récolte de données³. Il s'agit d'une grille d'entretien avec des questions fermées et ouvertes, séparées en cinq parties, suivant les concepts mobilisés afin de répondre à ma question de recherche. Le but est d'investiguer les thématiques en lien avec ma question de recherche et mon hypothèse, tout en laissant à la personne l'opportunité de s'exprimer, se raconter et de me suggérer ou de m'évoquer, éventuellement, de nouveaux éléments. Cette méthode d'enquête peut aussi prendre le nom d'entretien compréhensif, que j'ai considéré comme étant le plus adéquat pour le recueil de données dans le cadre de ce travail de recherche. En effet, Kaufmann (en citant Corcuff, 2004 et Berger, Luckmann, 2006) le décrit de la manière suivante :

« Si l'entretien compréhensif peut être utilisé dans des cadres théoriques différents, certains sont cependant plus adaptés. C'est particulièrement le cas des courants s'articulant autour de la notion de construction sociale de la réalité, qui refusent la coupure entre objectif et subjectif, individu et société. » (2013, p.59)

2.3 ENTRETIENS ET CONCEPTS MOBILISÉS

Lors des entretiens, j'ai souhaité que les interviewés s'expriment sur leur parcours, leurs représentations et leur vécu, en prenant comme levier l'art. J'ai voulu recueillir leur avis sur la place réservée au développement des pratiques artistiques dans un tel contexte. Ceci, afin d'appréhender largement, non seulement leurs représentations liées à l'art, mais également les multiples notions liées au milieu carcéral.

Dans la première partie des entretiens, j'ai traité le thème de la mission de la sanction pénale, liée aux principes directeurs de l'activité des professionnels de ce contexte. Dans la deuxième partie, je me suis intéressé au concept de l'art, la place réservée au développement des pratiques artistiques et leur pertinence dans le milieu carcéral, leurs effets, leur valeur en lien avec les pratiques sportives. Dans la

³ Voir l'item : *Annexe D : Grilles d'entretien* (p.85)

troisième partie, les questions traitaient de l'enfermement physique et des conditions des détenus à améliorer. Dans la quatrième partie, j'ai sollicité les interviewés à s'exprimer quant au dispositif occupationnel de ce milieu, les activités proposées, leur utilité et leur élaboration. Finalement, dans la cinquième partie, j'ai touché aux notions de participation, de collaboration et de reconnaissance, suivant le concept d'interdisciplinarité.

En me référant aux représentations et aux différents vécus des détenus et des professionnels, j'ai souhaité ainsi vérifier mon hypothèse, puisqu'il me paraissait primordial de valoriser l'expertise des personnes concernées. L'analyse des données s'est faite à partir des entretiens et s'est développée en parallèle à des recherches dans la littérature, afin de vérifier les éléments mis en évidence. Ainsi, j'ai aussi pu intégrer dans la pièce de nouveaux concepts théoriques.

2.4 ÉCHANTILLONNAGE

Je me suis concentré sur cinq acteurs d'un établissement de privation de liberté pour personnes en détention avant jugement, principalement : un détenu, un professionnel du travail social, un agent de détention, un chef de service et un directeur. Du fait de ce qui exprime Kaufmann, concernant le terme d'échantillon :

« [...] Largement employé. Il est cependant mal adapté dans une optique qualitative, car il porte en lui-même l'idée de la représentativité et de la stabilité. Dans l'entretien compréhensif, plus que de constituer un échantillon, il s'agit plutôt de bien choisir ses informateurs. » (2013, p.43)

Tout d'abord, je souhaite spécifier sur quel profil de détenu ma recherche est basée : il parle une langue que je maîtrise, il est majeur, il est condamné, il séjourne dans un établissement de détention avant jugement, il souhaite s'insérer dans la société et il est motivé à entreprendre une démarche artistique.

Selon mes recherches et mon expérience dans le domaine, les différents intervenants du milieu carcéral ne sont pas tous uniquement des garants du cadre sécuritaire, mais il y a aussi des professionnels avec une sensibilité sociale, qui accompagnent aussi concrètement les personnes dans leurs parcours de détention. J'ai donc sélectionné quatre professionnels qui mènent une action de ce type et qui correspondent au profil suivant : ils interviennent à un niveau précis de la hiérarchie, leurs tâches et leurs missions diffèrent des autres intervenants, ils bénéficient d'au moins cinq ans d'expérience dans le terrain d'enquête.

Les critères mentionnés pour le profil du détenu et des professionnels n'étaient pas tous cumulables. Parmi ces variables, selon moi, deux suffisaient à répondre à mes questionnements et à représenter, dans les réponses, des points en commun parmi plusieurs sujets. En raison de ce qu'explique Combessie : « [...] les fonctions sociales de l'enfermement se retrouvent partout, malgré des législations différentes. Ces différences de législations rendent en revanche délicates les comparaisons internationales chiffrées. » (2004, p.3). À mes yeux, le parcours de vie et la représentation de chacun d'entre eux font office d'exemples, afin de découvrir quels sont les facteurs psychologiques et organisationnels qu'une personne rencontre dans un milieu carcéral de Suisse romande et comment ceux-ci jouent un rôle dans la promotion des pratiques artistiques. C'est-à-dire, vérifier mon hypothèse et répondre à ma question de départ en partant du terrain d'enquête, avec le moins de discrimination possible.

2.5 TERRAIN D'ENQUÊTE

Étant donné que les pénitenciers sont plutôt mis à l'écart du grand public, j'ai choisi de mener ma recherche dans l'enceinte de la prison de la Croisée, à Orbe, dans le

canton de Vaud. En effet, non seulement ceci est le lieu de ma deuxième formation pratique, mais représente aussi mon premier lieu de travail, en tant que professionnel. Selon Killias :

« L'observation participante est une technique fort instructive pour étudier des contextes difficilement accessibles par d'autres techniques de recherche [...] pour développer des hypothèses dans des contextes peu connus [...] dans des recherches destinées à trouver des hypothèses intéressantes plutôt qu'à réfuter des hypothèses déjà bien développées. » (2001, p.14)

Ayant initialement adopté une posture d'observateur participant, en cherchant à bien connaître le contexte dans lequel j'agissais, cela m'a permis d'analyser la faisabilité de mon action de recherche, dans le cadre de ce travail de Bachelor. Grâce à la mise en place d'une activité créative⁴, j'ai entamé un recueil de données exploratoire. En effet, à la fin de chaque activité, les détenus étaient invités à remplir une feuille de feedback, ce qui m'a permis une première analyse de leurs avis, afin d'être capable de pratiquer une évaluation permanente de ce travail de recherche, qui me permette d'affiner les questions posées lors des entretiens.

Puisque j'étais déjà connu par la Direction et l'ensemble des professionnels et des détenus, en choisissant ce terrain, cela m'a permis de surmonter l'obstacle représenté par l'accessibilité à ce milieu. De plus, par rapport aux professionnels et aux détenus, en ayant déjà établi un lien de confiance, j'ai présumé qu'ils se montreraient plus compréhensifs dans la validation de mes démarches. En effet, ils connaissaient déjà mon identité professionnelle ainsi que mon éthique personnelle, ce qui m'a semblé profitable pour obtenir des données de qualité. Kaufmann explique aussi que :

« Pour parvenir à s'introduire ainsi dans l'intimité affective et conceptuelle de son interlocuteur, l'enquêteur doit totalement oublier ses propres opinions et catégories de pensée. Ne penser qu'à une chose : il a un monde à découvrir, plein de richesses inconnues. » (2013, p. 51)

Pour cette raison, bien que le lien déjà instauré ait représenté un avantage pour ma recherche, à l'avenir, je prêterai une attention particulière à ne pas empiéter sur la distance professionnelle. Étant donné que, au-delà de cette recherche, la relation n'est pas uniquement entre enquêteur et interlocuteur, mais aussi entre le professionnel que je représente et l'utilisateur auquel je me présente. J'estime donc que dans l'ensemble, ce travail de Bachelor m'aidera à affiner aussi cette compétence.

J'ai adressé en premier un courriel d'information à la Direction de l'établissement, en expliquant les objectifs de ma recherche, au moyen d'une présentation du thème de mon travail de Bachelor en pièce jointe, ainsi qu'en transmettant une copie des grilles d'entretiens.

Finalement, la planification et l'organisation des rencontres ont été élaborées avec la collaboration des professionnels présents dans la structure. En effet, j'ai initialement préféré essayer de joindre quinze personnes, sachant que toutes ne m'auraient peut-être pas répondu, pour ensuite chercher les coordonnées et sélectionner les professionnels qui ont manifesté leur intérêt et auxquels j'ai fini par envoyer ma lettre d'information⁵.

⁴ Voir l'item : *Annexe A : Bilan activité créative* (p.78)

⁵ Voir l'item : *Annexe B : Lettre d'information* (p.83)

2.6 ENJEUX ÉTHIQUES

Ma question de recherche : **Pourquoi la promotion des pratiques artistiques dans le milieu carcéral de Suisse Romande n'est-elle pas systématique ?**, est fortement en lien avec les pratiques du terrain.

Afin de respecter l'éthique de la recherche, je me suis engagé à ne pas nuire aux personnes et à l'institution concernée par mon travail de recherche et à ne pas manipuler les données que j'ai récoltées. Afin de rendre ma recherche la plus éthique possible, j'ai en premier lieu pris connaissance et respecté les règles de l'institution avec laquelle je collabore, tout en gardant l'anonymat des données récoltées.

En deuxième lieu, j'ai informé les personnes de la nature, des buts et des modalités de ma recherche ainsi que des contenus de l'entretien. Lorsque la personne interviewée était d'accord, j'ai pu enregistrer l'audio de l'entretien, afin d'éviter d'oublier des détails et de lui laisser la possibilité de relecture des retranscriptions. De plus, elle pouvait interrompre à tout instant sa participation.

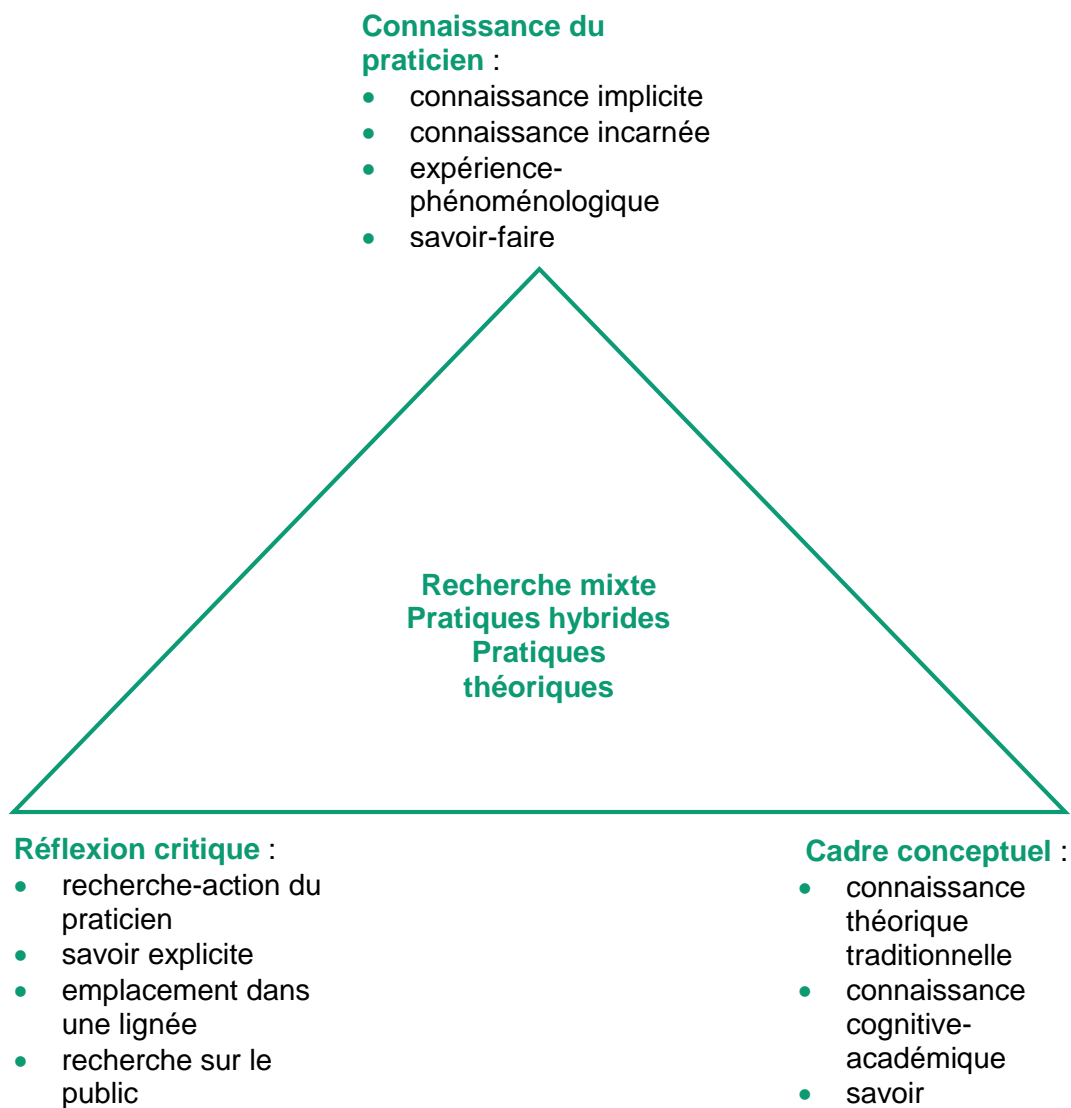
En troisième lieu, j'ai garanti le respect de la vie privée des personnes interviewées, dans une démarche de confidentialité. Il est vrai que les identités des professionnels sont publiques, mais j'ai pondéré chaque cas et j'ai demandé la permission avant de mentionner le nom de la personne concernée. Finalement, une fois l'étude terminée, je me suis engagé à détruire les enregistrements pour garantir l'anonymat des données.

2.7 TABLEAU RÉCAPITULATIF

Comme évoqué par les auteurs cités dans les chapitres précédents, le but de la recherche performative, tout en développant de nouveaux savoirs, n'est pas nécessairement d'apporter des réponses ou preuves, mais plutôt d'envisager de nouvelles formes de compréhension.

Selon Nelson (2009, cité par Easton), le modèle dans lequel cette démarche s'inscrit est mieux adapté à la notion de processus et aux recoupements entre les différentes sources : témoignages, données ou preuves. Celui-ci correspond au modèle de triangulation des sciences sociales dynamisé⁶ :

⁶ Traduit personnellement de par la version originale suivante : « Practitioner Knowledge : tacit knowledge, emodied knowledge, (phenomenological) experience, know-how. Critical reflection : practitioner action research, explicit knowledge, location in a lineage, audience research. Dynamic model for : mixed-mode research, mixed-mode practices, theoretical practices. Conceptual framework : traditional theoretical knowledge, cognitive-academic knowledge, spectatorship studies. » (2005, p.18)



3 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS ET CADRAGE THÉORIQUE

Comme évoqué dans la partie méthodologique de cette recherche⁷, dans les items suivants je présente, de manière synthétique, les données récoltées et analysées pour composer, orienter et finaliser l'écriture de la pièce qui suit. Pour une question de clarté et de précision, j'ai structuré mon cadrage théorique sur les champs investigués, autrement dit en distinguant et définissant les cinq thématiques principales sur lesquelles je me suis concentré dans les objectifs de cette recherche : les intervenants du milieu carcéral, les pratiques artistiques, l'enfermement des corps des détenus, le dispositif occupationnel, ainsi que l'interdisciplinarité.

3.1 INTERVENANTS EN MILIEU CARCÉRAL

Partant de l'hypothèse que les différentes propositions et mises en valeurs de plusieurs pratiques dépendent des sensibilités et des expériences des professionnels, le terme d'*intervenants en milieu carcéral* se penche sur ce que recouvre le vécu du personnel pénitentiaire. Je propose, ici, un éclairage sur les missions des professionnels dont la présence est la plus durable dans le quotidien des détenus. Se trouvant au premier échelon, leur proximité et leur fréquence de contacts, font que leurs opinions ainsi que leurs croyances sont directement interpellées par la hiérarchie, et à l'inverse, peuvent représenter une ressource directe pour les détenus.

Trois parmi les quatre professionnels interviewés ont initialement suivi des parcours scolaires qui divergent, plus pour certains que pour d'autres, du milieu carcéral, domaine dans lequel ils interviennent à présent. Suivant la place qu'ils occupent dans la hiérarchie et leurs champs d'action, leurs missions diffèrent aussi. Le chef du SSE vise à la réalisation des tâches de ses subalternes en ayant à cœur leurs conditions de travail ainsi que leur épanouissement. Parmi les objectifs mentionnés par l'intervenant SSE et l'agent de détention, les deux partagent l'idée de représenter une ressource dans l'accompagnement des détenus pendant leur séjour en détention, mais avec une déclinaison différente.

En effet, l'intervenant SSE cherche à mobiliser les ressources à disposition, se concentrant sur l'amélioration des conditions des détenus afin de garantir la protection de leurs droits. Il mentionne les activités comme faisant partie de cet objectif. L'agent de détention met la loupe sur les dynamiques relationnelles, s'exprimant sur l'importance d'établir avec les détenus une relation positive, sans pour autant remettre en question le cadre donné. Ohlin (1960, cité par Combessie) décrit la nuance de différence d'accompagnement de la manière suivante :

« [...] Les pratiques pénitentiaires sont sous-tendues par les conflits entre deux groupes d'agents sociaux, les uns mus par une "idéologie de protection", les autres par une "philosophie du travail social". Il analyse les réseaux que chaque groupe est susceptible de mobiliser et constate que la vie dans une prison change considérablement suivant le groupe qui est en position de force » (2004, p.89)

Parmi ces professionnels mêmes, trois travaillent en milieu carcéral depuis plus que six ans et ils y sont entrés en contact pour différentes raisons, soit : la conjoncture économique, une passion personnelle, un concours de circonstances ainsi que la spécialisation dans le domaine. En ce qui concerne les professionnels du SSE, aucune formation complémentaire pour intervenir dans ce milieu n'a été exigée.

⁷ Voir l'item : 2.3. *Entretiens et concepts mobilisés* (p.7)

3.2 PRATIQUES ARTISTIQUES

Le sens du mot *art*, comme les pratiques qui s'y rattachent, étant un sujet trop vaste pour pouvoir le traiter en quelques mots, j'ai choisi de me référer à un concept précis, dont la définition est la suivante :

« L'art regroupe une multitude de réalités, de sensibilités et voit ses particularités intimement liées aux contextes historiques, géographiques et culturels au sein desquels il s'épanouit. Bien souvent porteur d'un message, il s'inspire de thèmes d'une infinie variété. L'art assume, dès son origine, une fonction symbolique par laquelle la société structure son imaginaire collectif, met en forme sa vision du monde, exprime ses aspirations et ses contradictions. L'œuvre n'est pas une simple imitation du monde extérieur, mais l'organisation d'un système de signes dépendant de l'état des techniques et des mentalités. Indice de l'aptitude de l'homme à se dépasser vers un ailleurs dont il est l'inventeur, l'art brise les limites de sa condition temporelle. »⁸

En choisissant le terme de *pratiques artistiques*, je me suis fondé sur le processus d'expression que sous-tend cette notion d'art, en le convoquant pour sa fonction sociale dans la pratique. Ce que Gerber expose ainsi : « Henri-Pierre Jeudy déplore la mise à nu de l'expérience sensible de l'art par son objectivation conceptuelle. [...] Finalement, l'art serait utilisé à des fins de responsabilisation individuelle par le passage – permis par l'expérience artistique – du statut de victime à celui d'acteur. » (2013, p.14). Par conséquent, j'ai utilisé le terme de *pratiques artistiques*, avec le recours sous-jacent à la notion d'expérience artistique, ou expression artistique, en tant qu'acte d'amateur. La définition de l'amateur étant : « Toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et dont elle ne tire aucun revenu ». Ou, étymologiquement : « Du latin amator, de amare, aimer ; "celui qui aime". Au XVIIIème siècle apparaît le sens "celui qui cultive un art ou une science pour son plaisir". »⁹.

Le directeur, ayant précédemment travaillé aux EB¹⁰, relate des pratiques artistiques qui y sont proposées (dont le théâtre, le chant, la peinture et le dessin). Il souligne que les stagiaires en sont les meneurs principaux et que les intervenants SSE tentent plusieurs démarches en fonction de leurs intérêts. Mais faute de temps, de motivations, de compréhension entre détenus parlant des langues étrangères ainsi que d'assiduité dans la fréquence des participants, le SSE se confronte à une multitude de freins qui empiètent sur la durabilité de ces pratiques.

Le chef du SSE et l'agent de détention définissent l'art comme étant le moyen permettant de représenter et d'exprimer ce qu'une personne chérit et ressent au fond d'elle-même. L'agent de détention ajoute que cette action introspective permet aux personnes de se confronter à elles-mêmes, les encourageant à aller au-delà de leurs limites. Avec l'intervenant SSE et le détenu, tous les interviewés caractérisent

⁸ Tirée par le site Larousse encyclopédie, consulté le 1^{er} octobre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/art/23119>

⁹ Tirée par le site Confédération de la maison des jeunes et de la culture (CMJ) de France, consulté le 27 septembre 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : http://www.cmjcf.fr/wp-content/uploads/2014/05/Les_pratiques_amateurs_MJC.pdf

¹⁰ « Etablissements de Bellechasse [...] accueillent essentiellement des détenus en régime ouvert ou semi-ouvert, en exécution de jugements prononcés par les autorités judiciaires des cantons romands et du Tessin [...] Avec une occupation actuelle de 203 places au total, les EB forment une entité pénitentiaire de taille moyenne [...] Les détenus qui ne peuvent pas travailler dans l'agriculture sont occupés dans les ateliers en milieu fermé ou ouvert, selon leur profil. [...] Quarante nouvelles cellules ont été mises à disposition [...] en réponse au phénomène de surpopulation carcérale. En outre, dès l'ouverture du bâtiment, toutes les cellules étaient déjà occupées. » Tiré par le site officiel du canton de Fribourg, consulté le 25 juin 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : https://www.fr.ch/dsj/fr/pub/dsj_presentation/dsj_services/dsj_bellechasse.htm

les pratiques artistiques par des activités spécifiques qui s'y rattachent (comme le dessin, la peinture, le chant, l'écriture et le théâtre). De plus, le détenu souligne qu'il estime intéressante la possibilité de participer, par exemple, à des cours de théâtre, mais qu'en adoptant les points de vue de ses codétenus, l'art, en amont, représente un concept méconnu et potentiellement compliqué.

Les interviewés affirment n'avoir pas expérimenté des pratiques artistiques ni dans leur parcours de vie ni dans celui professionnel, tout en énonçant avoir touché sporadiquement à des activités tels le dessin, la peinture, la danse ou la musique. Le chef et l'intervenant SSE y ont été confrontés involontairement dans le cadre scolaire, tandis que l'agent de détention dans le cadre des loisirs. Bien qu'il ne les ait pas expérimentées durablement, ce dernier ajoute que les pratiques artistiques lui ont procuré beaucoup de satisfactions : elles lui ont permis de réfléchir sur des notions comme l'empathie et la collaboration, plus que sur l'acquisition de compétences en matière technique. De son côté, le détenu regrette n'avoir pas exploré davantage ce champ d'activité et l'explique par le fait d'avoir éprouvé le besoin de s'éloigner d'un domaine déjà exploité à l'intérieur de sa famille. Suivant une précise définition de l'art¹¹, il ajoute l'avoir pratiqué aussi dans l'exercice de sa profession.

Selon le chef et l'intervenant SSE, pratiquer l'art en milieu carcéral plutôt qu'ailleurs n'inclut pas de différence en ce qui concerne les bénéfices que ceci peut apporter : les effets recherchés ne dépendent pas du contexte dans lequel ils se produisent. L'agent de détention relève que dans les représentations des collaborateurs (majoritairement hommes), la place dédiée à l'occupation des détenus est entièrement réservée aux activités visant leur développement physique ainsi que le renforcement de leur virilité. Par conséquent, les pratiques qui divergent de cet objectif sont considérées comme s'adressant à une population plus cultivée et leur proposition dans ce milieu en résulte incompréhensible, produisant des réticences. Ce que souligne Dubois : « D'ailleurs les détenus possèdent aussi leurs préjugés et sont parfois difficiles à convaincre : il convient de faire connaître ses objectifs avec le plus de clarté et de conviction possibles. Il faut être prêt à répondre à toutes les attaques et à toutes les arrogances. » (2011, p.29-31).

À l'inverse, le détenu émet l'hypothèse que si l'occasion de pratiquer de l'art se présente cela peut susciter des intérêts auprès des personnes qui ne l'ont jamais expérimenté auparavant. En se référant à sa participation à une table ronde et à l'hétérogénéité d'origine culturelle, il estime que la disponibilité à découvrir est différente lorsque les personnes sont en milieu carcéral plutôt qu'ailleurs. C'est une réalité que Queloz, Luginbühl, Senn et Magri expliquent ainsi :

« Les aspects motivationnels prennent également une place importante dans les activités de réinsertion, il est souvent difficile de mobiliser les détenus et d'en faire des acteurs en matière de réinsertion. Ils ne se déclarent souvent ni intéressés ni concernés, une sorte de fatalisme ambiant s'installe et pousse au découragement. Les équipes d'animation et d'enseignement passent plus de temps à régler et gérer les comportements de base et à motiver les participants à maintenir un effort qu'à transmettre, à proprement parler, des connaissances. Ces personnes, récalcitrantes au domaine scolaire depuis fort longtemps déjà, ont eu tout le temps de développer un sentiment d'échec, d'impuissance sur leur propre parcours de vie. » (2009, p.55)

¹¹ « Manière de faire qui manifeste du goût, un sens esthétique poussé » Tiré par le dictionnaire en ligne Larousse, consulté le 1^{er} octobre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/art/5509>

Le directeur nuance cette notion de disponibilité en relation aux différences d'origines culturelles, soulignant que la grande majorité de la population en détention n'a pas eu d'accès aux pratiques artistiques dans son parcours scolaire. De ce fait, il se questionne quant aux compétences et au réel intérêt que les détenus manifestent dans ce domaine. L'agent de détention et le directeur émanent l'hypothèse que les effets recherchés en pratiquant l'art représentent un risque d'imposition, car ils découlent d'une vision ethnocentrique due à la présence de celui-ci dans le programme scolaire des citoyens suisses. De plus, la principale différence entre pratiquer l'art en milieu carcéral plutôt qu'ailleurs repose sur les problématiques liées à cette population, incomparable à celle d'autres institutions.

L'accessibilité aux pratiques artistiques est aussi difficile que la pérennité d'autres activités, à cause des facteurs organisationnels suivants : les moyens et les espaces mis à disposition, la surpopulation et les horaires hebdomadaires à respecter. L'intervenant SSE observe que beaucoup de détenus portent un intérêt à consacrer du temps aux pratiques artistiques (comme le dessin, la musique et la danse), car elles représentent un moyen d'expression. Mais la proposition en ce sens, bien qu'elle s'accroisse avec le temps, pourrait être développée davantage par les collaborateurs. L'agent de détention considère que la difficulté réside dans la représentation de l'enfermement qui, lorsqu'elle est punitive, ne considère pas l'art comme une priorité, mais comme un luxe. De plus, il relie la notion d'accessibilité à des sensibilités intrinsèques à l'être humain, en estimant que des individus appartenant à des groupes ethniques spécifiques sont plus ou moins naturellement portés aux pratiques artistiques.

Les interviewés affirment que les pratiques sportives sont valorisées par tous les acteurs en milieu carcéral, pour les raisons suivantes : le mouvement est important, car il permet aux détenus de se défouler physiquement et psychologiquement. De plus, les détenus considèrent le sport moins méconnu et sophistiqué que l'art, car il est plus répandu, dès leur enfance, dans leurs loisirs ainsi que quotidiennement représenté dans les médias et les jeux vidéo. Au près des collaborateurs, le lien entre les pratiques sportives et les bénéfices recherchés se fait directement ; à la salle de gymnastique, les détenus ne se sentent plus enfermés. En outre, certaines pratiques sportives étant internationales, par exemple le football, cela crée chez les détenus un sentiment d'appartenance et représente une pratique plus facilement transposable d'un établissement à l'autre. Enfin, le sport est intéressant car il rassemble le composant du genre masculin, c'est une pratique qui, par exemple, permet de décharger la compétitivité en ce qui concerne la musculation du corps, tandis qu'une activité calme est perçue comme féminine.

Dans l'ensemble, les professionnels pensent que les pratiques artistiques sont pertinentes en prison lorsqu'elles permettent aux détenus d'amorcer une réflexion. Dubois exprime que :

« Être [...] en détention, c'est tenter de les emmener ailleurs à travers des récits et des textes que nous leur lisons. Nous tentons "d'enchanter le réel". Ils découvrent que les mots ont des sens riches, qu'un autre possible existe. Qu'un livre ou un texte est un moyen qui permet à l'esprit d'imaginer, de raconter des histoires et d'échanger. Ils perçoivent le travail des répétitions que nécessite la restitution d'un texte lu, et accèdent ainsi à une perception plus fine du métier de comédien et d'artiste [...] les mots servent aussi à la rencontre, à expliquer, à dire, à rêver et à s'exprimer. Ils perçoivent que [...] les mots servent aussi à exprimer des émotions, que l'ambivalence de ces émotions existe, qu'elle peut se traduire en mots et que l'on peut aussi en rire. » (2011, p.54)

En ce sens, l'agent de détention considère que par une mise en mouvement introspective, non seulement les pratiques artistiques combattent la passivité vécue lors de la détention, mais elles favorisent aussi l'acquisition d'une meilleure conscience de soi. En vue de leur retour à la liberté, elles représentent ainsi un outil pour le développement personnel des détenus ainsi que la découverte d'une conduite de vie alternative à celle qui est délictuelle. De plus, elles constituent un moyen afin d'inverser la tendance à réduire les détenus aux délits commis, ou aux soupçons de délits, qui motivent leur enfermement. Les professionnels peuvent ainsi explorer plusieurs facettes des personnalités en favorisant une vision holistique de la population prise en charge.

Le détenu interviewé ajoute que les pratiques artistiques permettent de reconnaître les ressources des individus sortants de milieux sociaux défavorisés, représentant ainsi un outil pour les valoriser, les motiver et susciter en eux des vocations. Plus en général, selon lui, à partir du moment où la participation n'est pas obligatoire toutes activités sont pertinentes. Selon le directeur, les pratiques artistiques sont pertinentes pour constituer un cadre où aborder ce qui a amené le détenu à l'enfermement, ainsi qu'un outil pour travailler sur l'amélioration du comportement en vue du procès. Elles peuvent mobiliser des facultés mentales (concentration, réflexion, méditation) ainsi que viser à une meilleure gestion des émotions (frustration, impulsivité). Selon Queloz, Luginbühl, Senn et Magri :

« [...] L'encouragement ainsi que le développement de la formation et de l'enseignement est primordial et stratégique. Sans cela, il n'y a pas d'activités ou de volonté de réinsertion. Ces activités permettent également de lutter contre la sous-culture qui peut être définie comme un ensemble d'activités néfastes et contraires aux règles usuelles de fonctionnement normal [...]. » (2009, p.61-62)

Mais, pour atteindre ces objectifs il est nécessaire d'offrir un accompagnement régulier et durable avec les mêmes participants. La difficulté réside donc dans la tenue de cette continuité, en raison du grand nombre de mouvements de détenus à l'intérieur des secteurs de la prison ainsi que d'un établissement pénitentiaire à l'autre. Pour les détenus en DAJ, les pratiques artistiques recouvrent une utilité du point de vue occupationnel ou thérapeutique plus qu'une fonction éducative. Selon Dubois :

« Cette approche thérapeutique de la formation artistique, ou éducative de l'art, dont on espère une éventuelle retombée thérapeutique, se fait à travers des activités qui concernent le développement personnel [...] dans des lieux et temps divers, non seulement à l'école, par exemple dans les classes d'intégration scolaire, mais aussi dans le secteur de la santé et du travail social [...]. » (2011, p.19)

Le directeur conclut en disant que les pratiques artistiques pourraient constituer un moyen afin de libérer les personnes de l'angoisse causée par l'attente interminable et l'impossibilité à se projeter dans l'avenir. Cependant, il observe que les détenus en DAJ et en EAP ne sont pas prêts à s'investir dans un tel suivi : ils ne pensent pas recevoir une lourde condamnation et ne souhaitent pas engager une réflexion sur les délits, surtout pas pour des crimes graves ou sexuels.

3.3 CORPS ENFERMÉ

Pour expliquer l'enfermement, Combessie traite des logiques et justifications des sanctions au travers du tableau récapitulatif suivant¹² :

		Expiation	Dissuasion	Neutralisation	Réadaptation
Sanction appropriée	Peine de mort	X	X	X	
	Prison ferme	X	X	X	X
	Prison avec sursis	X	X		X
	Amende	X	X		

En vert, il est possible d'observer le rapport direct entre la logique et la justification de l'enfermement, dont la prison ferme résulte la sanction appropriée, ce que Combessie explique ainsi : « Si l'on rapproche maintenant les justifications théoriques des sanctions et les logiques sociales de l'enfermement, on voit converger l'enfermement de différenciation sociale et la logique de réadaptation des condamnés. » (2004, p.18).

Dans le travail prescrit, Brägger énumère les grands principes de la privation de liberté dans l'art. 75 du Code pénal suisse :

« L'objectif général est celui de la resocialisation et réinsertion, c. à d. d'améliorer le comportement social des détenus, en particulier développer la faculté à vivre sans commettre de nouvelles infractions après la libération. [...] La privation de liberté doit favoriser le comportement social des détenus et donc s'approcher, autant que possible, des conditions de vie ordinaires. L'assistance des détenus doit être assurée. Il est nécessaire de combattre les effets nocifs de la privation de liberté. On tiendra également compte, d'une manière adéquate, du besoin de protection de la collectivité, du personnel pénitentiaire et des codétenus [...]. » (2007, p. 6)

De leur côté, dans le travail réel, les interviewés voient l'enfermement vécu par les détenus comme une perte de contrôle sur leur vie, à différents échelons. Leur liberté de mouvement à l'intérieur et à l'extérieur de leur cellule dépend des intervenants intra-muros, tandis que celle à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire dépend des autorités judiciaires. Selon le chef du SSE, dans le parcours de détention d'une personne incarcérée pour la première fois, les moments de crises plus aigus se présentent à l'arrivée et peu avant le jour du jugement. Pour l'intervenant SSE, bien que la mise à l'écart de la société et l'évocation d'un sentiment de punition représentent un dénominateur commun, il est ardu de généraliser la notion d'enfermement, car il se définit au cas par cas.

L'agent de détention observe l'étendue du nombre de médicaments distribués et estime que l'isolement est problématique, si bien que pour la majorité des détenus il est pallié ainsi et à travers le sport. Pour une minorité, c'est la composante religieuse à nourrir la capacité à assumer une métaposition face aux circonstances, afin de ne pas succomber au poids du cadre. Selon Combessie, à nos latitudes, ce cadre s'est mis en place au cours du XVIII^e siècle ; un contexte de changements :

¹² Retranscrit personnellement de par la version originale se trouvant dans l'ouvrage suivant : Combessie, P. (2004). Sociologie de la prison. Paris : La découverte. (p.19)

« [...] Économiques et politiques qui ont bouleversé le monde occidental [...] précédés et accompagnés d'importants travaux de réflexion qui tendaient à promouvoir l'individu face au groupe social et face à l'État qui, depuis quelques siècles, s'était constitué avec à sa tête un souverain puissant. » (2004, p.5)

Cependant, encore aujourd'hui les logiques d'enfermement n'ont pas radicalement changé :

« [...] De fortes proportions de pauvres, de fous, de malades, d'étrangers sont dans les prisons. Sans doute n'y sont-ils plus directement en tant que tels, mais qu'ils y soient fait réfléchir sur les effets de l'ensemble du dispositif pénal qui s'est mis en place. Ainsi, les changements opérés à la fin du XVIIIe siècle, à l'origine du développement spectaculaire de la peine de prison, n'ont pas permis l'avènement d'un traitement social du crime propre à améliorer l'individu condamné et à dissuader les autres. » (2004, p.10)

Le détenu interviewé définit l'enfermement comme étant une parenthèse dans sa vie, dont il en sort et qui s'arrête, le faisant devenir une personne différente, vivre une expérience forte et difficile. Il se sent bridé, réprimé dans ses habitudes, son ouverture envers les autres, sa manière de s'exprimer, de dialoguer, se positionner, s'identifier, se reconnaître. Le nombre de mots et d'aspects que l'enfermement lui évoque rend ce dernier difficilement exprimable. En résumé, il le caractérise de « désert ». La coupure des relations avec son entourage est l'aspect qui l'affecte le plus et, lorsque les membres de son réseau externe viennent lui rendre visite, cela le fait réfléchir à son évolution dans le parcours de détention : une adaptation à de nouveaux codes envers toutes les personnes côtoyées. De plus, il souligne une tendance à assumer un comportement davantage défensif et agressif qu'à l'extérieur.

Le directeur émet une différence parmi les fonctions de l'enfermement entre les établissements d'exécution des peines et les DAJ, ainsi que les démarches psychologiques qui en découlent auprès des respectifs détenus. Dans les premiers, la réflexion autour de leur délit et de leur peine est en rapport direct avec l'aménagement de cette dernière (dans le régime ouvert ou semi-ouvert), puisque la possibilité de s'évader se présente à eux quotidiennement. Ils jouent donc une part active dans leur propre responsabilisation, car l'enfermement même leur dépend. Tandis que les détenus en DAJ, n'ayant aucune marge de manœuvre et étant pris en charge par plusieurs professionnels dans la totalité de leur personne, courent le risque de n'avoir plus aucune question à se poser et, par conséquent, ne doivent plus réfléchir. En ce sens, être en DAJ (avec les innombrables réglementations qui en découlent), constitue un contrôle physique qui rend la mise en œuvre d'objectifs éducatifs difficilement concevable.

Les interviewés suggèrent que pour améliorer les conditions des détenus, il est souhaitable : d'augmenter l'espace et le temps à disposition des intervenants et des détenus, d'une part afin d'élargir l'offre d'activités dans les secteurs où ils sont enfermés en cellule vingt-trois heures sur vingt-quatre, d'autre part pour offrir davantage de moments communs ; de trouver le moyen d'insuffler plus de motivation auprès des détenus, d'une part afin qu'ils se responsabilisent, d'autre part pour que le temps qui s'écoule acquière un sens.

3.4 DISPOSITIF OCCUPATIONNEL

Les personnes interviewées considèrent que l'activité préférée des détenus est le sport, pour les raisons suivantes : il leur permet de sortir de cellule ; il est omniprésent dans les médias ; il relève du genre masculin ; il aide à se maintenir en

forme contre le risque de surpoids dû au mouvement qui est plus restreint ; il procure suffisamment de fatigue physique, nécessaire à neutraliser le besoin de médicaments pour s'endormir ; il neutralise les différences culturelles (d'origines, de croyances, de valeurs), dont les conséquences dues à la divergence d'opinions se perçoivent plus négativement à d'autres moments et ailleurs ; le style vestimentaire requis (training) neutralise les différences de statuts sociaux, qu'ailleurs se perçoivent davantage ; les détenus ne s'intéressent guère à d'autres activités, car les professionnels mêmes ne les promeuvent pas suffisamment.

L'agent de détention observe qu'il y a un effet de groupe à plusieurs niveaux : d'une part les détenus s'influencent les uns les autres dans le choix de participer ou pas à une activité plus qu'à une autre, d'autre part les professionnels font pression les uns sur les autres dans les propos à tenir auxquels se conformer ou pas. Pour sa part, il considère important qu'il y ait des activités, mais il souligne aussi que pour éviter de surcharger les professionnels du domaine sécuritaire, il est tout autant important d'être attentifs à la répartition équitable des tâches. Comme l'expose Combessie :

« [...] Nombre de plus en plus important d'intervenants externes qui, en prison, s'occupent des activités les plus nobles (théâtre, yoga, ateliers d'écriture, etc.) ne laissant aux surveillants que les tâches les plus ingrates, quand ce n'est pas un simple rôle de "porte-clés", est l'une des causes majeures du malaise du personnel de surveillance. » (2004, p.50)

L'agent de détention collabore indirectement aux activités, à travers un renforcement positif des détenus qui y participent déjà ou en essayant de motiver les autres à s'y inscrire. Le chef du SSE assure sa présence aux activités mises en place par ses subalternes, non pas dans le but de les contrôler, mais afin de maintenir un lien avec le terrain, ce qui lui procure beaucoup de satisfaction. L'intervenant SSE participe activement et garantit le cadre des activités qu'il met en place lui-même, tandis que pour les cours fournis par les professeurs, il cherche leurs feed-back ainsi que celui des détenus.

En général, les interviewés observent que dans toutes activités les bienfaits pour les détenus se trouvent dans l'accompagnement même de leur séjour en détention. Les taux de récidive ne dépendant pas de leur participation à une activité, il n'en demeure pas moins que la proposition de celle-ci est un moyen pour lutter contre les effets néfastes de l'isolement. Dans le cadre des cours, les bienfaits découlent des progrès réalisés dans l'apprentissage, que le détenu interviewé définit aussi comme « nourriture psychologique ». Cet aspect du développement de l'individu se fait ressentir de plus en plus comme une nécessité, au fur et à mesure qu'une routine vide de stimuli s'installe. D'ailleurs, dans ses activités préférées, le détenu interviewé nomme le travail, car, lorsqu'il se trouve en atelier et qu'il a l'occasion de dialoguer avec d'autres codétenus, il réussit à s'abstraire du milieu carcéral. En général, les détenus s'en détachent aussi avec les professionnels dépourvus d'uniformes, car ils n'éprouvent pas la crainte de l'autorité et arrivent à s'exprimer différemment. Si ce n'est par la voie de la parole, une activité spécifique peut leur permettre d'atteindre ce but par d'autres moyens. En ce sens, le directeur suggère une recherche de supports diversifiés (rap, capoeira), avec des objectifs éducatifs axés sur la communication, ainsi que des intervenants bénévoles, afin de remédier au sous-effectif des professionnels.

Selon l'agent de détention, la fréquence de participation devrait s'élever, idéalement, à une fois par semaine, car en étant trop espacée dans le temps, il est plus ardu de rendre familière la réflexion auprès des détenus. De plus, il rêve que dans les esprits de tous les professionnels s'enracine l'idée que toutes activités

représentent un outil de travail ainsi qu'un potentiel à favoriser. Dubois l'expose ainsi :

« Le théâtre à l'école permet aux enfants et adolescents de s'épanouir en même temps dans leur corps et leur esprit, ce que ne permet pas totalement le sport, plutôt tourné vers le corps - quand bien même les sports collectifs exigent un esprit d'équipe et véhiculent des valeurs de respect de soi et des autres -, ce que ne permet pas non plus les cours théoriques, plutôt tournés vers l'esprit ; le théâtre est l'une des seules activités scolaires, avec d'autres activités artistiques physiques telles que la danse, à allier à la fois le corps et l'esprit. » (2011, p.28)

Le chef SSE souligne que la participation des détenus dépend beaucoup du lien avec l'intervenant qui propose l'activité, du thème de celle-ci ainsi que de leur état d'âme, qui varie imprévisiblement selon les nouvelles qu'ils reçoivent. De son côté, l'intervenant SSE considère que rendre la participation des détenus obligatoire non seulement serait inhumain et infantilisant, mais cela empièterait aussi sur le bon déroulement de l'activité.

Finalement, parmi les personnes interviewées, aucune n'envisage la possibilité que les détenus proposent une nouvelle activité. Lorsqu'il y a des demandes en ce sens, la marge de manœuvre concerne plutôt le contenu d'activités déjà existantes, afin que leur mise en place soit légèrement modifiée. Les propositions des détenus sont restreintes à l'expression de leur préférence quant à, par exemple, le choix des ingrédients pour l'activité cuisine, la discipline pour un tournoi de sport, les sujets à approfondir lors du cours de français.

3.5 INTERDISCIPLINARITÉ

En ce qui concerne le plan individuel des sanctions, selon De Sinner, Queloz, Riklin, Senn et Brossard : « Pour les gens du terrain, souvent confrontés à des détenus très jeunes, étrangers, rencontrant des problèmes psychologiques, l'élaboration et la mise en œuvre [...] se heurtera à plusieurs obstacles » (2005, p.158).

Par conséquent, Queloz, Luginbühl, Senn et Magri, en lien à l'objectif de resocialisation, soulignent que :

« [...] pour compléter ce profil des personnes détenues, il est essentiel de parler des cas psychiatriques en augmentation constante depuis des années [...] en date 29 octobre 2008, le magazine français VSD, dans un article consacré à la crise de la psychiatrie, parle de 75% de détenus qui présentent des troubles psychiatriques » (2009, p.56)

Parmi les personnes interviewées, aucune n'avait une idée précise de la prise en charge des détenus à laquelle elles auraient été confrontées une fois entrées dans cet établissement. L'intervenant SSE et le directeur soulignent qu'il y a un écart remarquable entre l'image véhiculée par les médias et la réalité, qui demeure difficilement définissable si elle n'est pas expérimentée personnellement, par exemple en dialoguant avec les criminels dont la presse parle régulièrement. En traitant de la justice pénale, des sanctions selon les juges et selon l'opinion publique, selon Khun et Vuille :

« Il est en effet aujourd'hui démontré que la majorité du public, confrontée à des cas concrets, infligerait des peines moins lourdes que celles prononcées par les juges dans des cas auxquels il a été concrètement confronté [...] En conséquence, il doit être reconnu que la punitivité du système judiciaire en matière pénale est

manifestement en harmonie avec la volonté populaire lorsque cette dernière est "mesurée" sérieusement. » (2010, p.110).

En ce sens, selon le directeur la majorité des détenus n'est potentiellement pas récidiviste. Pour l'agent de détention, l'écart se situe entre la prise en charge en relation à l'enfermement, qui est très fort en DAJ par rapport à celui en exécution des peines. Le directeur accentue l'écart entre le milieu carcéral suisse et celui en Afrique, où la notion de réinsertion est inconcevable lorsque le ravitaillement représente le besoin primordial à satisfaire. Pour le détenu, l'écart se trouve dans la communication avec les intervenants SSE hommes et femmes, où sa manière de s'exprimer est plus retenue lorsque l'intervenant est femme.

Le détenu ressent un sentiment de méfiance sous-jacent aux regards des professionnels, ce qui le blesse dans son humanité. Il estime que cela requiert du temps et du dialogue afin que la confiance s'installe, mais, relatant l'exemple d'un codétenu qui s'est manifesté provocateur envers un professionnel, il comprend pourquoi elle n'est jamais réellement acquise. Il conclut que cette distance relationnelle appartient au monde carcéral. Dans l'ensemble, il se manifeste satisfait de la relation établie avec les agents de détention et les intervenants SSE, en soulignant que ces derniers étant dépouillés d'uniformes, cela enlève une barrière. À l'inverse, bien qu'il n'en élucide pas les causes, il se plaint du service médical.

Pour le chef du SSE la collaboration avec les autres intervenants est fructueuse, car elle les sollicite au feedback, démarche qu'elle considère comme essentielle pour obtenir des informations. Celle-ci se déroule le plus dans le cadre de l'organisation des cours avec les professeurs (planning hebdomadaire, système d'évaluation), ainsi que pour la mise en œuvre des objectifs des stagiaires. L'intervenant SSE estime que la collaboration majeure se déroule avec les agents de détention, garants du cadre sécuritaire et personnes ressources dans l'échange d'informations concernant l'état d'esprit des détenus. Selon l'agent de détention, les intervenants SSE manifestent une suradaptation au cadre sécuritaire, démarche qui lui paraît unidirectionnelle. L'intervenant SSE ajoute que l'exercice de sa fonction n'est pas toujours reconnu, en raison du fait que sa mission est perçue comme étant en contradiction avec celle du milieu carcéral, qui est plutôt punitive. De plus, cette profession étant représentée en majorité par des femmes et les résultats étant moins facilement quantifiables, car se basant sur une formation en science humaine, son utilité en résulte plus difficilement compréhensible aux yeux des autres intervenants – en majorité hommes et formés en tant qu'agents de détentions.

4 PIÈCE

4.1 AVANT-PROPOS

Parmi les formes que peuvent prendre les pratiques artistiques, la principale ressource qui oriente la rédaction de la pièce est le théâtre, car je l'expérimente depuis treize ans dans le cadre de mes loisirs et de ma formation extrascolaire. Enrichie des synthèses des entretiens et du cadrage théorique traité dans les items précédents, la pièce raconte de la rencontre entre deux détenus, « William » (personnage principal) et « Danny » (personnage secondaire), avec une metteuse en scène, « Patricia » (personnage secondaire), dans le cadre d'une troupe de théâtre en milieu carcéral, le groupe « Prison-back ».

Leurs histoires se révèlent peu à peu à partir des phases que les personnages traversent à l'intérieur de trois parcours qui s'entremêlent : de vie, de détention et de création artistique. Ces phases sont celles décrites par le dispositif méthodologique d'anthropologie réflexive, que Feldhendler expose comme suit :

« Dans le déroulement pratique d'une approche intégrée de biographie éducative¹³, plusieurs temps pédagogiques alternent de façon souple [...] une phase introductive ; des phases relationnelles de constitution de groupe ; des phases d'écriture ; des phases de mise en commun [...] des phases d'approche dramaturgique des récits de vie ; une pratique d'autoréflexion et de métacommunication. » (2010, p.7)

En ce qui concerne « Les trafiquants de rêves », le spectacle qui est relaté dans la pièce, il s'inspire de mon expérience avec la troupe *Teatro Azzurro*, de Quartino (Tessin), des enseignements de sa directrice Marinella Pawlowsky et de sa méthode inspirée à Stanislavski, que Dufour décrit ainsi :

« Acteur, Stanislavski s'est signalé surtout dans la puissante incarnation de personnages dont il a recherché avant tout l'authenticité et le naturel, en mettant avant l'art de "représenter" celui de "sentir", et en revivant sur la scène les créations du dramaturge, au lieu de s'efforcer de leur ressembler par la copie ou l'imitation. Metteur en scène, il livra la lutte contre les pratiques artificielles de la scène et les prétendues règles de l'art érigées en canon par la routine. Il combattit "le théâtre dans le théâtre", remontant aux sources de la vie et, faute de pouvoir recréer dans sa totalité le réel sur la scène, il s'efforça d'y imposer au moins la vérité psychologique de l'âme humaine. »¹⁴

Pour ce qui relève du nom et de l'approche artistique de la troupe « Prison-Back », le groupe de théâtre qui est relaté dans la pièce, ils s'inspirent de ma formation à la méthode d'improvisation intitulée *Playback Theatre* avec la troupe de *La Fadak*, de Lausanne, des enseignements de sa directrice Katia Delay Groulx, que Feldhendler expose ainsi :

¹³ Feldhendler (en citant Dominicé, 2002) la définit ainsi : « La biographie éducative s'inspire des méthodologies de recherche-formation pour aborder les récits et histoires de vie de parcours de formation. Elle propose une pluralité de pistes pour cerner les dynamiques des adultes en formation, pour faciliter le travail de conscientisation des processus sous-jacents et pour penser l'action éducative, ainsi que les stratégies individuelles et collectives » (2010, p.7)

¹⁴ Tiré par le site Encyclopædia Universalis, consulté le 29 août 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/stanislavski/>

« [...] Cette approche constitue un instrument dialogique d'exploration d'expériences vécues, de réminiscences individuelles et d'histoires collectives au présent. La démarche a pour objectif la représentation spontanée du vécu, à travers [...] des perceptions subjectives, des moments, des fragments de vie, exprimées par les spectateurs où les participants d'un groupe sont tour à tour représentés selon une dramaturgie particulière, reposant sur des formes très variées. » (2010, p.5).

Pour expliquer quelle est l'origine de son nom, Feldhendler ajoute que : « [...] Un sentiment, une pensée, un moment de récit de vie d'une personne trouvent ainsi leur expression sur scène. Il y a en quelque sorte *re-présentation* condensée de la narration et *re-jeu* : d'où le choix de l'expression *playback theatre* pour qualifier la démarche. » (2007, p.2)

En ce qui concerne le caractère du personnage principal, « William », il s'inspire de mes recherches dans la littérature¹⁵ ainsi que de mon expérience sur le terrain, en tant qu'intervenant SSE, avec le suivi individuel d'un détenu atteint de pathologie psychique carcérale. La définition de celle-ci étant :

« Affections liées au séjour en prison [...] Leurs manifestations sont à la fois somatiques et mentales. Sur le plan psychique [...] plus fréquentes sont les décompensations dépressives dès l'admission, avant le procès ou peu avant la sortie (avec un risque suicidaire important). Très fréquents sont les troubles du sommeil, en raison du rythme de vie particulier, et les manifestations psychosomatiques (impossibilité d'exprimer son désarroi par d'autres voies). La consommation accrue de toxiques constitue un problème majeur. »¹⁶

4.1.1 GUIDE DE LECTURE

Cet item présente, de manière synthétique, les différentes formes et points de vue adoptés pour la rédaction de la pièce, de sorte à aider le lecteur dans sa lecture.

Le recours aux chiffres romains des items et à la forme italique du texte indique au lecteur le passage à la pièce, pour exprimer la différence d'écriture entre celle-ci et celle du restant de la recherche. À l'intérieur du texte, la source qui inspire ou oriente l'écriture de la pièce est mentionnée par un renvoi à une note de bas de page.

Le titre des chapitres est en vert et indique au lecteur le prénom du personnage dont le propos est relaté dans le texte qui suit. Lorsque les propos sont plusieurs, le titre du chapitre indique le prénom de plusieurs personnages. Le texte cité entre parenthèses () indique au lecteur une focalisation interne à la pensée du personnage. Le texte cité entre guillemets français (« ») indique au lecteur un discours oral, plus simplement un dialogue, entre les personnages cités en titre du chapitre. Le texte cité entre guillemets américains (" ") indique au lecteur un discours oral secondaire et la plupart des fois injonctif, découlant d'un personnage secondaire ou différent de celui cité en titre du chapitre.

La technique narrative choisie pour le premier chapitre, intitulé « Prologue », est celle de la focalisation zéro : « lorsque le narrateur connaît tout de l'histoire racontée. On parle aussi de "narrateur omniscient". »¹⁷. C'est un moyen littéraire

¹⁵ Dont je retiens le roman suivant comme étant la principale ressource à avoir orienté le caractère de « William » : Katzenbach, J. (2005). Une histoire de fous. Paris : Presses de la Cité.

¹⁶ Tiré par le site Psychologies, consulté le 29 août 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Pathologie-psychique-carcerale>

¹⁷ Tiré par le site Études littéraires, consulté le 2 septembre 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.etudes-litteraires.com/focalisation.php>

mis en œuvre pour indiquer au lecteur le début de la pièce, qui fait référence à des événements accomplis : il raconte l'histoire du spectacle de théâtre « Les trafiquants de rêves » et fait office d'introduction de la pièce.

La technique narrative choisie pour le dernier chapitre, intitulé « Épilogue », est celle de la focalisation externe : « lorsque le narrateur ne rapporte que les apparences extérieures de l'histoire. Le narrateur tient ainsi le lecteur en attente. »¹⁸. C'est un moyen littéraire mis en œuvre pour indiquer au lecteur l'ultime chapitre de la pièce, qui fait référence au discours récapitulatif à la fin du spectacle de théâtre « Les trafiquants de rêves ».

La technique narrative choisie pour les actes se trouvant entre la préface et l'épilogue est celle de la première personne, avec une focalisation interne : « lorsque le narrateur raconte tout ce qu'il voit, tout ce qu'il sait et tout ce que pense un personnage. »¹⁹. C'est un moyen littéraire mis en œuvre pour indiquer au lecteur une séquence d'actions considérées dans leur déroulement, qui font référence au vécu des personnages, associés au groupe de théâtre « Prison-Back ».

Finalement, le recours aux trois étoiles (***) en vert, indique au lecteur une interruption du fil de l'action avec un changement de l'angle de la narration d'un personnage à un autre, ou une transition de temps ou d'espace entre l'événement qui précède et celui qui suit. C'est-à-dire, un style elliptique : « évoquant la réalité par touches successives »²⁰.

Bonne lecture.

I. PROLOGUE

La troupe de théâtre Prison-Back est un groupe d'amateurs composé de détenus et de différents professionnels du milieu carcéral fondé en 2017 avec le désir, de créer des spectacles pour les détenus de la prison dans laquelle ils séjournent. L'expérience, la volonté et la formation du personnel, acquises au cours des années, leur permettent d'atteindre la réalisation du spectacle suivant : « Les trafiquants de rêves ». Ceci est le titre de la pièce de théâtre que la troupe Prison-Back organise en se déplaçant dans la Suisse romande au moyen d'une vieille caravane américaine. Celle-ci est spécialement conçue par le groupe de transfert et zone carcérale²¹, faisant partie des unités spécialisées de la gendarmerie du canton de Vaud. Dans le spectacle « Les trafiquants de rêves », la caravane américaine prend le nom de « Caravane de Poivre ».

Dans ce spectacle, la Caravane de Poivre est la maison d'un groupe de comédiens ambulants et acrobates toujours joyeux : « Les trafiquants de rêves ». Ils sont joués par un groupe d'acteurs détenus. Ce théâtre essaye de montrer aux gens que toutes les occasions peuvent être importantes, en particulier les moins simples. Elles sont nécessaires pour faire des expériences et en tirer des leçons. Les personnages de cette histoire le prouvent, jour après jour, en acceptant l'étiquette qu'on leur a collée, celle de marginaux, sans pour autant se comporter comme tels ou s'arrêter à ça.

¹⁸ Tiré par le site Études littéraires, consulté le 2 septembre 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.etudes-litteraires.com/focalisation.php>

¹⁹ Ibid.

²⁰ Tiré par le site Assistance scolaire, consulté le 2 septembre 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.assistancescolaire.com/eleve/2nde/francais/lexique/E-ellipse-narrative-fx040>

²¹ « En charge des transferts des personnes détenues dans les établissements carcéraux du canton vers les tribunaux, hôpitaux, ou autres destinations, ainsi que du maintien des prévenus dans la zone de rétention de la Police cantonale et de leurs transferts. » Tiré par le site officiel du canton de Vaud, consulté le 29 juin 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/missions/missions-de-la-gendarmerie/>

La trame du spectacle se situe dans les années 1900 et les thèmes abordés sont les suivants : accepter les gens autour de nous comme ils sont, résoudre les problèmes quotidiens avec une charge d'optimisme, poursuivre ses rêves. Poursuivre leurs rêves, voilà ce que font les personnages de cette histoire, considérés comme « différents ». Dans un monde frénétique où les gens courent pour être les plus talentueux, les plus intelligents, les plus beaux, le risque est que les autres deviennent des rivaux. L'objet de la réflexion se trouve dans ce qui est différent, sans se référer au vécu d'une personne étrangère dans un pays donné, mais à celui qui diffère des autres individus dans la manière de vivre et de penser.

Dans l'histoire de ce spectacle, les paysans considèrent ces artistes comme des paresseux, des perdants, tandis que les bourgeois, eux, les croient désobligeants. Tout cela parce qu'ils ne suivent pas les règles de la société. Mais la différence, pour ces artistes, est simplement une barrière mentale. Ils sont optimistes, leur devise est : - « Rien ne nous abat sauf la mort ! ». Selon eux, tout peut être résolu, même les choses difficiles. Même si après les spectacles l'assiette est vide, ils restent joyeux. Ils savent s'adapter à tout horizon de vie, ils n'ont pas la prétention d'un succès, ils font cadeau au public de leurs rêves. Fables, illusions, le sort qui se mêle et coexiste avec la fatigue, le stress, le danger et le tintement de l'argent, font de la liberté leur richesse. Mais lorsque ces artistes repartent se faisant guider par la poésie, il n'y a pas tous les spectateurs qui se souviennent des chants, des danses et des histoires racontées. Lorsque le public pense à eux, il parle tout de suite de personnes pauvres, errantes comme des chiens, êtres inférieurs, déshérités. Peut-être parce que leur arrivée et leur départ sont toujours très bruyants, accompagné par les sons des cris et des tambours.

Ce groupe d'acteurs détenus construit une histoire en partant de l'hypothèse que les gens vivent avec trop de règles, courant le risque de vouloir les imposer au monde autour d'eux. Ils construisent alors des personnages qui n'ont pas une vue étroite de la vie, qui savent observer et s'adapter à tout environnement. Ce sont les artistes de ce spectacle, ils sont libres et vivent simplement : - « À une époque où il y a de plus en plus de règles et impositions, les marginaux ce sont nous autres : nous sommes marginalisés par la vie elle-même », disent les trafiquants de rêves.

Aujourd'hui, lorsque la Caravane de Poivre s'arrête dans l'espace public d'une ville de Suisse romande pour présenter le spectacle « Les trafiquants de rêves », les habitants se demandent : - « C'est quoi ?! ». Quand ils apprennent que celle-ci abrite des acteurs détenus qui se promènent dans la région, ceux-ci sont jugés des fainéants et la plupart s'en méfie. Mais de tout cela, les détenus ne s'en soucient pas, car ils sont trop occupés à ressentir ce qu'ils vivent au jour le jour, en commençant par-là : - « Êtes-vous prêts à parcourir le monde avec la Caravane de Poivre ? ». Ce groupe d'acteurs détenus partage l'idée que même en 2017, à une époque où d'amusantes représentations à la télévision incluant des rires préenregistrés qui aident à comprendre la plaisanterie, le théâtre n'est qu'un résumé de la vie ou la vie n'est qu'un grand théâtre.

LES TRAFIQUANTS DE RÊVES

*Le criminel et l'artiste sont des
compagnons de route. Ils
disposent tous deux d'une
créativité folle, sont sans
morale et sont uniquement
poussés par le pouvoir de la
liberté.²² JOSEPH H. BEUYS*

²² En référence à Sonnenwald (en traduisant et citant Beuys), metteuse en scène qui initie des détenus au théâtre à la prison de Lenzburg : « Les billets pour les six premières représentations se sont vendus comme des petits pains [...] Il était également frappant d'observer, qu'il était difficile de savoir au premier abord si on avait affaire à un détenu acteur ou à un artiste de complément. » (2014, p.25)

II. 1^{ER} ACTE

PATRICIA ET WILLIAM

Un participant quitte la troupe lors de la préparation du premier spectacle. Panique ! La seule chose que je sais de lui, c'est qu'il est désormais condamné et, étant depuis plusieurs mois sur une liste d'attente pour un transfert, aujourd'hui il veut, il peut et il doit partir.

Après des jours de recherches, je ne trouve pas un seul remplaçant. Je parle à l'éducatrice. Elle me dit que peut-être elle connaît quelqu'un à qui ça pourrait faire du bien, et voilà : - "Monsieur ? William ? Bonjour, je m'appelle Patricia...", etc. L'une parmi les étranges coïncidences de la vie fait que je trouve un gars qui est déjà un « trafiquant de rêves ».

Avec le recul, j'avoue que c'est la pire façon pour lui d'entrer dans un groupe.

- « Monsieur ? William ? Bonjour, je m'appelle Patricia... »

[...]

- « Pratiques artistiques... »

- « Pourquoi moi ? (Je n'aime pas que ma passion pour l'art puisse convenir à quelqu'un. Ton regard me remplit de doutes. Ta quête de réponses et le fait d'en trouver en moi, ça me pèse. Je ne suis pas une relique à laquelle s'ancrer). »

[...]

- « Prison-Back... »

- « Prison quoi ? (Qu'est-ce que tu me veux ? Quand on me demande quelque chose, les gens ne font que s'interroger eux-mêmes. On m'adresse des questions, mais on ne veut pas vraiment écouter les réponses. Ça me décourage. Je suis le porteur des monologues des autres. Le temps passe et pourtant ils restent toujours les mêmes. C'est un échec). »

[...]

- « Trafiquants de rêves... »

- « Trafiquants... ? (Je ne suis pas ce que tu penses, même si je réponds aux attentes qui sont à mon sujet. Ce qui me caractérise même ma vie plus que moi-même je le fais. Je vis en fonction des autres. Positif ou négatif que ce soit, en moi grandit le goût amer des mensonges. Même quand je suis sincère. Je ne peux pas te répondre. Le son de ma voix me dérange. Mes oreilles m'entendent mentir. Le miroir de tes yeux me rend faux). »

[...]

- « Théâtre... »

-« Hm... (Je suis incapable de créer quoi que ce soit. Je ne sais que réagir. Quand je rencontrais beaucoup de monde dehors. Ceux qui ne se laissaient pas impliquer dans mes histoires devenaient pour moi des ennemis. Aujourd'hui, je les admire. Moi-même je ne veux plus être impliqué dans les histoires du monde. Plus les gens me prouvent de l'affection, plus ils se préoccupent de mes problèmes, plus je les

refuse. Je suis fatigué d'entendre commenter ma façon de vivre. Je ne veux pas qu'on me plaigne. Je ne veux pas devoir remercier sans cesse tout le monde pour quelque chose que je ne choisis pas. Je ne comprends pas les colis et les dons qui se transmettent les autres détenus avec leurs familles. L'altruisme déformé par les objets, ce n'est que du matériel de plus que je n'arrive pas à concevoir. Moi, je ne partage rien avec personne. Pourquoi viens-tu me chercher, moi ? Qu'est-ce que je dois offrir à ton groupe en échange de cette proposition ? Ai-je le choix ?) »

[...]

- « *Participation libre...* »

-« OK ("Libre", ce n'est pas le juste mot pour exprimer la liberté que je veux. Ce n'est pas suffisant. Ça exclut ou ça ne contient pas tout ce qui a un sens pour moi. Mais, je ne connais pas encore comment appeler ça, sinon je te le disais et tout serait plus facile. J'ai besoin de me défouler. Mais il me faut quelqu'un. Quand je suis seul, je n'arrive pas à m'en sortir. Je ne suis pas en mesure de m'exprimer comme je le veux. Je continue à prendre des coups parce que reformuler ne me réussit pas. Danny est doué pour ça, j'aimerais atteindre à la même sérénité que ça lui procure. Grâce à lui, je suis déjà en train d'arrêter de me comparer et de vivre pour survivre. Si je commence à vouloir en savoir plus et à continuer d'une autre façon, il doit être avec moi dans cette histoire. J'ai besoin de lui). »

[...]

- « *Super ! À demain, à la salle de cours à neuf heures, je me réjouis ! Bonne journée.* »

- « *Pareil ("super..." ? Je vais pouvoir sortir de cellule²³).* »

En général, je vise à ce que chaque participant développe son potentiel et, par conséquent, que l'ensemble du groupe le fasse. Dans le spécifique, je le fais au moyen du théâtre²⁴. D'abord, je prends un peu de temps pour construire cette idée avec les participants, car je sais combien la représentation qu'on s'en fait n'est pas toujours exactement ce qu'il est, auprès des détenus et des professionnels de ce milieu. Pas tout le monde n'aime alors je laisse choisir qui souhaite continuer ou pas.

Pour que la solidarité et une bonne camaraderie se créent, on travaille avec ce qui émerge des participants, comme leurs histoires. Je propose des exercices où je les fais parler d'eux, s'exprimer et se rencontrer parmi les différentes personnalités. Ensuite, on apprend à identifier, à affronter et si possible, à jouer ces histoires à travers des formes spécifiques.

J'observe souvent que les participants apprennent rapidement et ont de très nombreux points de vue sur les vérités de la vie, de l'humain et du monde. Le théâtre Prison-Back est à l'image de l'extérieur. On affronte les situations que la vie

²³ « Quatre mètres carrés par détenu, c'est l'espace minimum fixé par la Cour européenne des droits de l'homme pour toutes les prisons des pays membres du Conseil de l'Europe, d'Istanbul au fin fond de la Sibérie. » (Keller, 2013, p.3)

²⁴ En référence à Beccaria (en citant l'Émile de Rousseau) qui dit : « Le moyen le plus sûr, mais le plus difficile, de lutter contre le crime est de perfectionner l'éducation [...] une éducation vraiment utile aux hommes ; elle consiste moins en une vaine accumulation des objets qu'on enseigne que dans le choix et la précision de ces objets ; elle substitue l'original à la copie dans l'étude des phénomènes, tant moraux que physiques, que le hasard ou l'habileté présente à l'esprit tout neuf de l'enfant ; elle le conduit à la vertu par la route facile du sentiment ; elle l'écarte du mal en lui montrant les inconvénients qui résultent infailliblement d'une mauvaise action, et non par le moyen hasardeux de l'autorité qui n'obtient qu'une obéissance hypocrite et passagère. » (1965, p.176-177)

verse sans relâche sur notre microéquilibre intérieur. Donc, on travaille sur l'intention et la façon de voir, de se confronter aux solutions ou aux problèmes qui peuvent être les mêmes dedans et dehors.

Puis, quand une histoire vient à la vie, parmi les tâches les plus complexes il y a la création du spectacle qui en découle, la scénographie ainsi que son réglage, car elle est censée pouvoir s'adapter aux exigences structurelles de chaque lieu où le spectacle sera représenté. Pour réussir dans ce domaine, moi, mais pas seulement étant donné que le théâtre lui-même n'est jamais juste ce qui se voit sur une scène, j'implique tout un groupe de personnes. Une dizaine de détenus qui participent à la mise en place de la scène, l'illumination, la musique et le jeu. Ainsi qu'une dizaine de professionnels qui participent à l'organisation, la communication avec les autorités, la publicité, les déplacements des acteurs, le maintien du cadre sécuritaire, etc.

J'essaie de faire passer le message qu'entrer dans le groupe Prison-Back veut dire prendre part à un monde où chaque tâche doit être respectée en accord entre les représentants des différents rôles²⁵. Cela implique une grande responsabilité individuelle, que pas tout le monde est prêt à assumer. Donner lieu à un spectacle demande de la collaboration et de la reconnaissance, vertus nécessaires pour allumer la flamme d'un groupe. Donc, aux personnes qui me disent : - "Patricia, t'es tarée !", moi je réponds que je vais bien. Mon organisme palpite encore d'excitation et fonctionne de manière spontanée, car stimulé par la rencontre et la connaissance de l'autre. Je suis à la recherche du respect mutuel.

En dépit des préjugés sur la complexité de créer un groupe partiellement autogéré, les détenus réussissent encore aujourd'hui à s'impliquer dans leurs différents rôles et à créer des spectacles incroyables, me laissant sans cesse bouche bée.

J'ai l'impression qu'ils ont un profond sentiment de devoir protéger la troupe contre les influences de la société, qu'ils considèrent comme toxiques. Peut-être parce que dans cette période de leurs vies, faire partie d'un groupe comme Prison-Back, à mon avis, donne à plusieurs d'entre eux la sécurité et la stabilité qui leur manquaient auparavant²⁶. Au fur et à mesure des semaines, cette forme d'expression leur fait un effet de miroir et à travers les spectacles ils y trouvent le reflet de leurs histoires, leur permettant d'en prendre conscience. Ils se connaissent et ressortent des côtés occultes de leurs personnalités. C'est une sorte de thérapie qui les contraint à choisir entre ce qu'ils étaient avant et ce qu'ils deviennent aujourd'hui, après cette expérience²⁷.

²⁵ En référence à l'expérience de théâtre avec des hommes en DAJ, relatée par Dubois : « Nous avons formé des équipes de travail : comédiens et techniciens. Nous avons tous participé à la construction de la scénographie, sans compter quelques personnes de l'atelier de charpenterie. Finalement, nous avons écrit une pièce que nous avons montée en mai 2006 à l'auditorium de la prison, en présence des autorités pénitentiaires, des familles, des autres prisonniers. Cette pièce parle des problèmes de discrimination, de machisme, de répression, d'exclusion, de corruption, et d'homosexualité. » (2011, p.160-161)

²⁶ En référence au mode de vie et à l'adaptation sociale, Killias (en citant Göppinger 1993, Eisner/Manzoni/Ribeaud, 2000, et Branger & Liechti, 1998) dit que : « Les adolescents qui poursuivent, pendant leur temps libre, des activités de loisirs structurées accusent des taux de délinquance plus faibles que ceux qui "trainent" dans la rue, souvent pour y chercher de l'"action" » (2001, p.273)

²⁷ En référence au théâtre en prison en France, Dubois explique que : « Il s'agit avant tout de leur apporter une meilleure plénitude d'être par la reconnaissance de leur qualité humaine et sociale en les rattachant en tant que sujet au reste de la société, par l'expression de leur singularité individuelle à travers une activité artistique de groupe, dans des lieux qui ont chacun tendance à ranger les personnes dans des catégories stigmatisant, que ce soit le prisonnier, le malade ou le vieux. » (2011, p.29-31)

À la fin du cours introductif, la consigne est celle de travailler autour du récit²⁸, au moins jusqu'à la fin de la participation au groupe Prison-Back. Je demande aux participants de se raconter l'un à l'autre ou d'écrire un journal. En effet, lorsque Danny quitte le groupe, il me remet un cahier, le journal dans lequel il retranscrit ses récits. En feuilletant les dernières pages, je tombe sur une histoire.

C'est l'histoire d'un homme né d'un père quasiment marié à son travail et d'une mère insatisfaite, peut-être à cause de son mari, d'elle-même ou des deux. Cet homme grandit avec un père quasiment absent. Lorsqu'il est présent, en particulier lors de disputes, il est toujours de l'avis de sa femme qui, selon lui ou malgré lui, a toujours raison, indépendamment de tout et de tous. Pourtant celle-ci s'autorise à maltraiter répétitivement son fils. Étant donc loin d'être dans la raison et d'avoir un état d'esprit serein, elle tombe en dépression après l'arrivée de son deuxième enfant, une fille née trois ans après son aîné.

De cette façon, l'homme de l'histoire grandit à travers l'éducation de parents instables. Le jeune homme parcourt avec sa mère et ses amants les night-clubs, encouragé à haïr l'homme et à se sentir comme un moins que rien, car battu à la moindre erreur de sa part ou de celle de sa sœur. La situation est grave. C'est la grand-mère paternelle qui intervient et prend soin des enfants. Il s'enfuit à l'âge de quatorze ans, ne fréquente plus une seule école et fait toutes sortes de stupidités. Il en arrive à trafiquer des stupéfiants jusqu'au jour où il est arrêté par la police.

Il décide de téléphoner à la maison pour dire qu'il est incarcéré, mais il comprend très vite qu'il va falloir qu'il se débrouille seul, chose qu'il a faite jusqu'à ce jour, comme lorsqu'il s'est fiancé, plus par devoir plutôt que par choix. Après avoir rompu, il laisse son ex seule avec un enfant en gagnant sa vie comme elle le peut.

Une fois sorti de prison cet homme rêve de vivre grâce au théâtre, sa thérapie et son seul vrai moyen de s'exprimer. Il rêve d'une nouvelle femme, magnifique, avec laquelle fonder un foyer.

Cette histoire semble finir ainsi. Elle est une motivation par rapport aux bienfaits du groupe Prison-Back. Mais me vient alors un doute en tête, à qui appartient-elle ?

DANNY

- « 8100 de central. Réponds. »
- « 8100 à l'écoute. »
- « Une fiche pour les éducatrices à la 8119. »
- « Compris. Terminé. »

Vite. Il me faut un autre cahier. Je dois terminer de retranscrire la conversation avec Will. Je me rappelle des mots comme si nous venions juste de finir de parler. Les mots résonnent, je suis ému. Je dois me retenir avant qu'ils ouvrent la cellule. Je ne

²⁸ « Du temps pour le silence de l'écriture puis du temps pour l'écoute attentive de chacun [...] Alors, dans ce temps ailleurs, ils ont raconté [...] leur temps à eux. Celui des souvenirs, les infimes [...] les énormes [...] des regrets - dont on ne se défait pas si facilement quand on a des jours devant soi pour les remâcher sans cesse. Le temps des espoirs [...] qui font tenir parce qu'ils disent [...] la vie sur laquelle on décide, une fois, d'avoir prise. [...] Ils ont inventé d'autres vies, d'autres mots, d'autres jours. Ils ont inventé parce que c'est par là que commence toujours écrire, et que là peut-être plus qu'ailleurs [...] attraper des mots pour fabriquer des histoires a un sens [...] Parce qu'avec les mots, chaque fois, une fois encore, ça recommence. » (Dubois, 2011, p.53)

peux pas me permettre de réveiller la curiosité de l'agent de détention ou de l'éducatrice. Personne de nous n'est pour l'autre qu'une figure dans un rapport apparemment simple, on est tous en train d'observer chaque changement d'humeur.

Les mêmes pensées à l'esprit. Des chemins très proches. Des crises. Des silences. On se soulage, on se comprend. Will m'est si proche qu'ensemble on n'est qu'un. Je trouve en moi ses inoubliables souvenirs. Personne jusque-là n'a jamais pu même les effleurer. Patricia doit le savoir. Je ne veux pas qu'on oublie ça. Patricia a la capacité de chérir profondément cet océan intérieur.

Moi et William partageons la même cellule. Et, maintenant, le même cours. On passe presque chaque minute de nos vies ensemble depuis des semaines. À la fin de ces premières heures de théâtre, il prend aussi la peine de continuer à écrire ce qu'est une pratique artistique, ainsi que son parcours de vie en relation à l'art, comme demandé par Patricia.

Ça me surprend. Je croyais qu'il n'aimait pas beaucoup écrire, et encore moins pour d'autres. Pourtant, une fois rentrés en cellule, nous sommes assis chacun sur notre chaise en plastique, le matériel auparavant distribué par l'éducatrice.

- « Hé Danny ! On remplit un sac-poubelle avec nos cahiers et d'autres objets significatifs et on les enterre dans l'espace dédié à la promenade ! »

- « Oui, bien sûr. Et pourquoi pas dans un pré non loin de là ? Ah oui, j'oublie. On est enfermé. Murs, barbelés... ça te parle ? Écris, imbécile. »

- « Mais t'as raison ! Peut-être que dans tel pré, à notre insu, dans peu de temps un tunnel sera creusé pour une nouvelle sortie d'autoroute. Ce n'est pas un bon plan. Merci, Danny, pour ta putain de rationalité ! »

- « Service. Je pense même que si c'était le cas, cela ne nous traumatiserait jamais. »

- « Hein ? »

- « Même si ça te remplit d'euphorie, c'est une idée de merde. L'endroit caché se perdrait rapidement dans nos mémoires, pour faire place à tout ce qu'on a de mieux à vivre loin de cette taule. Tu comprends ? »

- « (Rires) »

Ça le fait rire. Bien. Je peine à comprendre qui se fout de la gueule de qui. Concentré sur la consigne, je lui dis que parmi les buts de cet écrit il y a probablement le fait de consolider le lien à l'intérieur du groupe de théâtre. Il me fait clairement entendre que si cette rédaction n'est pas que pour lui, alors ce n'est pas un énorme défi. Il avoue n'avoir qu'à tracer des mensonges satisfaisants.

Il aurait appris à cacher des vérités tragiques par sa grand-mère, qui défendait son enfance en agissant de la sorte. C'est précisément à travers ses conversations superficielles et ses fausses relations avec les autres que paradoxalement William l'aimait bien. Selon lui, cette hypocrisie cachait une grande solidarité, car sa grand-mère lui donnait un moyen de s'en sortir. Une alternative aux jugements des autres qui l'auraient confiné au rôle de victime. Soudain, je le lui demande.

- « T'étais victime ? »

- « *Peut-être, mais cela ne deviendra ni l'instrument ni le résultat de "ce que j'aurai de mieux à vivre loin de cette taule". Tu comprends ?* »

- « *Je crois, oui. C'est la théorie de la stigmatisation²⁹ avec ses étiquettes.* »

- « *Peut-être. Moi, je suis convaincu que si j'ai survécu à ma famille c'est grâce à "l'étiquette" que ma grand-mère a empêché qu'on me colle au cul !* »

Aussi malheureux que cela paraisse, c'est une idée que je n'ai pas de mal à reconnaître. À travers son écrit, Will m'apprend qu'il a une bonne imagination et un caractère particulier, en raison de son passé. L'absence de satisfaction, le sentiment d'injustice, de trahison, au sujet d'un monde fantastique qui a échoué, font que dans sa vie, à ses yeux, il ne fait rien de grave en inventant des histoires.

Il accuse le temps et la compréhension des autres, les deux étant toujours insuffisants. Il justifie le fait de s'être construit une autodéfense infranchissable. Il est sur le point de terminer d'écrire et je l'entends chuchoter à soi-même : - « Je ne suis pas tout à fait comblé. Je ne le serai jamais. Personne sur terre. ». Il ne sait pas préciser de quoi il veut se nourrir, mais il laisse entendre que c'est de la vie.

Je ferme les yeux.

- « *De quelle couleur le regard me peindra-t-il l'avenir ? Le jour où je le saurai, je deviendrai un végétal. C'est la loi de la réincarnation. Je suis presque prêt à vivre pour donner la vie, pour devenir un arbre et émaner de son souffle. Je suis à un pas de me sentir faire partie de l'univers... à un pas de... l'univers...* »

WILLIAM

Je ne peux pas croire que je trouve le désir de le faire. Je suis vraiment en train d'écrire ? Sous les consignes de Patricia, je prends un crayon et du papier. Où est-ce que je trouve l'inspiration ? « Celui qui est né avec une cuillère en argent dans la bouche se réglera à jamais, tandis que celui qui a toujours la bouche fermée ne se retrouvera qu'avec des cuillères de merde ». L'inspiration, peut-être que je n'en ai pas.

Quel intérêt de vivre cette expérience de théâtre ? Je veux vraiment y participer ? Oui, mais quand j'écris tout se transforme. Ce n'est plus ce que je suppose, cela ne reflète pas ma pensée. Pas même dans un flux de conscience je n'arrive pas à retranscrire les détails de ce qui se passe dans ma tête. Tout semble si dénaturé, et pourtant c'est riche. Peut-être est-ce la façon dont cela doit être, comme moi.

Dehors, on me connaît pour mes phrases préfabriquées. C'est ce que je suis : un cumul de faits à narrer. Je ne peux pas penser simplement. Si je dois m'exprimer, je me trouve toujours en conflit avec les grandes questions existentielles. Je ne peux pas y répondre³⁰. C'est plus facile de donner les réponses de ceux qui y ont déjà pensé, parlé et écrit. J'évite certaines expériences extrêmes. Je capture les conclusions de ceux qui en ont vécu de nombreuses. Je les intègre dans une partie de moi.

²⁹ Ce que Khun, en parlant du phénomène criminel, explique de la manière suivante : « [...] la théorie de la stigmatisation [...] selon laquelle le fait de mettre une étiquette sur une personne – par exemple par l'intermédiaire du casier judiciaire – fait en sorte que la société attend de cet individu qu'il se comporte conformément à son étiquette et, pire encore, que la personne ainsi stigmatisée aurait tendance à répondre à cette attente » (2005, p.48-49)

³⁰ En référence au profil type du criminel : « [...] On constate que, partout dans le monde, il existe un lien entre l'âge et la criminalité. On commet en effet davantage d'infractions entre quinze et vingt-cinq ans, selon les endroits et les époques [...] à ce jour, l'explication la plus plausible est cependant que la délinquance des jeunes serait le résultat d'une réaction à leur position sociale peu structurée. Un jeune ne saurait pas véritablement où est sa place dans la société. » (Khun, 2005, p.34)

Je suis dépendant de cette absorption, c'est une symbiose. Je ne sais pas comment exister sans ça. Dehors, je ne canalais plus beaucoup les émotions. Mon corps trop mince n'était plus en mesure de les accueillir, il les rejetait par des réactions pas trop adéquates. Ici, je crois construire un regard assez critique sur mes propres conditions de vie. L'éducatrice me dit que ça me conduit vers une sorte d'intellectualisme qui m'éloigne encore plus du monde extérieur. Moi, je sais juste que l'humanité n'est plus que le reflet de personnages importants qui ne lui appartiennent pas. Je me sens étranger à moi-même. Ma volonté est plus fragile. Je suis arrêté, je suis confus, quelque chose en moi a gelé. Je suis là ?

Chaque matin, à la seconde où j'entends la serrure et la voix du chef qui annonce l'heure de promenade, je m'observe dans le miroir. Je répète ce geste comme d'habitude à bout de souffle. Mon regard est mélancolique, mais, en plus de l'apparence, j'espère juste m'y entrevoir moi-même³¹. Ça me console de posséder encore une identité sentée, donc de ne pas pouvoir être comparé à un détenu dangereux. Je me force de m'adapter à des habitudes que je ne contrôle pas. On m'a dit que les psychopathes ne sont peut-être pas tous conscients de leurs comportements. Moi, je reconnais juste être loin de la norme.

Fait chier. Les autres, dehors, font de moins en moins partie de moi. Mon comportement est devenu égal à celui des autres, tous tendant au mal³². Même si je m'exprime bien, je ne me sens pas en sécurité, j'ai peur. Ceci affecte mon équilibre psychologique qui est instable, il est fait de chaos émotionnel. Les racines de mes intentions semblent ambiguës. Ma logique aussi. Aujourd'hui, la colère me fait sentir mieux, je deviens agressif, je détruis les opinions des autres. Parfois sur le moment même, parfois lentement, de façon un peu sadique.

Je parais égocentrique, je me positionne toujours au centre des conversations. On ne peut pas me blâmer pour ça. Je n'ai pas une masse d'amis derrière moi, mais ceux qui ont gagné ma confiance me remercient. Ils ont changé. Les autres détenus sont prêts à me donner une seconde chance, même après un coup de poing, qu'ils ont trop souvent mérité. C'est ce qui rend la culpabilité encore moins soutenable.

Patricia me donne une sorte de sérénité. C'est une personne qui a compris que, si on ne veut pas le voir, il n'y a pas de profondeur, mais qu'un ensemble d'images floue. Elle ne me ment pas, elle me dit ce qu'elle entend sur moi : - « Attention ! Il commence par ça et puis on ne sait pas où il finit [...] Cet homme est un point d'interrogation ». Puis elle me dit : - « Ton raisonnement, Will, peut paraître absurde pour beaucoup de monde, mais pas pour moi. Je le vois comme une ressource. Tu es en mesure de savoir créer, mais pour donner une forme convenable à tes idées, vu que tu souhaites donner de la profondeur à tout, il faut t'arrêter à chacune de ses caractéristiques. J'aimerais te permettre de comprendre que tu adoptes une précise façon de disparaître de toi-même, par tes propres moyens. Tu me fais penser à un mandala de sable et au vent même qui le modèle. Tu vois ? Cette déperdition, écris-la. ».

Je cherche constamment à trouver l'image de moi tout en découvrant qu'elle m'échappe toujours. Je suis humain ? Et ma place elle est où ? Sur Terre. Quelle horreur ! Je ne veux pas me détacher de la nature, si mystique, sans elle je me sens

³¹ « [...] Il faut percevoir ce que représente la pression du quotidien, vécue comme autant de repères temporels mais agissant comme un rythme aliénant pour l'homme ou la femme enfermés, les mettant dans cette situation paradoxale d'un rituel journalier attendu et redouté. Attendu car rassurant, redouté parce qu'il agit comme un miroir grossissant dans lequel se reflète la plus grande des solitudes » (Dubois, 2011, p.50)

³² En référence à la culture de l'institution carcérale, Combessie (en citant Clemmer, 1940) développe le concept de : « Prisonization [...] définit comme un processus d'assimilation des valeurs et qui se manifeste au travers des modes de vie propres à l'univers carcéral. Plus l'enfermement dure, plus le détenu incorpore des habitudes spécifiques au mode carcéral : ne plus ouvrir de porte, faire ses besoins devant témoins, ne prendre aucune initiative, etc. » (2004, p.71)

incomplet. Moi, je lui appartiens. On fusionne, car, les deux, on ne guérira jamais, on subira toujours les injustices et les malentendus de l'inconscience humaine. Patricia dit : - « Quelqu'un comme toi, Will, qui remet tout en question, peut facilement apprendre à ne pas exclure une mise à l'épreuve de lui-même. Tu comprends ? Demande-toi toujours si tu t'es comporté de manière appropriée et, lorsque le contraire se produit, attends-toi à savoir t'excuser ou à trouver un compromis. »³³.

Mais moi, je ne peux pas encore admettre mes erreurs. Demain, je vais arrêter ce cours de théâtre.

DANNY

Le bonheur est si loin de Will que son seul souvenir l'émeut : - "Je suis triste, parce que je me sens heureux", il me répond lorsque je lui demande s'il va bien. Je crois qu'après le théâtre, en lui circule une prise de conscience de ses émotions. Elles doivent sortir. Mais ce sentiment est si fort que la crainte de ce qu'il peut percevoir le mène au besoin de fermer les frontières des sens, les portes de l'âme.

La fiction des jours d'après, des heures suivantes même, ça le brûle. En s'étant approché du bonheur, Will enfile encore une fois les masques dont il dépend, qu'il connaît mieux que ses propres sentiments. Mais ceux-ci mutent et l'entraînent dans le plan de l'imagination : - "Mes masques me tournent autour comme des esprits qui revendiquent leurs présences. Ils me damnent à jamais de les nommer. Ils me forcent à me battre entre la leur et ma position dans la vie", c'est ce qu'il me dit.

Le théâtre devient pour nous une maladie, au début dramatique, mais pour finir comique. Un espace apparemment très long qui peu de temps après se présente comme un bref instant dans lequel passent tous les sentiments. Comme une histoire d'amour jamais réussie, que moi et Will connaissons bien. Dans le théâtre, il a tout. Il est difficile pour moi de savoir ce que Will y cherche, car il y trouve ce qu'il veut. Je l'entends encore répéter en cellule : -"soit seul et juste moins fier si mort... t'as besoin de t'en aller... nous portons tous un cadavre dans nos mains", et plus Will s'approche de la fin de son récit, plus il craint de s'en approcher.

- « Dis-le Danny, c'est tout. »

- « Te dire quoi ? »

- « Si tu ne te souciais pas d'elle, t'en parlerais pas. »

- « Je n'ai rien dit, en effet. »

- « Avec tout le respect, je ne comprends pas comment toi, homme de mœurs, tu peux laisser tomber l'une et pas l'autre personne ? »

Je ne lui réponds plus. Je reste assis à me demander ce qui se passe dans sa tête. J'ai l'impression qu'en lui s'enracine l'idée qu'il se sent moins seul quand il n'y a personne. Ou un intrus, suivant les remarques qui le touchent, en dépit de leurs superficialités. Je choisis de me taire. J'aimerais lui faire plaisir, mais il se comporte comme un fou. C'est pour ne pas avoir à donner une seule explication ? Le monde comprendra un jour ce qu'il ressent ?

³³ « Suivant les époques, on voit changer les intervenants chargés de mettre en œuvre le traitement des détenus : prêtres, médecins, psychologues, travailleurs sociaux... mais la logique est la même : faire prendre conscience au détenu de sa responsabilité dans l'acte qui a entraîné la condamnation pour l'amener à mieux se conduire ensuite. » (Combessie, 2004, p.54)

Moi, je ne sais pas exactement depuis quand, mais je sais que quelque chose s'est passé en moi. J'ai cessé de répondre aux lettres, aux gens. Je n'en ai pas la force, ni l'envie, ni le courage. Et, pour Will, le sens du courage est celui de faire quelque chose contre l'image que les autres se font de lui. Ce qu'il lui a coûté l'enfermement et presque le risque de se voir ordonner un article 59³⁴ par le juge ! Lorsqu'il lui a demandé de changer de comportement, il paraît qu'il a répondu que la paix dans le monde est un concept plus facilement réalisable.

Will se convainc qu'à travers la communication violente il réveille les esprits des autres. Il doit avoir lu ça dans un livre à la con. Ou pas. Je ne crois pas que ceux-ci l'ont autant affecté. Il y a une seule coïncidence que je ne m'explique pas : comment est-ce possible que je souffre à l'idée de le perdre, alors que peut-être je ne l'ai jamais vraiment connu ?

Je l'apprends par moi-même, ou plutôt, je me force à apprendre à connaître et à accepter une fraction de ce qu'il est³⁵. Mais je sens qu'il représente beaucoup d'autres choses. - "Je suis comme ça.", il me dit. - "Si l'on est capable de bouger quelque chose tout seul, les mouvements des autres ne comptent plus tellement. D'eux, il ne reste que l'observation désintéressée.", il ajoute insouciant de l'opinion des autres qu'il juge trop fausses.

J'aimerais qu'il soit plus touché par l'environnement, qu'il atteigne le contexte et découvre combien la réalité elle-même n'est jamais ce qu'elle lui semble. J'aimerais qu'il brise les parcours tracés. Ce sont ceux-ci qui l'ont emmené ici. T'es qui, Will ? Derrière quel personnage des « trafiquants de rêves » tu te caches ? Un bohème, artiste, pauvre, paumé, mais libre ? Un sage, presque nuisible, mauvais, mais pas violent ? Ou juste un inutile, désordonné, squelette déformé ? Aide-moi à le savoir. Tout ce que je sais c'est que si tu n'étais pas toi-même, je voudrais que tu le sois. Pourquoi t'es ici ? C'est ça l'indépendance que tu désires tant ?

Je ne crois pas. Ici, t'es statique. -"Je veux juste que le monde m'oublie", tu chuchotes. Il te faut de l'autodiscipline Will, te donner la permission par toi-même de te développer, de te construire une identité sensée. La prison suit toujours les mêmes règles et peut-être qu'un jour elle ne te pardonnera pas. Moi, je ne peux pas t'offrir plus de clarté ou d'indifférence, tout ce que j'ai c'est le silence.

WILLIAM ET DANNY

- « Salut ! (Moi et toi on ne se salue presque jamais quand on doit se quitter pour des déplacements. Je ne pense pas que cela nous dérange ; le vrai problème se pose quand on se rencontre et, sur ce point, je suis sûr que t'es d'accord aussi. Dans cette fraction de seconde, on enferme toute la force qu'on a accumulée en nous. Le contact de nos mains n'a rien à voir avec n'importe quel geste symbolique de fraternité. C'est violent. Chacun de nous veut indiquer avec la force qu'il domine l'autre. Le regard fixe signifie qu'on n'a pas peur et qu'on sera prêt à faire face à l'autre dans toute circonstance. On génère un match qu'on croit contrôler tous les deux, mais ce n'est qu'un jeu dont on perdra les règles tôt ou tard. Peut-être qu'il établit déjà à lui seul quels sont les codes à suivre. C'est un duel infernal entre nos inconsciences, qui nous condamne à perpétuer les mêmes mouvements, qui vit en

³⁴ « Mesures thérapeutiques institutionnelles. Traitement des troubles mentaux. » Tiré par le Code pénal suisse, consulté le 21 août 2015. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/201307010000/311.0.pdf>

³⁵ En référence aux troubles mentaux au sein des prisons : « [...] Le nombre des détenus souffrant de troubles psychiatriques est en forte augmentation – et cela rend particulièrement difficile le travail des fonctionnaires pénitentiaires, des médecins pénitentiaires... et la vie de l'ensemble des personnes qui sont amenées à les côtoyer, à commencer par leurs codétenus. » (Combessie, 2004, p.27)

se nourrissant du temps qui passe. Ça se remarque lentement sur nos corps, ce temps, qui n'en a rien à foutre de remédier à nos situations) »

- « Salut Will ! (Comme d'habitude, tu concentres dans tes mains tout le mépris que t'éprouve. Quand on se salue, j'ai l'impression d'être tombé dans un piège. Même si j'ai appris à te connaître, quand t'es face à moi, je ne suis toujours qu'un adversaire à tes yeux. Je crois être l'objet d'un malaise qui appartient à ton vécu. Ce n'est que le résultat d'une intime conviction, j'imagine sans doute que t'as vécu une souffrance sans fin dans ton passé, mais j'accepte l'idée d'être jugé digne de cette attention. Au fond, je ne saurai jamais ce qu'il se passe dans ta tête. Je ne peux pas t'en vouloir pour ça) »

- « Ça va ? (Tu crois en moi comme à un fantôme que tu respectes, que tu vénères comme s'il existait vraiment. Quel lâche. Tu ne te rends pas compte que je suis intouchable. Ça te plaît, tu savoures chaque instant de ma présence, tu souris avec complaisance. Quel égoïste naïf ! Tu crois avoir trouvé le moyen de recevoir des attentions gratuites de ma part ? Moi, je n'ai suffisamment d'attention que pour moi-même. Je sais comment sembler indifférent à ça, l'apparence est l'une des choses qui importent toujours le plus chez les autres. Achève donc ce cercle de vanité et d'autocontemplation si tu réussis) »

- « Bien et toi ? »

- « Bien. (Je ne sais pas comment le soutenir encore. Ce geste, je ne sais pas comment le défendre. Il est vide de sens, il ne cache rien, il n'est pas inconnu, il n'a pas de vérité. On se salue pour échanger le reflet de regards vides et unidirectionnels. Ça me fait mal. C'est comme ça qu'on se démontre du respect mutuel ? De l'appréciation ? On n'est pas modelés sur la volonté de trouver le moyen de rendre la pareille à l'autre ? T'as été honnête dès le début ? C'est moi qui mentais ? Cette taule a choisi pour moi encore un test à réussir : te faire face. Toi, un être que j'aime plus que moi-même, juste pour le fait que tu n'as pas ces pensées en tête. Ces idées qui me blessent plus que toutes violences physiques, plus qu'un coup de poing ou n'importe quel serrement de mains) »

III. 2^{ÈME} ACTE

REBECCA

- « Salut Rebecca (tu t'es décidée à me rendre visite ?) »

- « Hé ! Will, ça va ? T'as l'air en forme ! »

- « (Tu te fous de ma gueule ?) Ça va, et toi ? »

- « Putain ! Faut que je te raconte, tu ne te rends pas compte. Ils se sont passés tellement de trucs. Je ne sais même pas par où commencer. Alors, tu te souviens du salon de coiffure l'an dernier ? Ça fait... euh... un, oui un an déjà ! Voilà, j'y suis toujours. Bref, ce n'est pas grave. C'était dégueulasse tu te souviens ? L'histoire du fric et tout. Ils me traitaient de pute. Ouais, ouais. Moi je n'ai jamais piqué de leur caisse, mais bon... Une des filles m'avait pistonné pour un autre salon, mais c'était un trou horrible... Bref, j'suis restée après que la connasse est partie. Hé ! Le premier jour, Will je te jure, le nouveau patron me pose la main sur les fesses. Putain ! Il est marié quoi. Je ne sais pas qui c'est, elle n'est jamais venue au salon. Enfin, lui il voulait coucher avec moi quoi ! Il me dit "je t'aime" et tout. Mais à moi ça me rappelle ce film horrible ! Tu vois lequel ? Voilà, moi je ne voulais pas ! Au début. Après, bref. Je lui avais dit. Puis, il me disait tout le temps que j'étais la femme de sa vie et tout... Bordel, alors... tu seras fier de moi, écoutes. Je me chiais dessus, la semaine dernière, mais après tout ça je lui dis "ça suffit maintenant !" »

[...]

- « (Tes cheveux sont différents. Tu n'es pas la même. Découvrir que dans la vie on n'obtient pas toujours ce qu'on veut ça change aussi) Tu ne fréquentais pas un gars il y a deux ans ? »

- « Oh ! S'il te plaît. Ça, c'est autre chose... Tu sais Will, si je décidais de changer de job ça sera juste parce que je suis tombée amoureuse et... ».

[...]

- « OK (tes mains sont si belles. Amoureuse ? C'est bizarre de t'entendre dire ça. Je croyais que le plaisir était la seule chose qui t'importait. Sans ceci ton intérêt ne durait pas longtemps avant). »

- « ... Je ne peux pas y croire ! Si t'y penses, la vie est si moue quand il n'est pas là... »

Je capture ça dans un monologue sans fin de Rebecca : - "C'est incroyable de voir comment l'absence d'une personne peut affaiblir toute une vie.", elle le dit. Intéressant. C'est ce que je veux raconter aussi. Ma vie va recommencer. Sans plus ni moins de responsabilités que celles d'aujourd'hui. Je trouve un travail, de l'argent. Ensuite, je pars un moment. Je rentre de longs voyages. Je me fais un tas d'expériences avec des petits boulots. J'investis mes économies dans une baraque avec quelques amis. On la remet à neuf et on fait quelque chose. De l'art aussi. Génial. Un lieu où satisfaire les énergies qui doivent circuler. J'y suis.

WILLIAM ET DANNY

- « *La vie je ne l'ai pas vraiment vécue, tant de fois je me suis proposé d'y mettre un peu d'ordre, mais je ne l'ai jamais fait pour ne pas perdre de temps. »*
- « *Et à moi, il me semble n'être parti qu'avec un sac et être arrivé sans rien du tout. Will, tu peux éteindre maintenant ? »*
- « *J'ai tiré mon monde du chaos et voulu que ceci me dise ce que je suis vraiment et non pas comme je m'en souvenais dans la confusion. J'avais besoin que rien ne soit modifié pour moi. »*
- « *Tous ont quelque chose à défendre d'eux-mêmes, leur réalité, leur vécu³⁶, et en cela tu n'es pas si différent. »*
- « *Des infractions... c'est parce que je finissais toujours par tout manipuler, j'aspirais plus que d'autres à avoir tout sous contrôle. Maintenant, j'ai l'impression d'avoir commencé une nouvelle vie sans maladie ni rébellion. Je suis en mesure de lire en lisant et non pas en me brouillant l'esprit de vaines pensées. Les réponses à ce que j'ai besoin de savoir sont toujours sous mes yeux, c'est moi qui n'ai pas encore commencé à regarder. »*
- « *Jusqu'où sera-t-il capable d'arriver cette nuit... ? »*
- « *J'éteins et je me la ferme dans une minute, Danny. Je suis sur un truc pour la pièce ! Je dois l'écrire. Je pense à ce que j'étais jusqu'à la prison. Devant les autres, je me révélais être un gars disponible mais ce n'était pas moi. J'étais triste, je pensais au suicide pour en finir une fois pour toutes, pour échapper. Certaines personnes m'engloutissaient avec leurs problèmes à la con sans le moindre doute sur ce que j'étais en train de traverser. Ça m'opprimait. Pas un mot de consolation, d'encouragement, rien, jamais rien. J'essayais toujours de réprimer mes sentiments. J'en peux plus. »*
- « *T'écris d'un personnage qui apprend à cesser de jouer à faire semblant d'être heureux, maintenant ? »*
- « *Regarde cette cellule. Tu ne te sens pas enfermé par ton propre choix ? Moi si. Je me suis toujours condamné tout seul. Les murs autour de moi ne sont que le fruit de mes absurdes décisions. Je ne suis pas comme toi, je n'ai pas un vrai chez moi dehors. Le temps passe, mes blessures ne se referment pas encore. »*
- « *(J'entends tes douleurs refaire surface dans tes longs cauchemars) Moi non plus je ne peux pas m'endormir la nuit et me réveiller le matin comme si de rien n'était. Et même mon état d'éveil n'est pas dépourvu de tourments. Mais, fais une fiche pour le médical ou pour l'aumônier. »*
- « *Mais pour quelle putain de raison dans cette putain de vie on ne peut pas voir un putain de rayon de lumière ? Dans ce monde pourri, on devrait être autorisé à se sentir bien aux yeux de tous... et personne ne l'est jamais. Il y a toujours quelqu'un de prêt à l'attaque... Et puis, à ces faux néons, mes yeux ne peuvent pas s'adapter... Mais qui oserait prier à nouveau ? Disperser des mots dans le vide devrait nous donner un sentiment de plénitude... Nous permettre d'être en mesure d'espérer même dans le néant qui remplit nos jours ? Mais ouvrez vos yeux bordel ! Au lieu de parler à quelqu'un qui n'existe pas, agissez pour ceux qui souffrent... On*

³⁶ « [...] Chaque décision trouve donc son explication dans le passé de la personne qui est amenée à la prendre [...] nos décisions et nos actes dépendent sensitivement de l'ensemble des conditions initiales que représente notre vécu [...] la théorie du chaos démontre qu'il est possible de guider les choix de certains individus de manière à leur éviter de commettre des infractions » (Khun, 2005, p. 54)

ne sait même plus pourquoi on attend... nous ne luttons que pour des causes perdues... que pour... des causes perdues... des causes perdues... perd... »

- « ... bonne nuit, Will (ces derniers mois sont difficiles. Je ne pensais pas que tu les traverserais ainsi. Je te souhaite de te réveiller de ce cauchemar, de rire et plaisanter sans devoir faire semblant que rien ne s'est passé, sans avoir besoin de te chatouiller. Peut-être que tu penses que les amis, maintenant, ne sont qu'imaginaires. J'espère que tu saches que ce n'est pas vraiment le cas. Je sais qu'une partie de toi pense que la vie n'a pas réellement de sens jusqu'au jour où elle soit partagée avec quelqu'un. C'est peut-être de cela que tu as peur, ta vie est soudainement sur le point de perdre le peu de sens qu'elle a). »

- « J'en peux plus. Je commence à entrer en collision avec ce qu'il y a dehors. C'est tout le contraire, t'es d'accord ? C'est mouvementé, juste ? Alors, pourquoi ici on suit les schémas d'une entreprise ? J'apprends un certain savoir-être, mais j'en fais quoi après ? Les gens me verront toujours de la même façon, voire pire. En quoi cela n'est-il pas aussi une infraction à l'être humain ? Ici, on m'encourage à suivre cent-mille règles qui ne me mènent nulle part. C'est qui à transgresser³⁷ ? »

- « Être enfermés nous confronte avec la réalité, faite de restrictions et interdictions, ici, comme partout. Il n'y a qu'à se la fermer, Will, personne n'est tout-puissant. Heureusement ! »

- « Le pouvoir n'est qu'un cliché. On y est passablement exposé tous les putains de jours et pourtant la prison n'est qu'un rouage parmi les calculs économiques sans fin. Pourquoi ne se place-t-elle pas au centre des questionnements des politiciens ? Les opportunistes, comment prétendent-ils que dans ces murs on puisse s'occuper de la misère humaine ? Et de la violence ? Les discussions qui en naissent meurent si rapidement qu'elles font ressembler l'isolement un concept plus praticable de l'insertion³⁸. Tout doit être aligné et ça suffit comme ça. »

- « Bien sûr, c'est plus facile. Il y a de l'emploi pour l'État et personne n'est à blâmer ni ne doit répondre à trop de questions, chacun payant ses factures et continuant ainsi, jour après jour. »

- « Ça me bouffe à l'intérieur. Comment puis-je supporter ces personnes ? Leur subordination, leur condition à compter le temps juste pour arriver au week-end : ça me dégoûte ! Ma vraie peine est celle de m'accoutumer au travail, à la prison même. C'est une drogue, sans cette occupation on n'est plus capable d'éprouver du plaisir. N'as-tu pas peur de te laisser aller à la routine, au fil des jours, à l'oubli ? »

- « Je suis quelqu'un de pragmatique moi. »

- « Partout où je regarde, je vois des limitations que je ne sais pas comment surmonter. Tout le monde cultive des relations que par besoin. Des rapports courts et transitoires, avec les autres autant qu'avec eux-mêmes. Nos vies sont suspendues entre fausses sécurités dans des espaces vides et des vérités inconfortables à cacher. Nos jours sont une parade d'inconfort, tout le monde rode et personne ne sait où il va. Le fondement de la honte, maintenant, est que

³⁷ En référence à la nouvelle formule d'internement afin d'améliorer la protection de la sécurité publique : « [...] il ne semble pas aisé – voire impossible selon certains – de concilier la volonté populaire avec les engagements de droits international public de la Suisse dans le domaine des droits de l'homme. » (Brägger, 2007, p.4)

³⁸ « Depuis que l'homme a érigé la liberté en bien suprême dans le courant du XVIIIe, l'enfermement – représentant la perte de cette liberté – est progressivement devenu le châtement judiciaire par excellence, au détriment de la compensation et de la punition par le biais d'une peine pécuniaire » (Khun, 2000, p.109)

l'humiliation soit visible à tous. Pendant des décennies des sociétés de marketing étudient l'orientation des jeunes en humiliant leur protection de la personnalité en droit civil, et qu'est-ce qui se passe ? Rien. Quelles sont les limites de la légalité ? Elles existent toujours ? Envers qui sont-elles adressées ? »

- « *Des changements se sont produits ces derniers siècles, mais pas dans le bon sens. Certaines conséquences étaient inattendues, rapides. »*

- « *C'est déjà trop tard. L'ADN lui-même a changé chez les gens dehors, grâce à l'impact du confort inutile de l'enfermement. Tu sais, aux conflits éthiques de cette époque j'aurais bien préféré les difficultés physiques du passé. J'ai envie de tout quitter. Je me bats avec des mots qui me sont imposés, contre des personnes que je ne veux plus entendre. »*

- « *Des mots il y en aura partout où t'iras. »*

- « *Je m'en fous, ils seront moins indéchiffrables que ceux auxquels on est soumis à l'intérieur de ce champ de tir. Personne n'a encore découvert que le silence est parfois la seule vraie réponse. L'isolement n'a pas une seule clé de lecture et, surtout, il ne doit jamais devenir un message. Je me refuse de célébrer parmi ces cellules tachées de mégots, toutes ces tragédies. Enfin, merde on n'est pas dans une taverne ! Parfois, je me sens comme à un carnaval, où quelque chose qui ne peut pas se manifester, le reste du temps, émerge. Comme si l'on était encouragé à faire étalage de nos instincts. »*

- « *Dehors aussi. »*

- « *Mais ça n'a aucun sens ! De cette façon, les parents peuvent être accusés de drainer l'esprit de leurs enfants et tous sont légitimés à détester les étrangers. Ça craint ! Ils ne sont même pas plus criminels que les autochtones, je l'ai lu dans un livre³⁹. Mais, au lieu de se rendre compte que, vu que l'étranger n'a aucun moyen de subsistance ni d'outils de formation ni le droit de vote, ce n'est pas si surprenant qu'il trouve refuge dans une vie de prédateur nocturne, non. Les gens ne cessent de se sentir comme des animaux pourchassés et ne s'adoucissent que par la sécurité de l'enfermement, même lorsque les mots deviennent de plus en plus insuffisants pour le décrire. »*

- « *Cette société veut éliminer ses problèmes à travers le symptôme d'autres problèmes⁴⁰ et, évidemment, elle n'obtient que des effets secondaires. Ce système transforme les sentiments et les idéaux en surveillance et punitions, plutôt que de travailler à la résolution des traumatismes de ses citoyens, en les aidant à chercher des fondements stables. »*

- « *Te souviens-tu de ce slogan de vote où un mouton blanc donnant un coup de pied à un mouton noir était peint sur la surface du drapeau national ? Parce que, au-delà du message explicite contre les étrangers, ce n'était pas tellement l'image représentée qui était monstrueuse. C'est que la politique s'adressait à la population comme à un troupeau, à une nullité ! »*

- « *C'est dangereux de suivre aveuglément... c'est comme cela que dans le passé des théories inhumaines de monopole ont été fondées. »*

³⁹ « [...] les immigrés sont en majorité de jeunes hommes [...] ils font rarement partie des gens socialement favorisés [...] le fait que certains immigrés proviennent de pays en guerre, dans lesquels l'état lui-même montre l'exemple de la violence à ses ressortissants [...] les peines de substitutions leur sont bien moins souvent appliquées qu'aux nationaux [...] les lois d'immigration européennes sont devenues draconiennes. De plus, le marché du travail est saturé, surtout pour les ouvriers sans qualification. Toutes ces raisons expliquent probablement pourquoi certains étrangers entrent dans l'économie souterraine. » (Khun, 2005, p. 40)

⁴⁰ En référence à l'enfermement des étrangers en situation irrégulière : « Il ne s'agit nullement de les neutraliser, encore moins de les éduquer, puisqu'on n'envisage pas leur réinsertion dans notre société ; il s'agit seulement de leur faire voir qui est le maître : "vous vous obstinez à rester ? Allez donc faire un tour en prison avant d'être expulsé !" » (Combessie, 2004, p.14)

- « Je suis révolté ! »

PATRICIA

En matière de jeu, j'essaye de clarifier les concepts de théâtre Prison-Back liés en particulier en ce qui est des formes. La participation avec le visage, le mouvement qui, mis à part lors du sport, prend peu de place dans le quotidien des détenus et doit donc être élaboré. J'essaye toujours de rappeler aux participants que, sur scène, ils n'ont pas besoin de changer totalement leur façon d'être. C'est-à-dire qu'ils ont le droit d'y mettre du leur, d'être naturels. Ceci, afin que la représentation soit le plus crédible possible, mais surtout pour qu'ils se sentent le moins contraint possible. Je compte là-dessus.

Parfois, je suis moins attentive à ce qu'ils disent et plus à ce qu'ils expriment avec leurs corps⁴¹. En général, ce n'est pas la voix qui leur manque. La peur de faire des erreurs les conduit à accélérer les choses et donc à ne pas permettre aux spectateurs de comprendre. Ce qui donc pour l'acteur n'est qu'un rosaire, se perd dans l'espace vide que son personnage se laisse derrière lui.

La crainte des pauses, des coins de silence qui doivent être remplis en tout temps avec de gros mots, des soupirs ou des grimaces, les empêche de parler clairement. Il est essentiel de leur apprendre à s'écouter, à s'entendre, mais surtout à prendre le temps de terminer leurs phrases. C'est une façon de les motiver à bien choisir leurs derniers mots, qui sont essentiels pour comprendre leurs propos. Cette compréhension de la parole n'est pas importante que pour l'acteur ou le public, mais elle doit devenir une valeur en elle-même. Une habitude à acquérir dans la vie de tous les jours, pour savoir mieux s'exprimer.

Parmi les satisfactions et les nombreux défis que le théâtre m'offre, mon moment préféré est l'assignation des parties. Lorsqu'on choisit et rassemble les récits des participants et que je discute avec eux individuellement et en groupe. J'essaye de comprendre et de connaître leurs liens avec les personnages⁴². Je dis aux acteurs que le compromis entre eux et les personnages est que les uns peuvent aider les autres à prendre vie, uniquement si les autres aident les uns à se faire comprendre.

Pour chaque détenu, je dois adapter les approches, les méthodes et les élaborations du théâtre Prison-Back. Si je pense à Will, ça ne se produit jamais qu'il ne soit pas en mesure de comprendre son personnage, parfois il se confond plutôt avec lui. Alors, j'observe sa détermination à surmonter ce défi. Un chemin d'innombrables essais, mouvements, formes afin que Will change, en perdant ses préoccupations, son souffle, sa marque, et devienne son personnage. Il m'interroge sur comment il réagirait avec ce caractère particulier, et je renvoie la question à l'ensemble des participants en leur demandant ce qu'ils feraient au moment précis⁴³. Jusqu'à ce que, spontanément, il puisse même penser comme son personnage.

⁴¹ En référence à ce que dit Killias (en citant Schmerl 1978) : « Contrairement au comportementalisme qui ne s'intéresse qu'aux manifestations tangibles, l'approche cognitive se concentre sur les processus qui se situent entre le stimulus et la réponse de l'organisme, à savoir les perceptions, leur "codage", les valeurs et les attitudes ; bref aux cognitions qui, seules, permettent aux individus d'intervenir activement dans leur environnement social et de ne pas se contenter de réagir par réflexes conditionnés. » (2001, p.246)

⁴² « Le personne-acteur-personnage consiste en la recherche d'un répertoire d'actions théâtrales de telle sorte que chaque instant soit un microcosme de l'évènement dramatique, à la frontière entre quotidien et spectaculaire, entre réalité et fiction, dans le passage de la personne à l'acteur puis au personnage » (Dubois, 2011, p.19)

⁴³ Killias (en citant Bandura & Walters, 1963, et Walters/Parke/Cane, 1965) : « En observant les autres, l'individu apprend aussi les conséquences engendrées par certains comportements pour autrui » (2001, p.247)

WILLIAM ET DANNY

- « Ça me tourmente de penser que les spectateurs de notre spectacle prendront mon personnage avec eux. Pour toi ce n'est pas pareil, dans tous secteurs de la prison, je suis sûr que tu tiens un sourire au bout de tes lèvres quand quelqu'un t'approche et d'un regard fixe te demande : - "Toi, t'es pas un des gars qui font du théâtre ?". L'idée qu'un étranger puisse me connaître sous une autre identité m'inquiète. Si je lui ai plu, il se souviendra de mon personnage comme une sorte d'ami imaginaire. Tu t'en rends compte ? »
- « Je pense qu'acteur et spectateur sont liés par une relation imperceptible oui, basée sur un mutuel échange de don et de réception de sensations, c'est tout. Ça te laisse perplexe, Will ? »
- « Comment l'immortalité du personnage peut-elle se déterminer par une relation établie dans l'imaginaire commun ? Ça veut dire qu'on peut ou l'on doit dire quelque chose de plus juste si cela n'arrive pas ? Enfin, la vie est plus vie quand on la vit ou quand on la regarde ? »⁴⁴
- « Désolé, je ne sais pas comment servir de médiateur entre la curiosité insistante de tes questions et l'absence de réponses concrètes. »
- « Ça ne t'angoisse pas ? Non, bien sûr. Tu te fous de mon esprit d'escalier. »
- « Hé ! Socrate souriait aussi lorsqu'il a su ne pas savoir. »
- « Et toi, qu'est-ce que t'en sais ? »
- « Bein, tu veux qu'il fasse quoi d'autre ? »
- « Qu'il me dise comment se passe la rencontre des personnages auxquels on donne la vie avec le spectateur ! Il va les transformer dans son esprit ? Et les personnages vont le changer ? Qui deviendra-t-il et pourquoi donc ? »
- « On peut se poser les mêmes questions à propos des vraies personnes dans la vie de tous les jours. »
- « Ça ne t'effrayait pas ? »
- « Mais ! Non, c'est normal. Tout le monde prend congé de certains côtés enfantins avec l'évolution de la maturité. La fin d'un spectacle est la fin d'un voyage dans lequel on doit tous abandonner les rôles avec lesquels on a fait un bout de chemin. Oui, même s'ils étaient issus de l'imagination, l'attachement éprouvé pour ses personnages était vrai. Oui, la nostalgie ressentie du fait qu'ils sont laissés derrière est réelle. Mais, c'est la même chose pour tous. On partage des victoires et des défaites et enfin, faut savoir lâcher prise. »
- « Je ne connaîtrai jamais l'avenir de mon personnage alors... pas plus que le mien. J'observerai figé le spectacle que ce trou me réservera chaque jour⁴⁵. C'est en accord avec ma réalité, le théâtre : j'y nais, j'y grandis et j'y crève tous les jours. »

⁴⁴ Killias (en citant Sarason, 1976) dit que : « Comme l'apprentissage se fait essentiellement au moyen de l'observation, l'éventail des comportements et des techniques appris par une personne dépendra de ce qu'elle a pu observer dans son environnement social » (2001, p.246)

⁴⁵ L'expérience quotidienne de l'incertitude que Combessie explique ainsi : « L'organisation réglée et contrôlée des différentes activités en détention ne doit pas faire oublier une caractéristique fondamentale et souvent méconnue [...] l'incertitude. Elle est plus évidente pendant toute la phase d'enfermement avant le procès [...] concerne alors avant tout la situation judiciaire [...] chaque jour est potentiellement porteur d'une décision qui change radicalement l'existence [...] le détenu peut être contraint de changer de cellule, de compagnon de discussion, de type de travail (et donc de revenu), d'heure de promenade... il peut être transféré d'un établissement à l'autre – parfois sans avoir le temps de prévenir ses proches qui lui rendent visite [...] » (2004, p.45)

PATRICIA

J'ai rencontré Will à travers le théâtre. Au début, le temps de parler, de se raconter, de jouer comme le faisaient les autres détenus dans le groupe Prison-Back a un peu manqué. Mais, même si je ne le connaissais pas depuis longtemps, Will m'est vite devenu très cher. À mes yeux, il était courageux en acceptant un tel rôle dans un si court laps de temps et dans un nouveau groupe. Ce n'était pas donné. Aujourd'hui, je suis contente de l'avoir dans la troupe et je crois qu'il y passe de bons moments lui aussi.

Depuis que Will nous a rejoints, avec tous les participants nous avons coécrit deux spectacles. Deux histoires complètement différentes, tout comme l'étaient les expériences dans lesquelles les détenus se sont immergés. Dans la dernière mise en scène, il y avait une douzaine de détenus âgés de dix-huit à trente ans. Aujourd'hui, ils ne sont que cinq. Ils sont tous très jeunes et ont une grande complicité.

Avec les mois qui passent, les détenus responsables de la scénographie, de la musique, des lumières et de la régie sont en train de partir peu à peu. Les transferts, les libérations, le stress de l'organisation, des préparatifs frénétiques avant les spectacles provoquent parfois des malentendus et des désaccords et causent la dissolution d'un groupe et la naissance d'un autre. Le besoin de changement aussi se fait sentir. Au fur et à mesure de l'aventure, le jeune âge de certains détenus se change en maturité et c'est ainsi que le théâtre se transforme avec eux, ils grandissent ensemble⁴⁶.

Dans le deuxième spectacle, Will et le prince qu'il joue fusionnent un peu l'un avec l'autre. Et, alors il découvre une parmi les beautés du théâtre : - "J'ai en don des ailes qui me permettent de rêver et de fuir dans des pays lointains", il me dit. Et, je lui réponds : - "Quand tu en reviens, peut-être ça sera un peu difficile, mais souviens-toi de qui a pris ces ailes, ce rôle chargé de sensibilité". À cette occasion Will en fait connaître un peu plus sur lui, et je remarque qu'il ne croit pas trop aux compliments qu'il reçoit. Il n'admet pas ses qualités. Ce spectacle s'avère important, car il lui permet de reconnaître ses bons côtés. Je lui dis : - "Si on se laisse briser le cœur par les événements, comment pouvons-nous ensuite ajuster le cœur des autres ?", à la fin il ne sait plus quoi dire au prince qu'il devenait. Ça le blesse presque de se détacher de ce personnage, mais le temps est venu pour lui dire au revoir : - "Retourne gentiment auprès de la princesse de ton histoire, et laisse-moi libre de vivre la mienne", lui disait Will. J'étais émue.

Je me suis vite rendue compte que dans ce monde, Will se sent serré, qu'il est nécessaire qu'il apprenne à faire confiance aux gens et supposer que tout seul, il n'ira pas où il désire : - "Parfois, il suffit d'écouter, on a besoin de cela aussi. Le monde a quelque chose à nous dire et c'est peut-être important". J'espère qu'aujourd'hui il le ressent plus fort, qu'il laisse tomber quelques briques et réalise que la vie n'est pas si lourde, qu'il peut s'en sortir même en ayant quelques réticences en moins.

Avec les spectacles qui naissent des récits à l'intérieur du groupe Prison-Back, mon objectif est que toutes ces histoires soient comme un souvenir de la vie, d'un événement exceptionnel où il arrive que, parfois, les rêves se réalisent.

⁴⁶ « On peut travailler avec eux cette notion de respect à partir des prises de rôle, en y introduisant une dimension démocratique, qui est celle d'accepter et de défendre la dignité d'autrui dans sa différence. [...] Dans cet espace de culture reconstituée, ils accèdent à une autre rationalité que celle de la violence vis-à-vis d'eux-mêmes ou extériorisée, en découvrant leur possibilité de création, d'autonomie, de rupture et de séparation d'avec la logique de la bande, du quartier et de la télé. » (Badache, 2003, p.39)

WILLIAM

Je ne pense pas souvent à l'ancien groupe. Depuis longtemps, je n'éprouve plus de nostalgie envers les changements. Maintenant, je suis dans un groupe de cinq hommes. Ça va très bien. C'est la qualité qui compte. On travaille mieux si l'on est moins, on peut se concentrer sur les détails. Ce qui nous réserve la prochaine expérience ne m'intéresse pas, de toute façon ça dépendra de qui sera là et de ses histoires.

Aujourd'hui, des nouveaux ont commencé le cours. J'espère qu'ils me choisiront avec Danny pour improviser la narration de leurs récits. Merde. Aujourd'hui, on devient les plus anciens du groupe ! Ça fait un moment peut-être. Je ne me rends plus compte. C'est vrai que de l'autre côté de la scène c'est une autre façon de faire du théâtre. Maintenant, je sais comment l'organiser en plus de jouer. C'est assez normal pour le groupe qu'on est. Faut savoir se remplacer les uns les autres, s'engager, partager les tâches. Comme dans les derniers spectacles, où on a pris soin de tout arrangement. Ces prochaines semaines, je suis disponible pour la musique. Trop cool être technicien du son.

L'arrivée de ces nouveaux est bizarre. Ils dépassent le cadre, plus ou moins comme quand on a commencé nous. C'est comme un voyage dans le temps ou dans les gens. D'un côté, je redeviens débutant. De l'autre, je me mets à la place de ceux qui me voyaient comme un voyou. Putain. Ça a changé. J'ai vieilli. Merde. Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai oublié quelque chose ? C'est qui qui est resté ? Ils sont partis où les autres ?

Ça m'énerve. Un jour, tout se terminera. J'ai plus de temps, ils vont tous s'en aller. Et moi ? Me voilà comme Ulysse sur l'île de Calypso⁴⁷. C'est peut-être le dernier spectacle de théâtre auquel je participe. Mais on a au moins un an encore de peine. Que restera-t-il de nos visages et de nos masques ? Je dois m'occuper de ça. Ce n'est pas fini, ce n'est que le début. Calypso va te faire enculer ! Je rejoindrai mon Ithaque.

Je sens déjà Danny se demander quels sont mes sentiments. Si je parviens à un compromis ou si je hausse les épaules. Quoi qu'il en soit, je me sens à un pas de la sincérité. Je ne peux pas me fier entièrement à ça, mais aujourd'hui je sais comment se construit un groupe. Il faut du temps. Et dans la même fugacité, tout disparaîtra tôt ou tard. Ma période la plus lucide se termine et tout ce qui me reste n'est qu'un grand point d'interrogation. Je ne sais pas quoi faire. Je suis au milieu d'une scène vide, éclairé par un projecteur blanc, assis à regarder, à contempler ce que je ressens dedans. Le néant.

PATRICIA ET WILLIAM

- « Je ne suis pas sûre qu'il faut fréquenter plusieurs écoles pour jouer du théâtre⁴⁸. Mon école à moi c'est la vie elle-même, mes spectacles le prouvent dans le temps passé, autant qu'aujourd'hui, ces derniers témoignent de vos vies. »

⁴⁷ En référence à Sonnenwald : « Je m'intéresse aussi à la question de savoir qui sont les personnes qui se retrouvent derrière les barreaux ainsi qu'aux véritables raisons - et non aux raisons apparentes - qui les y ont conduit [...] Cet instant est un moment lourd de conséquences [...] Un moment où tous les sentiments dont l'homme est capable surgissent à l'esprit [...] C'est comme une tragédie grecque. Nous avons tous vécu des histoires d'amour, des échecs, des succès et des moments de désespoir ayant une dimension universelle. Il n'y a pas, d'un côté, les bons et, de l'autre, les méchants. » (2014, p.25).

⁴⁸ « Il est tout à fait possible à des non-thérapeutes d'animer des ateliers de théâtre dans un cadre thérapeutique car, ce qu'on demande, c'est d'assumer un travail de metteur en scène et non de thérapeute » (Dubois, 2011, p.17)

- « J'y ai mis beaucoup du mien, Patricia. L'amour impossible et les racines de mon existence nomade. "Les trafiquants de rêves" c'est mon préféré. Ils m'ont ramené à une enfance non vécue. Et aux personnes avec qui pouvoir partager. »

- « Tu vois, selon moi, le théâtre ne peut pas être appris, la technique ne suffit pas. Il faut l'entraîner à l'intérieur de soi, comme une passion qui, dans mon cas, m'a poussée à m'améliorer. J'ai suivi des cours, j'ai beaucoup écrit, j'ai participé à plusieurs mises en scène. Je me suis engagée comme je le pouvais. Au fil du temps, j'ai rencontré des gens expérimentés dans le domaine, avec qui j'étais arrivée à la même conclusion. Ça m'a appris que les ressources et les compétences peuvent également être similaires tout en suivant des chemins différents. C'est un concept que je vous propose à travers différents exercices. J'aime l'idée de vous offrir non seulement une pratique qui vous permet de vous améliorer en tant qu'acteur, mais surtout une occasion de vous développer principalement en tant qu'êtres humains. »

- « Et ça marche ? »

- « Je pense que pour le groupe Prison-Back oui, bien sûr. Après, la difficulté est plus directement liée au milieu carcéral, lorsque vous vous confrontez aux codétenus ou aux professionnels préférant les activités sportives. J'entends que les autres s'imaginent des représentations dépouillées pas adaptées à des "vrais hommes". C'est peut-être du fait de ce qui passe à la télé, où les pratiques artistiques sont moins valorisées, les gens ne voient pas ce que c'est. Mais je suis convaincue que la troupe le comprend, que chacun de nous connaît le monde auquel il se confronte. Je me trompe ? »

- « Tu rêves, tu ne connais qu'une partie de ce monde. Les temps ne changent pas. Les gens non plus. Ils se dirigent vers la vision passive de programmes déchets à la télé, l'interaction avec des jeux vidéo pourris et l'écoute de radio-conneries. Dans "Les trafiquants de rêves", les personnages vivent à fond leur vie. Peut-être même qu'ils l'apprécient plus. Mais ici et maintenant, quitter la cellule pour apprendre quelque chose de nouveau ou s'amuser, cela conduit à la salle de gym comme au terrain de promenade, automatiquement. Comme vers un autre parmi les multiples itinéraires vides, compulsifs et préimprimés. »

- « Ne sois pas si dur. »

- « Qui, moi ? Va le dire aux autres ! Ils ne comprennent que dalle. Combien tu penses qu'ils ont déjà vu un spectacle de théâtre ? »

- « Will, s'il te plaît. »

- « Combien ? »

- « Will, je n'ai pas envie de chercher ça. J'ai décidé que si les autres n'arrivaient pas au théâtre on leur apporterait le théâtre lui-même : avec toi, avec Prison-Back, avec "Les trafiquants de rêves" et leur Caravane de Poivre. Tu sais ce que c'est que de jouer. Les énergies nécessaires à essayer de découvrir nos potentiels. La créativité a besoin d'être motivée. »

- « Ouais, bon. Ma liste de bonnes intentions aussi est interminable. »

- « Je te fais confiance. »

WILLIAM ET DANNY

- « "T'as le cul entre mille chaises Will !", m'a dit le chef d'étage aujourd'hui. Pourquoi il m'accuse de savoir me mettre à la place des autres ? »

- « *Il t'as juste jugé pour le fait de faire partie du groupe Prison-Back et de t'inscrire à tous les cours et activités des éducatrices en même temps. Et, tu sais que, même si peu profonde, cette attribution est plus que justifiée.* »
- « *J'ai passé onze mois confiné vingt-trois heures sur vingt-quatre dans une cellule⁴⁹ ! Là, je m'occupe.* »
- « *Peut-être qu'il pense qu'un emploi à la demi-journée en atelier et le sport devraient te suffire.* »
- « *À gagner l'argent pour m'acheter une dose d'acide à ma sortie, ouais. Je pourrai retourner à comprendre ces remarques, à tout saisir.* »
- « *T'n'es pas sérieux.* »
- « *Ne fais pas cette tête, ça m'énerve.* »
- « *Face à ce "tout" tu comptes faire comment lorsque tu seras incapable de te réconcilier avec ta propre personne, ton intégrité ? Lorsque tu ne seras qu'un point indéfini dans l'univers... Écoute-moi... Un point qui n'est plus capable de ressentir une émotion à lui, tu recommenceras à lancer des grenades éclatantes de merde sur les autres ?* »
- « *C'est qu'ils les mériteront !* »
- « *J'en doute.* »
- « *J'y suis tombé dedans Danny. Et je me suis brisé ! Je suis toujours brisé, tu comprends ? Je me sens un cumul de pensées, d'identités, de décisions différentes dedans. Sans un seul souvenir. Je ne sais plus qui prend les choix qui me portent où je vais. Je n'arrive plus à savoir, à tenir compte de ce qui peut être considéré comme mauvais. Je suis sur le point de comprendre que la drogue m'a permis de me dédoubler et m'a aidé à accepter de nombreuses situations. Il me faut du temps. Je suis à même d'anticiper les pensées et ça, ça, c'est la cause de tous mes problèmes. C'est parce que je dis aux gens ce que ne veulent pas ou n'ont pas besoin d'entendre.* »
- « *Ce n'est qu'une illusion et ça n'aide personne. Mais tu en es tellement convaincu que tu oublies les répercussions. Tu as réussi à te faire accepter par une majorité de camés ici, oui. Tous s'accordent à ce que tu leur racontes, ou ce que tu as envie de leur raconter, d'accord. À moi, ça me donne envie de t'offrir le Prix Nobel pour le meilleur manipulateur. Essaie de t'adapter aux caractéristiques de chacun avec autant d'élasticité et tu verras que tes relations seront des moins risquées.* »
- « *La responsabilité de ne pas me tromper et la paranoïa se noient dans mon âme... Ce sont des fragments bruts d'amiante qui libèrent un poison mortel, lentement. Ça me fait mal de devoir être en mesure de respecter les droits des autres qui bafouent toujours les miens... Je meurs afin de leur survivre... Je voudrais arrêter de percevoir, m'annuler. Mais j'assume. Mes sens sont au point culminant de leur intuition. C'est mon seul moyen de voir la réalité telle qu'elle est... Si les gens jusque-là ont continué à survivre, c'est parce que le monde est égoïste par nature ! Leurs chances de s'en sortir sont une injustice. Et, moi, je reste seul. Je dois les esquivier.* »
- « *(Tu assumes ? Quel culot !) Will...* »

⁴⁹ En référence aux paradoxes des DAJ, Combessie (en citant Vasseur, 2000) dit que : « [...] les détenus passent souvent l'essentiel de leur journée en cellule (parfois 22heures sur 24). Il est en effet particulièrement difficile d'organiser des activités (travail, formation professionnelle...) pour des détenus dont on ignore la durée d'enfermement [...] Ainsi les détenus qui sont, selon la loi, "présûmés innocents" se trouvent, à bien des égards, moins bien traités que ceux qui ont été déclarés coupables : on leur propose beaucoup moins d'activités et, surtout, ils sont contraints de vivre en très forte promiscuité. » (2004, p.25)

- « *Le mensonge n'aura des limites que pour ceux qui le considéreront. Et, moi je suis plus que disposé à ne faire douter personne.* »

- « *(Surtout pas ceux dont tu dépends !) C'est vrai. C'est vrai que ce que tu sais faire le mieux c'est d'amener les gens à vivre dans ton système, mais, quelque part, c'est le problème. Ce système même est contre toi, profondément. C'est un tourbillon dont les variations te font cogner la tête partout, dans le vide. Un vide où la conscience des actes se perd, où tu commences par étaler tes opinions et tu finis par te positionner sans retenue aucune sur tout le monde. Où finalement, tu es seul. (Rappelle-toi de ça Will, s'il te plaît. Si tu l'oublies, je ne suis pas sûr d'être assez impulsif et tenace pour t'empêcher de continuer à y croire).* »

- « *"... le cul entre mille chaises Will !", il me dit. Moi, je ne serai jamais une victime !* »

DANNY

Les gens t'appellent « Will », comme si ce mot veut tout dire. Certes, tu es aimé, tu as une certaine personnalité, du caractère, et tu ne ressembles en aucun cas à une ardoise vierge comme beaucoup de détenus là-dedans. Moi, je sais que tu préfères ne plaire à personne, qu'il te semble que tout le monde veuille entrer dans ta tête pour voir comment tu fonctionnes. Mais, William, les remarques des autres sont conçues pour comprendre la logique tordue de ton être.

Pendant un moment, tu penses pouvoir leur faire confiance, puis un sentiment d'oppression te saisit et tu ne te sens pas en sécurité. Je sais que tu as peur de recommencer à aimer, ou peut-être que trop de monde prétend que tu le fasses. Mais, ta propension à te montrer déterminé et décidé, à cacher le malaise que te causent tes doutes et te fermer aux autres, ce ne sont que des impulsions. Ne prévois-tu pas la production d'une défaite totale ?

Peut-être que tu as atteint un certain succès au premier abord et qu'il t'est difficile, aujourd'hui, de déterminer la manière par laquelle tu peux arrêter de jouer ce rôle-là. Je ne suis pas sûr que ceci soit le bon choix. Enfin, tu arrêteras d'avoir des suspicions quand tu trouveras des certitudes.

Je sais que tu gardes tes émotions à distance, que l'idée de briser les chaînes qui les emprisonnent te fait peur. Alors, vas-y, offre ton esprit au théâtre, tu ne pourras être que toi-même, avec tout ton génie. Tu interpréteras des personnages inspirés par ceux que tu connais en dehors du jeu, dans la prison peut-être, lorsque tu es spectateur d'une réalité qui ne t'appartient pas, ou que tu ne veux peut-être pas accepter. Et, après tout, tu es toi-même ton théâtre.

La sœur de Will est morte. Je ne sais pas combien de temps s'est écoulé depuis, mais ce soir son souvenir le frappe, il ouvre en lui un tiroir refoulé. Il observe la photo de son père⁵⁰. J'en ressens de la douleur, de l'inquiétude. La nuit se remplit de constants aller et retour anxieux entre son lit et les w.c. Il cherche ou il attend de

⁵⁰ En référence à Pittet (en citant Garrigues, 2000) : « La photo me dit la mort dans un futur qui est déjà passé. Cela encore est extraordinaire. Mais en même temps, c'est ce que fait la mémoire. La photo rend le phénomène tangible, palpable et visible, indéfiniment. Cela est mort et cela va mourir. Toutes les photos sont deuils et mémoires. » (2002, p.84)

combler une absence, un vide implacable. Il déborde de nostalgie, ce sentiment rongeur.

Je le revois dans le portrait de son père, qu'il a joué une fois au cours de théâtre. Il se comporte comme un animal survivant. Il me regarde dans les yeux, mais il ne me voit pas. Il se prépare à l'attaque en étouffant les larmes et les cris. Il entre et sort de lui-même, il oscille entre le bien et le mal, la maladie et la santé, l'inconnu et le répétitif. J'ai l'impression qu'il se trouve sur le seuil sans fin d'un millier de portes. Je l'invite à les traverser ensemble. Je pense que ce sont les frontières de la prison, d'un monde qui demande à être suivi dans son mouvement de jour en jour, de minute en minute, à chaque instant. La destination de nos vies si évanescence aujourd'hui, comme la mémoire des choses et des émotions qu'on laisse derrière nous.

- « Quand il utilisait le rasoir, je le prenais à mon père. Je le lui arrachais des mains, tout le temps, comme notre lien. Je ne voulais pas lui faire honneur comme envers d'autres héros dans mes BD. J'avais su immédiatement qu'il était humain. Il ne me laissait pas le temps de l'idéaliser. J'avais envie de le hurler, de lui faire ressentir. Mais, j'étais un livre fermé, un mur contre lequel se heurter, se faisant de plus en plus mal à chaque coup. Je savais que ça le tuait. Je n'en avais rien à foutre. J'enterrais mes émotions le jour où l'on enterrait ma sœur. Ce que mon père m'apprenait à travers son existence mourrait avec nous. Le monde dans lequel il voulait qu'on vive m'était étranger. Lui aussi, complice de cette inévitable routine de connards. Je ne comprenais pas pourquoi il ne se souvenait pas de la vie, de ce qu'il pouvait en apprendre. Il suivait les schémas d'une réalité passée, ou ceux d'une vision future. Moi et ma sœur étions là, avec nos idées et nos envies, mais il ne nous voyait pas, il ne nous entendait plus. Jusqu'à ce qu'on n'y soit plus. Tout est fait à partir de pas, d'un dernier souffle, d'un flottement, et puis finit les jugements, fini les projections d'autrui... »

Je lui laisse le temps de récupérer ce souvenir et les émotions qui vont avec. Will trouve le rasoir et avec de fines rayures il creuse de nouveau sur ses bras ce deuil.

WILLIAM

Je suis en train de revenir avec mes pieds sur terre, mais celle-ci me glisse dessous. Allongé, mon ventre sur le lit, je peux voir les lumières du terrain de promenade rayer le verre de la fenêtre, mais je ne distingue pas bien les formes. Peut-être parce que les verres de mes lunettes me brûlent les yeux, ou peut-être parce que l'excuse pour ne pas avoir à faire à ma véritable pensée me brûle le regard.

J'entends Danny se tourner sur le dos et regarder dans ma direction : - "Tu sais quelque chose de Thomas ?", je lui demande. Il me répond l'avoir vu dans un atelier, quelques jours avant, en allant chez son agent de probation. Et il se retourne.

J'ai rencontré Thomas au cours de théâtre, sans me rappeler qu'on s'était déjà connus lorsqu'on était gosses. "Nos pères travaillaient ensemble", il me dit. C'est étrange de l'apprendre, je ne l'aurais jamais reconnu et, pourtant, en écoutant ses récits, Thomas s'est plus ou moins confronté aux mêmes situations que moi. En l'observant mieux, je m'imaginai en ayant grandi avec une figure maternelle. Et, enfin, je me suis dit que ça ne m'aurait pas évité d'en arriver là.

Je ferme les yeux et cherche un endroit introuvable, une position confortable. Mon cœur bat vite et je ne veux pas en accepter la raison. Je suis excité. Je sens le souffle de Danny toujours plus fort. Au cours de la nuit, son corps s'approche

lentement près du mien, de plus en plus, jusqu'à ce que j'en perçoive la chaleur. Quelque chose nous dérange, peut-être les vêtements qui entravent le contact total ou peut-être le bruit du lit qui trahit nos intentions. En cas de doute, sans parler, on reste ainsi. Réveillé ou endormi, je ne sais pas le dire. Qu'on soit mort ou vivant n'aurait pas même fait de différence pour moi, à ce moment-là, l'important était qu'on était ensemble, c'est tout.

Je sens un picotement partir de ma nuque jusqu'à me faire vibrer les bras, comme si une aile enveloppante me chatouillait agréablement. Je me sens protégé comme par l'étreinte d'un ange et ça me donne envie de pleurer de joie, de plaisir. Je me sens bien, libre. Je comprends que quelqu'un prend soin de moi. Une entité qui me suit, si humble, ne faisant pas remarquer sa présence, donnant constamment son amour.

Incapable de le reconnaître ou me refusant de l'accepter, je m'en suis si longtemps détourné. Me lier aux chaînes que je me suis construites est devenue une habitude. Même en voulant cesser de craindre les autres, me livrer à l'amour m'est encore impossible. Il y a des livres comme ça, que je n'apprécie pas la première fois, pour lesquels des lectures répétées sont utiles afin d'en saisir l'essence. C'est ce qui m'arrive avec mon cœur, le guide le plus pur et authentique de la vie d'un homme, dont je saisis les battements par retombée.

Si j'ai assez de foi dans ce que je fais, si je le sens profondément à l'intérieur de moi-même, alors ça ne peut pas mal se passer, peu importe ce que je fais. - "Écoute-toi. Entends-tu l'univers ? Sens-tu qu'il n'y a pas besoin de s'enfuir ni de le rejeter ? Laisse-toi emporter. Il y a que du bon dans l'âme. Laisse-toi impliquer dans le monde, avec tout ce qui va avec, la musique, la vie."

Deux jours après, à la bibliothèque, Danny me dit que c'était agréable. Neutre, comme un personnage qui n'existe pas encore, ne laissant rien entendre. Je lève les yeux, faisant semblant de ne pas penser à lui, ne laissant rien entendre. Sur moi, un livre rouge : - "Gloire à Dieu, à la prière et au chant", je lui réponds, en détournant la destination de cette conversation. Mais, en équilibre sur le fil d'un dialogue insoutenable, je me sens pris par un nouveau vertige, une agréable phobie.

Danny me sourit : - "Touché."⁵¹

⁵¹ Concernant l'homosexualité en prison, Combessie (en citant Guy Houchon, 1969) remarque : « [...] l'influence de la structure des âges (homosexualité plus forte chez les jeunes à la libido plus importante) : est-ce un effet de structure ? Sans doute, mais il s'agit aussi d'une caractéristique que le détenu possédait avant son incarcération. » (2004, p.78)

IV. 3^{ÈME} ACTE

DANNY

Je crois qu'il me faut beaucoup de courage, chaque matin, pour être en mesure de dire quoi que ce soit parce que, moi, je préférerais vraiment rester silencieux. Notre statut n'est pas facile⁵², on est tous suspendus entre ce qu'on était, ce qu'on est et ce qu'on va devenir. Je crois que, même en ayant plus de choix, je ne ferai qu'ouvrir la mauvaise entrée. De son côté, Will pensait que par le simple fait de vivre, il finissait par blesser quelqu'un, par provoquer du chagrin : - "Les rêves ne représentent aucun salut dans un monde dominé par l'horreur, c'est impossible. Tous se sont adaptés à cela et ce qui nous reste à nous n'est que la grisaille", il disait.

Les mots me manquent, et je préfère ne pas prendre un seul risque. Je crois que je ne serai jamais en mesure de répondre comme il se doit à une des questions de Will, peut-être parce que toute réponse me semble vaine, ou du moins écoutée par accident, ou peut-être juste parce que je ne suis pas devin. Je ne peux pas savoir si avec l'arrivée de la nouvelle année quelque chose va changer. En effet, je suis sûr que non : je changerai de cellule mille fois en trois mois, comme à chaque prolongation de détention requise par le Ministère public, je serai entendu à nouveau et peut-être cette fois-ci dans une audition récapitulative et, enfin, jugé. Mais, en attendant, rien de neuf.

Alors que moi je n'ai pas plus de mots, Will en a tellement que, pour lui, c'est mieux de les lâcher. Moi je les regarde tomber dans le silence qui nous sépare tous. Ainsi, je lui exprime tout bas : - "merci", car beaucoup de ce que j'ai à l'intérieur de moi, maintenant, il y est grâce à lui et à son chaos mental. Je pense que Will a besoin de trouver des réponses à certaines questions et comprendre que pour certaines autres il n'y en a pas. Je le retrouve au cours de théâtre maintenant. Je le regarde entrer dans le groupe, s'asseoir avec hâte sans parler à personne, jusqu'à ce qu'une idée lui vienne. Je le vois alors, voler avec l'imagination, suivant les sujets ou les actions proposées : - "D'où t'inventes ça ?", je lui demande. Mais, lui-même ne le sait pas.

Je pense que sûrement son chemin n'était pas toujours simple et que, de temps en temps, il devait penser plus à lui-même : - "Si seulement t'étais moins idéaliste. T'as qu'à te pardonner et être moins strict avec toi-même, attendre moins des autres", je lui dis. Mais, je sais aussi que ceci constitue un obstacle insurmontable, car, pour Will, on est tous dans l'erreur, on est tous coupables. Il lui est impossible de penser qu'il n'a pas d'autre choix que de croire en la Justice qui règne : - "Aux jugements distribués comme des sermons dominicaux à l'Église, je dis merde ! Je me trouve ici que parce que j'existe et que je dois apprendre à tolérer les autres et m'efforcer de mieux cohabiter avec eux. Même si les autres ne pigent que dalle et ils se portent certainement mieux que moi.", il disait. Ça me faisait rire. Ça me manque. Will. Rien de régulier ou de continu, tout comme il arrive, comme il apparaît. Qui sait comment il sera demain, pas comme hier c'est sûr, peut-être comme aujourd'hui. Je l'imagine, maintenant qu'il n'est plus avec moi, et je lui dis tous les mots que je ne lui ai jamais dits.

⁵² Killias (en citant Toch, 1977, et Johnson & Toch, 1982) dit que : « La prison réserve à ses occupants des conditions de vie fort difficiles : isolement du monde extérieur, promiscuité, monotonie, gestion totale de la vie quotidienne, avec toute la perte d'autonomie qui en résulte, agressivité et parfois violence de la part des codétenus, etc. » (2001, p. 529)

- « *Beaucoup de gens t'observent même si tu n'as probablement pas changé. Tu continues à dormir sur ta colline, mais il y n'a pas de tours cette fois-ci. Tu dors et il y a beaucoup de fumée autour de toi. Paris t'attend, une voiture filant devant tes yeux. Quelqu'un qui n'est peut-être pas là marche à côté de toi, quelqu'un que tu n'as jamais été, quelqu'un qui à la fin, n'est rien d'autre que de la poussière. Une statue, un mythe, un attaquant, je ne sais pas ce que tu es, je ne peux pas le savoir, mais tant que tu pourras t'asseoir sur la terre sale qui est à tes pieds, tu seras le seul à devoir te le demander. Dans la vie, il y a des répétitions, des schémas, mais l'importance qui leur est donnée est bien trop grande et nous tentons trop souvent de fuir la main qui nous poursuit, car nous voulons à tout prix nous montrer sous un nouveau jour. Peut-être, sommes-nous des marionnettes dont les cordes tiennent à un plafond infranchissable et il serait préférable de ne pas les couper, car nous ne pouvons pas imaginer ce qui se trouve sous nos pieds. »*

WILLIAM

Je me change, je porte un pyjama. Les saisons changent aussi. Il est deux heures du matin et ce lit, cet espace, mon cœur peut-être, me semblent plus vides que jamais. Je dors seul pour la première fois depuis moins d'un jour. Même si je ne sais pas vraiment dire depuis combien de temps exactement. C'est infini.

Tout le monde me manque. Même mon ex avec cette prévisibilité, cette réduction de frissons qui empêchent de s'endormir. La conscience naissante de l'instant, si éphémère, qui abat l'affection. Le désir ardent d'autre corps, d'autres émotions en dehors d'un lien établi. Quelqu'un qui ne me connaît pas encore, quelqu'un qui évite de dépenser des énergies à m'écrire, quelqu'un qui n'est pas facile, quelqu'un qui obtient aussi bien ce qu'il veut, quelqu'un qui est colérique, comme moi. Quelqu'un que j'énerve avec des masques laids, quelqu'un qui veut éviter de muter de la sorte, quelqu'un qui me pardonne.

Danny ne peut pas le faire, il incarne la douceur. Moi je suis sanguin. Il prétend que je vive pour les deux à la fois, alors qu'il m'est déjà difficile de survivre à moi-même. Je le hais. Il me tourne le dos en ne voyant pas ce qu'il lui échappe de moi. Moi je le vois et je ne peux rien y faire. Lorsqu'on se retrouve au cours de théâtre, il essaye d'être le plus équilibré possible, il évite de montrer des émotions dangereuses. Mais, il ne fera que de constants tours de balançoire entre conflits et sentiments.

Le regard de l'éducatrice stagiaire me vient en tête. Ça me manque aussi. Les yeux bleus, insouciant, qui ne réalisent rien du tout et seront toujours les mêmes. Comment peut-elle devenir si importante maintenant ? Ses gestes, insignifiants peut-être, si apaisants durant ces longues journées d'enfermement. Elle occupe une place dans mes pensées comme si dans ce temps on avait partagé toutes les plus misérables émotions. J'espère que dans ses yeux soit restée ma meilleure partie, d'autant son souvenir a le poids de l'irremplaçable dans les miens.

Avec le temps qui s'écoule, par notre même superficialité, on laisse couler nos désirs et nos attentes. On emporte avec nous la conviction que les autres ne sont que des coïncidences sans aucune explication. Au début, on vendrait notre âme, notre vie et nos rêves au diable pour ces gens. Puis, ils ne sont que des pièces maîtresses de quelques sentiments fugaces. Nos doutes ne font qu'annuler les sécurités acquises auparavant. Pourquoi les gens que je connais n'ont-ils jamais eu le courage de quitter la route parcourue jusque-là ? Ça fait si longtemps. Tant d'empreintes parsemées, tant de personnes déjà sacrifiées sans ressentir le moindre besoin de tout changer. Ce sentiment qui fait écho dans ma poitrine, qui rythme les battements du cœur, comme les coups répétitifs sur les portes des cellules, c'est une oppression.

Je ne trouve plus le sommeil. Je ne trouve plus les rêves. Je ne trouve que la solitude. J'ai besoin de la chaleur d'un corps qui me réchauffe l'âme, qui me donne les vertiges. Me déshabiller, nager, sourire serait plus simple, plus naturel, sans ce qui m'arrive ici, sans ce qui se passe en moi. Je ne me lie à personne, je ne déçois personne. Je fais subir toujours la même histoire, en boucle. Je crois que je n'ai pas appris la leçon. Je découvre que ce n'est pas le cas de tout le monde et ça me fascine. Mais, il n'y a aucune solution. Celles que je trouvais avant ne me rassurent plus, aujourd'hui elles me déroutent plus qu'autre chose. Je suis incompatible à ces solutions.

Je ne m'attends pas à ce que cette situation se répète. Je préfère ne pas y penser. Je crains de ne pas pouvoir l'expliquer, mais l'amour m'est étrange. Ça commence en pensant que tout ira bien, au-delà des imprévisibles. Puis, ce lien n'est plus sûr. Il faut partir, quitter le monde, oublier et ne plus jamais revenir sur ses traces. Ma pensée devient la cible de gens possessifs, hypocrites. Ils ne cernent pas ce qui m'imprègne. Moi, j'assume mon égoïsme. Je suis ici et ça fait l'affaire du reste du monde.

Je suis là à nouveau, un William nocturne, de retour à sa vie normale. Une vie un peu plus riche de dégoût profond et douloureux pour ce qu'aujourd'hui j'appelle "problème induit". La dépression par médicaments augmente, tandis que celle par l'acceptation du monde, moins esthétiquement beau de comment je m'en souvenais, est en déclin.

Je suis encore à la gare, pour la énième fois en train de réécrire des vies rêvées et des souffrances perdues. Et, pourtant, je dois aller quelque part, continuer sur ma route construite par d'autres. Des jeunesse brûlées, des vies brisées et amours en suspens. Une voie, bien étrange, tout chemin entre les flux de la conscience et les rêves plus irrationnels que d'habitude. Une voie sans un seul argument, qu'avec des déclarations exclamatives (ils auraient dû me rendre les lignes, pas les points, ceux-ci me sont restés, dispersés çà et là, entre une tache affamée et une tache de sel, parmi un gène et une larme !).

Je suis effrayé. L'ouverture brutale et inattendue d'une porte (une autre !), qui en cache une plus ancienne derrière elle. J'attends une maison, j'attends de grandir, je laisse mon esprit jouer son rôle et encore un objet tomber au sol. Mort, sur le terrain qui désormais le possède que pour un fragment de seconde (on te l'arrachera pour qu'il revienne dans les mains de ceux qui l'ont perdu !).

Je soupire à l'amour, à la fatigue et, enfin, à l'amour (un problème non résolu en raison de la répétition d'un millier de poètes, mille vies qui n'atteindront jamais la perfection, un concept qui n'existe pas !). Malheureusement, on n'est que des hommes et certaines choses nous seront interdites en permanence, imperceptibles, comme alors les émotions d'un autre monde (j'ai des hallucinations terrifiantes d'une meilleure réalité, peut-être tout simplement différente, parallèle !).

Le temps passe, mais l'amer continue à me glisser dans la gorge. La saleté de la surface rend le préjugé déviant, les yeux ne sont plus le miroir de l'âme, les mains ont pris leur place. Ainsi, entre la scène d'un film et un rideau de cendres, la vie continue, plus fatiguée qu'avant. Une vie curieuse de personnes inconnues, avec moins d'espaces vides et plus de fissures dans le temps, dans les mots. Un bruit.

Mes documents tournent et se frottent comme des feuilles d'automne sur le trottoir. Plus rapides encore, davantage victimes du caractère un peu sclérosé du vent. Ce vent qui voit trop de mots, trop exagérés même pour sa force impulsive, qui par ces

discours s'arrête. Cette force est détenue (elle aussi elle déteste les définitions mêmes, constitutives d'articles, de respect, de formalité, mais pour qui !).

Je suis fatigué et intemporel, abandonné avec encore de l'inspiration. Une encre sans un seul engagement, une muse précédente, dans une autre époque, un autre lieu, deux pieds plus loin que mon chemin, le trajet de l'éternel. Anxiété, angoisse, encore c'est un voyage qui relie mes deux vies. J'écoute et ce qu'il en reste n'est que de l'angoisse. Paysage qui ne change pas, gens qui n'évoluent pas, mêmes discours, mêmes mensonges (oui, les spectacles, les vies, les récits, toujours !).

Personnes telles des surfaces miroitantes, un peu fragmentées, des labyrinthes où la sortie franchit le seuil des mots, qui prennent fin où ils rencontrent les éclats de miroirs brisés, comme d'habitude (discours !). Puis une lumière soudaine, celle sans exception, qui est vie brillante (et par nos mains, mourra !). Maintenant, je suis exposé aux yeux de tous (ceux qui ne possèdent même pas de pitié pour eux-mêmes !). Les gens ne peuvent pas comprendre, saisir ces sentiments (connards !).

Cet idéal d'étoile se moque de moi, car je ne sais pas nager. Seul, sur le chemin du retour je rejoins un arrêt de bus, lorsqu'une dame se lève du banc pour s'en aller furieuse. Avec un regard, elle remarque l'expression d'étonnement sur mon visage et se justifie : - "Une mouche impertinente peut ruiner votre journée ! Il n'y a pas de paix parmi les oliviers. Au revoir !". Chère impitoyable, les branches de ces oliviers atteignent le sol. Moi, ces mouches je les observe quotidiennement, ce sont les gens et leurs dynamiques sociales. Eux aussi me forcent à en descendre furieux, mais je ne sais pas comment descendre plus bas.

N'avez-vous jamais éprouvé l'émotion de foncer à travers la foule de gens, ne pensant qu'à l'endroit où placer vos pieds, avec le frisson de ne pas connaître la prochaine étape, la direction, mais ayant le sentiment insistant d'être invincible, la conviction que personne ne peut vous arrêter sur votre chemin ? Moi oui.

N'avez-vous jamais éprouvé l'émotion de découvrir un nid d'oiseaux au sommet d'un arbre, tout en regardant la ville électrique, cet infinitésimal de nature qui se révolte contre la propagation du béton et qui a gardé l'espace qui lui est dû à juste titre ? Moi oui.

Et, l'émotion de penser à un mot et l'entendre simultanément prononcée par un inconnu ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

Moi, je pense : - "Liberté !".

V. ÉPILOGUE

Musique. Le rideau se lève. Nous sommes sur scène.

Sur le fond, il y a une vieille caravane américaine. Sur le côté droit, à l'arrière, se tiennent deux hommes avec une pelle et un petit homme avec une fleur dans sa main. Trois hommes sont au centre et disent : - "Puisque l'Église, à nous comédiens, nous tient la porte du cimetière fermée, et nous rejette le doux sommeil en Terre sainte, nous n'avons tout simplement qu'à nous reposer dans les fossés, le long des routes, comme les animaux, après avoir amusé dans la vie les gens dignes de plus grand respect".

Ils ont enterré un compagnon nommé William, à la fin de la chanson. Ils récitent une prière, puis le petit homme jette la fleur, tandis que les autres recouvrent le cercueil de terre. Prenant tout le matériel, ils sortent et les lumières descendent au crépuscule.

Les deux hommes à l'arrière disent : - "Puisque l'Église a décidé de nous laisser derrière la porte, c'est tout simplement au ciel que nous allons nous présenter en espérant que là-haut, nous aurons affaire à un Dieu plus miséricordieux que les gens d'ici, auxquelles nous tentons d'amener de la distraction et de l'amusement".

La musique et le chant démarrent. Les trois hommes au centre se joignent aux autres et disent une prière. Le petit homme se met une couronne de fleurs sur la tête et dit : - "Maintenant, nous pouvons y aller !".

Deux hommes se mettent en marche derrière le wagon, les suivants y montent, le petit homme est le dernier et avant de fermer la porte derrière lui, il appelle : - "William ! Bouge-toi ! Viens qu'on y aille !", et le vent se fait ainsi entendre.

La porte de la caravane se ferme. Le son des sabots avec les cloches du cheval se perd dans l'obscurité. Le rideau se ferme.

5 BILAN DE LA RECHERCHE

5.1 RÉALISATION DES OBJECTIFS

Comme évoqué dans la partie méthodologique de cette recherche⁵³, dans les items suivants je présente, de manière synthétique, les différents résultats obtenus pour répondre à ma question de recherche. Pour une question de clarté et de précision, j'ai structuré ma réflexion sur les champs investigués, autrement dit en distinguant et définissant les cinq sujets principaux sur lesquels je me suis concentré dans les objectifs de cette recherche : les intervenants du milieu carcéral, les pratiques artistiques, l'enfermement des corps des détenus, le dispositif occupationnel, ainsi que l'interdisciplinarité.

5.1.1 INTERVENANTS EN MILIEU CARCÉRAL

Le milieu carcéral accueille plusieurs identités professionnelles, qui divergent entre elles dans les parcours de formation et les raisons qui les ont amenés à intervenir dans ce contexte. Selon Queloz, Luginbühl, Senn et Magri : « Chacun devra respecter la culture professionnelle de l'autre. La prison n'est pas une unité. » (2009, p.159). Cependant, ces professionnels partagent la curiosité et le défi d'en savoir plus sur l'esprit humain. Citant des études dans le cadre de la pédagogie, l'éducation, la psychiatrie, la psychologie et la criminologie, les professionnels du milieu carcéral manifestent un vif intérêt à trouver des réponses aux écarts de comportements.

L'expérience de longue date dans le milieu carcéral et les compétences dans leur domaine permettent aux professionnels sollicités sur ce terrain d'enquête de souligner l'importance de créer un climat de travail le plus paisible possible. La sécurité pour les deux parties, détenus et intervenants, est intimement liée au domaine relationnel. Ceci fait que, plus le développement des compétences en ce sens est assuré, meilleures résultent les tâches à accomplir.

5.1.2 PRATIQUES ARTISTIQUES

Les pratiques artistiques sont décrites dans leurs représentations comme étant des activités liées à une capacité spécifique, à un domaine dont les acteurs de ce milieu n'ont pas de connaissances. Ce constat est soutenu par une tendance à considérer l'art comme le résultat d'une capacité innée, au lieu d'une pratique qui peut être apprise. Cela dépend des expériences personnelles dans ce champ, s'avérant moindres et brèves pour toutes les personnes sollicitées sur ce terrain d'enquête. Parmi eux, une minorité souligne que les effets recherchés par ces pratiques ne dépendent pas du contexte dans lesquelles elles s'inscrivent. Pour la majorité, l'absence de leur mise en place systématique dépend des préjugés tant des détenus, que des professionnels.

L'origine culturelle est une variable qui influence la disponibilité des individus à s'approcher du monde de l'art. Lorsque le niveau socio-économique suisse est comparé à celui d'ailleurs, l'accessibilité aux pratiques artistiques résulte trop chère pour des ressortissants d'autres pays. Les particularités de la situation des détenus étrangers en Suisse selon la criminologue Delgrande est que :

« Les alternatives à la peine privative de liberté ne sont pas utilisées de manière systématique, et encore moins pour les étrangers. Il a été constaté que le pourcentage élevé d'étrangers en détention provisoire (80%) est quasiment le même en exécution de peine (75%

⁵³ Voir l'item : 2.1. Recherche performative (p.5)

et même 85% en Suisse romande), ce qui témoigne d'une insuffisance accrue d'alternatives spécifiques applicables aux étrangers. Par ailleurs, la Suisse se démarque par le nombre très élevé d'étrangers en détention administrative. »⁵⁴

Par conséquent, autant à l'étranger qu'à l'intérieur d'une institution cantonale, dont la population accueillie est en majorité étrangère, les pratiques artistiques sont considérées comme un luxe.

Les difficultés organisationnelles empiètent sur la promotion des pratiques artistiques, autant que les représentations de celles-ci auprès des professionnels et des détenus. Des aprioris et des perplexités, quant à l'accessibilité et à la façon dont elles sont prises en compte, habitent la majorité des acteurs du milieu carcéral, selon le niveau et leur rôle dans la hiérarchie. Badache, en parlant d'une action de théâtre-forum qui s'interrompt dans la maison d'arrêt d'Osny, relate que :

« Les logiques d'Institutions opposées les unes aux autres, aux positions idéologiques irréductibles, entraînent une impossibilité de travail de changement des fonctionnements [...] ces positions inconciliables ne peuvent qu'accroître la violence des mineurs. Ceux-ci, encore plus que dans leur famille ou dans leur quartier, se trouvent en prison dans une logique que l'incarcération devrait pourtant briser mais qu'elle ne fait que renforcer, leur agir s'inscrit dans le subir, leur mal-faire s'inscrit dans le mal-être. » (2003, p.40)

À l'inverse, le binôme sport-santé est encré, car, même à l'intérieur d'autres pénitenciers, le sport demeure la pratique la plus exploitée. Ceci, pour diverses raisons ; l'avis unanime est que le sport est plus valorisé au niveau sociétal et, relevant de l'univers masculin, est un domaine beaucoup plus prisé en milieu carcéral. À l'inverse, les pratiques artistiques sont la source d'aprioris, car moins connues, heurtant pour leur connotation plutôt féminine. Ces raisons font qu'elles ne sont pas promues, même si considérées pertinentes pour les détenus, afin d'avoir un regard d'ensemble de leur personne. La comparaison avec les pratiques promues en relation à la population carcérale féminine est à approfondir.

La question sur la pertinence des pratiques artistiques en milieu carcéral reste ouverte, mais soulève plusieurs pistes de réflexion. Elles peuvent aider de plusieurs façons à renforcer les capacités relationnelles et à favoriser la réinsertion : à la fois en termes de meilleure gestion des émotions et de motivation personnelle, mais aussi par rapport à l'organisation de l'emploi du temps de manière plus constructive. Il est envisageable qu'elles représentent un moyen d'autoréflexion sur les raisons de l'incarcération. Leurs limites sont dues, d'une part, à la brièveté du séjour des détenus dans un seul secteur de la prison, ou dans la prison même, donc pour une variable structurelle liée au milieu carcéral. Et, d'autre part, à la disponibilité au dialogue des détenus en DAJ, qui est moindre sous ce statut, donc pour une variable conjoncturelle liée à leur position dans le parcours de la chaîne pénale.

Seule une partie des détenus s'implique réellement dans les activités proposées outre le sport. D'autres y voient seulement un moyen de sortir de leur cellule. Finalement, pour toute activité promue, il est nécessaire de prendre en compte le facteur temps. Ceci, afin d'en assurer la continuité, mais surtout pour que les objectifs soient le plus éducatifs possible.

⁵⁴ Exposé de Delgrande, N. (2014). Pas à nous, mais notre problème? Étude longitudinale de la situation des détenus étrangers en Europe entre 1992 et 2012. Tiré par le site du CSFPP, consulté le 25 novembre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.prison.ch/fr/csfp/journees-penitentiaires>

5.1.3 CORPS ENFERMÉ

L'isolement, l'enfermement et le manque d'espace dans les cellules, peuvent conduire à un repli des détenus sur eux-mêmes, à une dépression et aux problèmes qui en découlent, plutôt psychologiques que physiques, qui nécessitent très souvent de soins pharmacologiques. La promiscuité rencontrée, en s'immergeant dans ce milieu conduit les détenus à interagir les uns avec les autres, principalement avec des personnes qui n'ont pas été choisies. En ajoutant les codes et les règlements exacerbés au quotidien, tout ceci les pousse à porter une sorte de masque, à renvoyer une image d'eux-mêmes spécifique à ce milieu, en adoptant des comportements plus ou moins agressifs. Concernant les différentes interventions, tant préventives que thérapeutiques qui sont possibles en milieu carcéral, le psychiatre Eytan rappelle que :

« La prison est un environnement délétère, qui rend malade. Les détenus souffrent en moyenne trois à dix fois plus de dépression et d'états psychotiques que la moyenne de la population. Ils se plaignent souvent de troubles du sommeil, de peurs, de pensées suicidaires, de claustrophobie et de syndromes de manque. »⁵⁵

La perte de pouvoir et la réduction du choix auprès des détenus, ainsi que le manque d'espaces communautaires spécifiques, constituent une situation d'écart entre la réalité extramuros et celle qui est intramuros, où l'intervention éducative se restreint. Les aspects liés à la logistique et à l'organisation représentent un aperçu des difficultés spatio-temporelles et semblent n'être que la pointe de l'iceberg du milieu carcéral. Au fond des personnes qui y interviennent réside un sentiment d'acceptation et de regret au sujet des freins liés à la conception d'une nouvelle vision de la prise en charge des détenus. Les acteurs du milieu carcéral manifestent une volonté d'ouverture relative aux changements, bien qu'ils ne sachent pas comment les provoquer ni par où commencer.

Finalement, pour réfléchir à la promotion des différentes activités, en alternative au sport, le besoin de mobiliser des connaissances théoriques se fait ressentir, ainsi que le besoin d'un capital régissant tout aspect dans ce milieu ; le temps.

5.1.4 DISPOSITIF OCCUPATIONNEL

Les pratiques artistiques ne représentent nullement la panacée pour résoudre toutes les problématiques liées à la population carcérale, ainsi l'explique Khun : « [...] il n'existe pas de traitement unique s'appliquant avec succès dans tous les cas de figure, ce qui implique qu'une personnalisation de la prise en charge est donc indispensable. » (2005, p.81).

Le principal intérêt de la majorité des détenus étant de sortir de leurs cellules, l'intervention éducative se fonde sur la notion de travail de proximité, ceci se traduit par la recherche du lien le plus favorable à permettre un échange entre les parties concernées. Toute activité symbolise donc un outil pour atteindre cet objectif, mais la pénurie de personnel spécialisé dans des domaines diversifiés constitue un frein, autant que les bénévoles représentent une ressource.

Être attentif est nécessaire surtout aux objectifs communs entre activités occupationnelles et éducatives, qui se différencient dans leur mise au point. Les effets bénéfiques dus à la participation à une activité sont liés au recentrement de la personne sur elle-même, au sentiment d'évasion mentale du contexte donné et à l'acquisition de nouvelles compétences dans un domaine. L'expression artistique

⁵⁵ Exposé d'Eytan, A. (2014). Troubles psychiatriques chez les personnes détenus: enjeux et perspectives. Tiré par le site du CSFPP, consulté le 25 novembre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.prison.ch/fr/csfpp/journees-penitentiaires>

des détenus peut se manifester et être favorisée dans les activités relevant de la formation scolaire (cours d'informatique, français, expression picturale) et l'apprentissage professionnel (atelier bois, poterie).

L'espace et le temps de participation des acteurs en milieu carcéral aux activités proposées varient suivant leur rôle et leur position dans la hiérarchie. Ceci se traduit par des actions spécifiques, telle la collaboration, l'organisation, la supervision, la surveillance, l'échange d'informations et le renforcement. Par conséquent, tous y adhèrent bien que les objectifs, les approches et les évaluations diffèrent. La communication apparaît ainsi comme une notion qui doit s'intégrer auprès de tous les professionnels.

Les activités représentent tant un objectif à développer, qu'un inconvénient, car elles sont une tâche supplémentaire qui s'ajoute aux charges quotidiennes déjà conséquentes. Idéalement, elles devraient occuper une place hebdomadaire dans le programme des professionnels qui, n'étant actuellement pas suffisamment nombreux, ne peuvent pas remplir cette mission dans le travail réel. Il résulte donc plus facile de parler d'une promotion des pratiques artistiques à un niveau abstrait, plutôt que dans la pratique.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de détenus participant aux activités est de quatre à dix personnes au maximum. Leur participation varie selon leurs états d'esprits et les phases qu'ils traversent, mais même si les professionnels leur attribuent des motivations profondes, le moteur principal est toujours le même : sortir de cellule et se défouler le plus que possible du point de vue physique.

Dans le secteur réservé aux détenus condamnés ou en EAP, lorsque ces derniers s'inscrivent à une activité, ils s'engagent à y participer en dépit du fait qu'elle puisse empiéter sur les heures du sport. Mais, lorsqu'il n'y a pas de sport, ils ne peuvent pas être contraints à participer aux autres activités. Finalement, cette perspective n'est pas envisageable, même si prévue pour une bonne cause. Dans une optique de responsabilisation des individus aucune activité n'est obligatoire.

5.1.5 INTERDISCIPLINARITÉ

Les idées préconçues sur le milieu carcéral le rendent difficile à cerner. La prise en charge de la population en DAJ se fait principalement du point de vue physique, mais l'occasion de réfléchir sur la vie et sur les erreurs se présente quand même. Lorsque l'espace pour le dialogue s'ouvre avec les détenus, le bilan est positif pour la majorité d'entre eux. Selon Queloz, Luginbühl, Senn et Magri :

« [...] On peut mettre sur pied le système correctionnel le plus moderne, le plus structuré, le plus généreux dans ses principes qui soit, si la connaissance du délinquant particulier, si l'aide et le contrôle de l'individu délinquant n'est pas au cœur de nos préoccupations, nous faisons fausse route. Il est plus facile de se gargariser de grandes théories criminologiques, de principes organisationnels complexes ainsi que de calculs statistiques raffinés que d'aller à la rencontre d'individus qui nous confrontent à la misère humaine et à l'échec. C'est pourtant le grand défi du système pénal dans une société démocratique : chercher le délinquant dans la masse. » (2009, p.18)

Le SSE étant composé en majorité par des femmes, représente un potentiel facteur de changement de posture auprès des détenus qui, ne souhaitant pas heurter leurs sensibilités, démontrent envers elles un respect majeur dans la communication verbale. Ceci, sans oublier que l'absence d'uniforme joue aussi un rôle dans les interactions.

En faveur de la communication parmi les professionnels, mais pas uniquement, il semble que pour avoir un feedback il faut toujours savoir faire le premier pas, car sans une implication personnelle, aucun retour n'est envisageable. Autant pour tous les secteurs, que pour le SSE, la collaboration se manifeste prioritairement avec les agents de détention, au quotidien. Outre qu'être les garants de la sécurité des détenus et des autres professionnels, ils représentent les acteurs au premier rempart, auxquels se référer pour toute information de la dernière minute.

Cela dit, appartenir au genre féminin et intervenir sous la casquette de travailleur social dans le milieu carcéral peut générer des réticences. Par rapport aux différences entre personnel socio-éducatif et sécuritaire, Combessie dit :

« Des différences de formation scolaire ou universitaire [...] participe au clivage entre les groupes et accentue les difficultés de relation entre personnel de surveillance et personnel socio-éducatif. Ils n'ont pas les mêmes centres d'intérêt, les premiers privilégiant souvent les loisirs en plein air (sport, chasse, horticulture, cueillette), les seconds les activités culturelles (cinéma, expositions, théâtre). Ces tendances seraient à confirmer par des études approfondies, mais elles se vérifient dans plusieurs établissements situés dans les zones très rurales ainsi que dans les grandes conurbations. » (2004, p. 50)

Encore aujourd'hui, bien des aspects de cette intervention ne sont pas reconnus, mais, au contraire, sont souvent banalisés. Le dialogue qui s'ouvre avec les détenus est un paradoxe aux yeux de la mission coercitive du pénitencier, qui s'adapte plus difficilement au mandat social. Habituellement, de la part du groupe des agents de détention, la première réaction aux activités en matière éducative est oppositionnelle. Puis, lentement, leur utilité s'intègre dans les représentations.

Finalement, la question sur la nécessité d'avoir des connaissances dans le domaine des pratiques artistiques reste ouverte, mais des pistes de réflexion émergent par rapport aux rôles professionnels et à la capacité d'adaptation des uns aux autres. Concernant les recherches en sciences sociales, Combessie dit que :

« [...] aucune étude sociologique d'envergure ne s'est intéressée spécifiquement aux travailleurs sociaux en milieu carcéral, ni au personnel technique et administratif, ni aux intervenants externes, ni aux proches des détenus [...] La focalisation du regard sur les détenus et sur la violence que constitue, dans un pays démocratique, la privation de liberté avec tous ses corollaires détourne de l'étude des interactions et de l'enchevêtrement des multiples aspects de l'univers carcéral. » (2004, p.47)

5.2 RÉPONSE À LA QUESTION

Ma question de recherche étant : **Pourquoi la promotion des pratiques artistiques dans le milieu carcéral de Suisse romande n'est-elle pas systématique ?**

Selon les premières réponses des enquêtes, initialement, je pensais que les difficultés à la promotion des pratiques artistiques se situaient, principalement, dans les représentations que les gens se faisaient de l'art et de ce qui s'y rattache. Au lieu de cela, au fur et à mesure que les entretiens se déroulaient, j'ai pu observer chez les enquêtés l'ouverture à l'innovation, la curiosité et le désir de s'investir davantage dans leur pratique. Ceci, malgré le contexte institutionnel où leur action s'inscrit, l'univers carcéral, plutôt rigide aux changements.

Conscients que les normes sécuritaires à respecter compliquent la réalisation d'activités spécifiques, les enquêtés m'ont aidé à comprendre que : **toute nouvelle**

proposition n'est pas refusée d'emblée, mais nécessite de temps pour ne pas entrer en collision avec les normes préétablies et, par conséquent, de persévérance de la part de ses promoteurs.

Par conséquent, lorsque les enquêtés ont manifesté que le sport est l'activité la plus exploitée, j'en ai déduit que la promotion de celui-ci est facilitée par le cadre préétabli, accessible en toutes circonstances, et la variable du contrôle budgétaire. En effet, le réglage est toujours prêt et ne nécessite pas beaucoup d'intervenants. L'investissement financier est aussi plus espacé dans le temps, car il se réalise uniquement pour maintenir l'infrastructure déjà présente.

Ces facteurs facilitent le travail de chaque intervenant, au risque de réduire leur motivation à diversifier l'offre d'activités. De plus, cela ne semble pas requérir trop d'engagements personnels, étant donné que le sport est une zone d'activité déjà expérimentée, ou du moins connue, par la majorité des acteurs en milieu carcéral.

Pour les intervenants, la promotion des pratiques sportives en résulte facilitée par l'absence du besoin d'expliquer quel est son contenu ainsi que d'argumenter quels objectifs sont visés. Par contre : **les pratiques artistiques, dont le contenu est considéré comme immatériel, ainsi que les objectifs immesurables, se trouvent donc à l'antipode de la logique applicable au sport.**

5.3 PERSPECTIVES POUR LE TRAVAIL SOCIAL

Ce travail de recherche m'a permis de comprendre que pour promouvoir une activité en milieu carcéral, non seulement artistique, mais de toute nature, les plus grandes difficultés se situent dans l'anticipation de tous les risques relatifs à ce contexte. Pour cette raison, il est fondamental de se concentrer dès le préprojet, autant sur la forme que sur le fond de chaque activité qui veut être promue. Par conséquent, fixer des objectifs clairs pour la hiérarchie horizontale et mesurables pour la hiérarchie verticale.

Réaliser une activité signifie savoir la structurer et la planifier parmi toutes les variables structurelles (heure, durée, lieu, espace, animateurs, participants, etc.). Ce qui, dans une institution regroupant plusieurs professionnels de différents secteurs d'intervention, inclut la promotion du passage d'information entre tous les acteurs touchés par l'activité qui veut être mise en place. Ceci est un point sur lequel il y a une marge d'amélioration possible, étant donné que pour la réalisation d'une activité sont impliqués, directement et indirectement, tous les secteurs du milieu carcéral.

La communication représente donc l'action fondamentale, parfois de vitale importance. Ainsi, chaque intervenant concerné peut aider à la soutenir, de façon claire et concise, mais, surtout, en vérifiant que le message a atteint le destinataire. Pour cette raison, il est judicieux d'augmenter l'utilisation de circulaires d'information. De sorte que, par exemple l'agent de détention, soit informé non seulement sur les temps et les lieux du déroulement des activités, mais aussi sur les objectifs éducatifs, afin de favoriser un langage et des connaissances communs entre les différents secteurs d'intervention. Ceci, dans le but d'encourager le partage et la valorisation du travail de chaque intervenant.

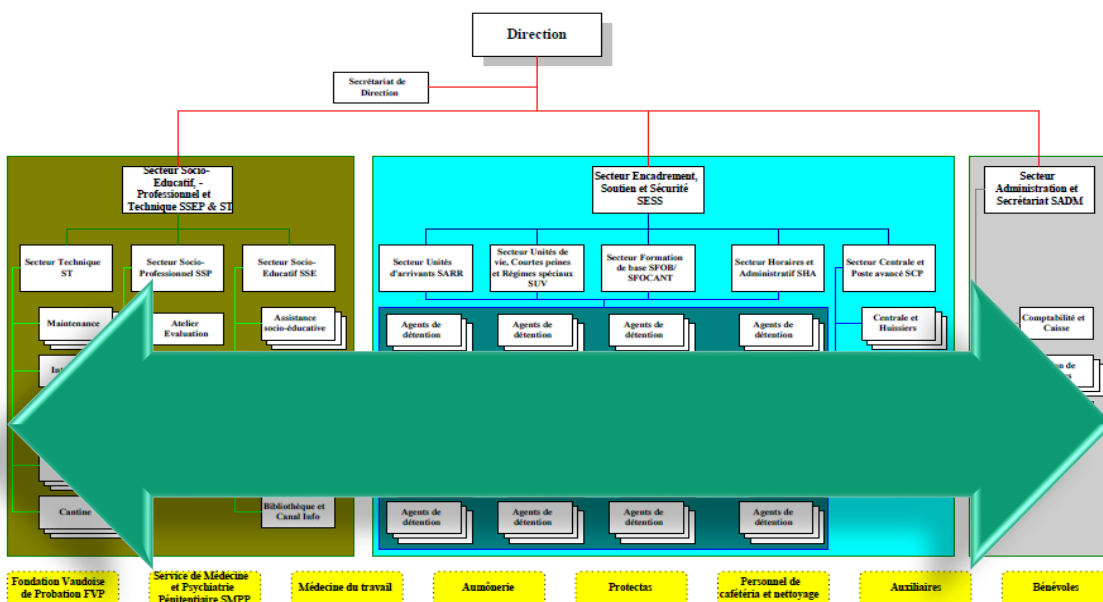
À cet égard, il serait souhaitable d'organiser des cours introductifs à chaque nouvelle activité, qui favorisent le développement de connaissances professionnelles communes, afin de créer un terrain d'entente et une meilleure promotion de l'activité envisagée.

Il est tout aussi important d'être prudents et rigoureux dans le respect de la traçabilité des activités mises en place, à travers, par exemple, des rencontres régulières parmi les intervenants qui les animent. De sorte à ne pas manquer l'occasion de pérenniser, par exemple, les activités proposées par les stagiaires

dans le cadre de leur formation pratique dans ce contexte institutionnel. Conscient que cela signifie mobiliser beaucoup d'énergies et recouper le temps et l'espace dans une journée souvent frénétique, je considère souhaitable de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte qu'il y ait une continuité après leur départ. Même dans un domaine professionnel qui, comme j'ai pu constater dans cette dernière année et demie, travaille souvent en sous-effectif.

Parmi les pistes d'action dans le terrain, afin de réaliser concrètement les perspectives découvertes, d'une part, il m'est possible de saisir personnellement l'occasion d'être partie prenante des objectifs du chef SSE pour l'année courante, émergés lors de l'entretien de recherche. D'autre part, à l'intérieur de l'équipe du SSE, il est possible d'approfondir davantage, la réflexion autour de la recherche de bénévoles, en tant que ressource pour l'accomplissement de leur mission, toujours dans une vision interdisciplinaire.

De plus, lorsque ce n'est pas faisable par l'intermédiaire des chefs des secteurs, choisir à tour de rôle un porte-voix, chargé de prendre le temps pour communiquer et partager les objectifs et les contenus des activités promues, de façon horizontale à la hiérarchie. Cela signifie relier les subalternes, par exemple, comme figure dans l'organigramme de la prison de la Croisée qui suit, par la flèche en vert :



Ceci, afin que les différentes activités et les variations dans le travail réel qui en découlent puissent être durables dans un climat de collaboration le plus serein possible, à travers une répartition des tâches explicitement déclarée parmi les intervenants concernés. En effet, cet investissement doit être mis en rapport au facteur *temps*, qui doit suffire à chaque intervenant sollicité afin qu'il puisse s'exprimer et trouver des réponses aux questions qu'il se pose.

Rédiger un procès-verbal de ce qui a été discuté, représente aussi un moyen, d'une part, pour veiller à ce que les absents aient accès aux informations traitées et puissent se prononcer à l'égard de celles-ci, d'autre part, afin de se donner le délai pour la rencontre suivante.

Malgré le cadre institutionnel avec ses règles strictes et, peut-être, défavorables aux égards des interventions qui relèvent de la mission du travail social, j'estime que les intervenants SSE se doivent de donner un sens à l'enfermement ; il est possible d'améliorer et d'innover notre intervention professionnelle aussi en milieu carcéral. À cet égard, je suggère aussi la participation à des formations continues et à des

manifestations en lien avec le champ d'action, telles *Foucault, la prison aujourd'hui*⁵⁶, et celles organisées par l'*Acrapu*⁵⁷, qui, personnellement, ont été fondamentales pour dynamiser l'ensemble du processus de cette recherche.

Ce travail de recherche m'a permis de comprendre que l'articulation entre art et travail social est faiblement représentée en milieu carcéral. Par conséquent, suivant la notion de démocratisation de l'art, afin d'inscrire les pratiques artistiques aussi dans ce contexte, il paraît indispensable que le travailleur social puisse travailler en réseau. En s'informant et en soutenant les liens qui peuvent s'établir avec des associations militant dans les sphères de l'art et de l'enfermement, le travailleur social peut favoriser la réflexion et la prévention de la discrimination en ce sens. D'une part, il peut agir afin d'améliorer l'information auprès de la population, sur les différentes pratiques en milieu carcéral, d'autre part, à travers ces pratiques, il peut développer un échange particulièrement humain auprès des personnes détenues.

Enfin, ce travail de recherche peut avoir un impact sur le travail social en interrogeant et sollicitant les professionnels à suivre des formations continues, aussi en lien avec des démarches alternatives à leurs parcours formatifs.

5.4 DÉMARCHE PERFORMATIVE

Comme évoqué dans la partie méthodologique de cette recherche⁵⁸, dans les items suivants je mentionne, de manière synthétique, les variables que j'ai souhaité explorer lors des premières étapes de ce travail de recherche. Puis, les éléments théoriques qui ont influencé les étapes suivantes, c'est-à-dire les questions posées, l'évolution de celles-ci ainsi que les réponses qui m'ont permis de rédiger la pièce. Pour l'expliquer, j'ai créé le tableau récapitulatif suivant :

Grilles d'entretien	Champs thématiques	Pièce	Item	Pages
1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie	Intervenants en milieu carcéral et pratiques artistiques	Composition du texte	II. 1 ^{er} Acte	27-36
3 ^{ème} et 4 ^{ème} partie	Corps enfermé et dispositif occupationnel	Orientation de l'écriture	III. 2 ^{ème} Acte	37-49
5 ^{ème} partie	Interdisciplinarité	Finalisation	IV. 3 ^{ème} Acte	50-52



⁵⁶ Manifestation organisée par Infoprison (groupe de bénévoles qui ont constitué une plateforme d'échange sur la prison et la sanction pénale), réalisée à Lausanne du 19 au 30 mars 2014 et incluant des théâtres, tables rondes, conférences, films et expositions.

⁵⁷ Conférences et débats organisés par l'Acrapu, réalisés à Lausanne le 24 septembre 2014, autour de la surpopulation carcérale : causes, conséquences et solutions.

⁵⁸ Voir l'item : 2.1. Recherche performative (p.5)

À travers la flèche en vert, il est possible d'observer la démarche performative, c'est-à-dire le rapport direct entre la logique de la rédaction de la pièce et la justification des champs thématiques investigués, dont les grilles d'entretien représentent la structure.

En effet, la première colonne du tableau représente la construction des grilles d'entretien. Les parties de celle-ci s'articulent aux champs thématiques investigués dans le recueil de données, et qui sont nommés dans la deuxième colonne du tableau. La colonne centrale du tableau représente le processus et le résultat de la construction de la pièce, c'est-à-dire le passage des entretiens à l'écriture et vice-versa. Les deux dernières colonnes du tableau font office de points de repères pour la lecture de la pièce, en explicitant les actes et les pages où se situe le texte qui découle de la démarche performative.

5.4.1 COMPOSITION DU TEXTE

Au début de la recherche, je considérais que les pratiques artistiques pouvaient agir sur le développement personnel, raison pour laquelle elles pouvaient aussi être appréhendées de la part des travailleurs sociaux. Je souhaitais creuser le domaine de l'art afin de vérifier si les pratiques en ce sens étaient appropriées pour revaloriser les compétences d'une population particulière, les détenus.

Ceci, car je considérais que l'isolement pouvait laisser une sensation d'abandon et un sentiment d'inadéquation chez les personnes privées de leur liberté. J'ai donc émis l'hypothèse que les pratiques artistiques pouvaient développer le potentiel de l'être humain dans le cadre d'objectifs éducatifs, comme celui de la resocialisation. Ainsi, je me suis référé à ce qu'expose Vaïs :

« Les animateurs doivent faire sortir le fond des choses, qui n'est pas toujours apparent, par un travail subtil et nuancé, sans tomber dans le psychologisme. Il s'agit de valoriser ce que les gens savent, et qu'ils ne savent pas qu'ils savent. Ce n'est pas là nécessairement un discours. Les choses fondamentales peuvent être dites avec des mots, mais aussi avec du mouvement. » (2002, p.138)

Cet extrait m'a permis de valider ma première réflexion. Ensuite, De Saint-Do, en lien avec l'art et le milieu carcéral, dit que : « Dans le milieu carcéral [...] l'art y est, peut-être plus que partout ailleurs, porteur de lien, non d'une réinsertion en forme de coulage dans le moule professionnel, mais d'une relation humaine dans un lieu où sa reconstruction est essentielle [...] » (2003, p.1).

Ceci me faisait penser au concept de socialisation en lien avec un contexte où la seule perspective semblait être celle de la souffrance de l'isolement. Je considérais les pratiques artistiques en tant qu'activités collectives, pouvant donc pousser les détenus à réagir les uns par rapport aux autres, sur des aspects personnels. Ce que Pittet (en citant Cyrulnik) exprime ainsi :

« Les rencontres jouent un rôle capital dans le processus de résilience. Encore faut-il que la société les rende possibles : rencontre intime d'une psychothérapie, rencontre banale d'un "grand frère", rencontre artistique ou rencontre divine, toutes participent à l'épanouissement de la personne et toutes offrent des possibilités de métamorphoser sa souffrance et de transformer sa honte en dignité. » (2002)

Ces aspects soulevaient la question de la reconnaissance de la démarche artistique sous le regard des acteurs agissant dans le milieu carcéral. Avant de savoir s'il était important que les intervenants disposent de connaissances dans le domaine artistique et comment ceci pouvait enrichir leur métier, je devais d'abord creuser

quelles étaient leurs représentations à son égard et en quoi ceci était, ou pas, un élément intéressant à leurs yeux et à ceux des détenus.

Finalement, ce sont tous ces éléments qui ont particulièrement influencé les questions posées dans la 1^{ère} et la 2^{ème} partie des grilles d'entretien, pour développer la rencontre avec les enquêtés et découvrir quel lien avaient-ils avec, d'une part, les pratiques artistiques et, d'autre part, le milieu carcéral. Ceci, afin de comprendre leurs représentations, l'articulation de leurs objectifs et les démarches dans lesquelles ils s'inscrivent. Concernant les intervenants en milieu carcéral, ma participation au programme des 9^{èmes} *jours pénitentiaires de Fribourg*⁵⁹ m'ont permis de comprendre que :

« [...] Le public se représente la prison de manière souvent trop simpliste. Il ne s'agit pas uniquement de mettre un malfrat sous les verrous. La tâche est bien plus compliquée : les détenus ont des droits et bien des détenus dépendent de ces droits pour ne pas sombrer dans le quotidien rigide et rude de la prison. Quant aux institutions carcérales et aux professionnels, ils cherchent ensemble des moyens afin de diminuer les risques de vulnérabilité dans les établissements pénitentiaires. »⁶⁰

Ce processus de recherche a contribué à lister mes premières idées de manière hiérarchique (parmi les expériences personnelles et les concepts théoriques mobilisés), catégoriser les champs thématiques afin de distribuer les sujets à aborder et, finalement, composer les premières pages de la pièce⁶¹.

5.4.2 ORIENTATION DE L'ÉCRITURE

Au début de la recherche, je considérais que les stratégies d'adaptation mises en place par les détenus découlaient d'un mauvais apprentissage de l'expression des émotions, raison pour laquelle ils étaient susceptibles de reproduire les mêmes schémas qui les ont conduits à l'enfermement. Je souhaitais creuser l'aspect psychophysiologique des émotions, afin de vérifier si les pratiques artistiques étaient appropriées pour créer les meilleures conditions au lien entre les sensations du corps avec les émotions ressenties.

Je considérais que si, d'une part, la prison donnait un caractère de sécurité et de protection aux citoyens, d'autre part, il était fondamental qu'elle renforce la notion d'empathie chez les détenus, en vue de leur sortie. La définition d'empathie retenue étant celle de Zanna : « [...] Une disposition à comprendre le monde mental des autres [...] Capacité acquise lors de la psychogenèse, l'empathie permet de se représenter ce que ressent ou pense l'autre tout en le distinguant de ce que l'on ressent et pense soi-même. » (2008, p.85)

Je cherchais à savoir de quelle manière les activités corporelles s'intégraient dans les différentes dimensions du dispositif occupationnel pénitentiaire, mais surtout qu'est-il renforcé pour atteindre le concept de socialisation effleuré dans la première partie de questions. Effectivement, lors d'un cycle d'intervention au travers du sport, avec des jeunes incarcérés, Zanna explique que : « Afin de créer de véritables conditions d'échange, nous veillons à ce que ces ressentis corporels se donnent à voir et à entendre et qu'ils fassent l'objet d'un échange verbal, d'une mise en mots des sensations corporelles ressenties. » (2008, p.100). Cependant, en lien avec une

⁵⁹ Manifestation organisée par l'Université de Fribourg (Faculté de droit) et le CSFPP, réalisée à Fribourg du 11 au 13 novembre 2014, autour de la vulnérabilité et des risques dans l'exécution des sanctions pénales.

⁶⁰ Tiré par le site du CSFPP, consulté le 25 novembre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.prison.ch/fr/csfpp/journees-penitentiaires>

⁶¹ Voir l'item : *II. 1^{er} Acte* (p.27-36)

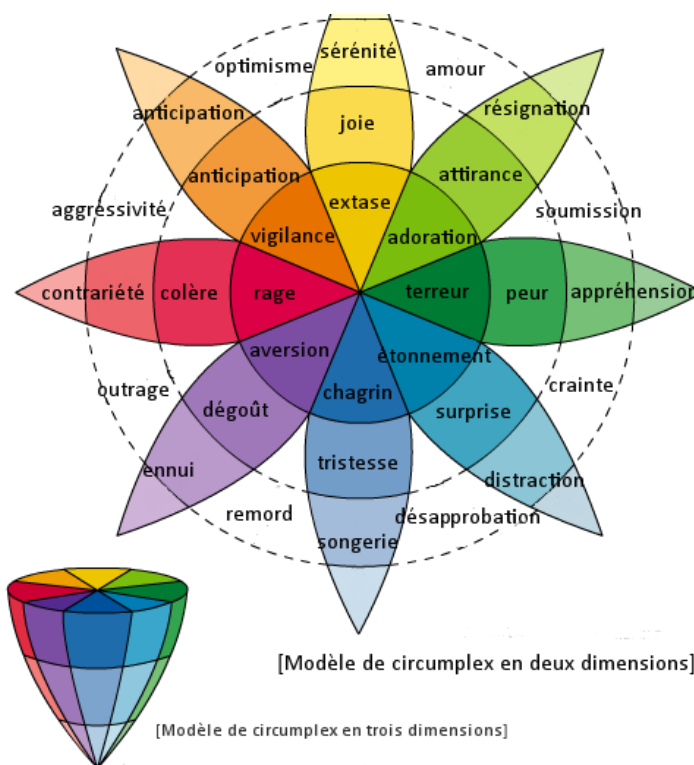
autre étude psychiatrique en prison, je découvrais aussi ce que Massardier explique ainsi :

« Le sport reste une des formes du plaisir largement régulé visant surtout à développer l'image virile d'une hyper-masculinité gonflée de musculation [...] la perte de toute intimité avec la permanence et l'omnipotence du regard de l'Administration sur toute la vie intime du sujet donnent lieu à une néosexualité marquée [...] à toutes les manifestations d'un narcissisme exacerbé tendant à magnifier à outrance toutes les marques extérieures de la masculinité : machisme, musculation, culte du corps [...] La surenchère sexiste permet de supporter la privation et l'exhibition de sa musculature est un label de virilité. » (2004, p.3).

En réfléchissant à l'impact émotionnel de l'enfermement, et à la prise en charge du corps des détenus, je me suis donc référé à ce qu'expose De Reymaeker :

« Le théâtre est avant tout un art du geste et du corps. Et le travail sur le corps, son langage, est à mettre en avant en prison [...] la Justice punit le geste et le corps puisqu'elle l'enferme [...] la rencontre théâtrale peut s'avérer être l'impulsion qui mettra en route dans le chef du détenu le processus réparateur. » (2008, p.6).

Ensuite, j'ai tissé un lien entre ce constat et la roue des émotions de Plutchik⁶² :



Et, finalement, j'ai émis l'hypothèse que les pratiques artistiques, si comparées aux sportives, peuvent toucher à une plus ample palette d'émotions et être donc plus utiles aux détenus et, par conséquent, aux intervenants à l'intérieur du régime de détention.

Puis, je me suis interrogé sur la conception de ce régime de détention et, en traçant un bref historique de la naissance du dispositif occupationnel actuel, j'ai découvert

⁶² Tirée par Scriptol, consulté le 29 septembre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.scriptol.fr/robotique/plutchik.php>

les critiques élevées en 1970 contre le système pénitentiaire, que Bonnard explique ainsi : « Un détenu, Louis Gaillard, mène en Suisse romande une longue grève de la faim en 1972 pour dénoncer l'absence de moyens visant la réintégration sociale des détenus ; des mouvements de solidarité prennent forme dans la plupart des grands pénitenciers de Suisse. » (2014, p.1)

Ces aspects soulevaient la question du corps enfermé et du dispositif occupationnel sous le regard des acteurs agissant dans le milieu carcéral. Avant de savoir s'il était important de réserver une place plus grande aux pratiques artistiques plutôt qu'à celles qui sont sportives, dans la prise en charge des détenus, je devais d'abord identifier comment celle-ci se déroulait et comprendre comment le corps enfermé était vécu par les détenus. Tout en gardant à l'esprit ce qu'explique Pittet (en citant Vaillant) :

« La réparation, même éducative et judiciaire, si elle s'engage sur les chemins de la créativité, si elle passe par l'espace transitionnel, peut dégager suffisamment d'espace psychique pour permettre un véritable apaisement personnel. Elle a le pouvoir singulier de transcender la violence interne et de calmer la souffrance causée et les injustices et les cruautés de la vie. » (2002)

Je me suis donc référé à ce qu'expose Massardier : « Être au service du détenu, c'est s'occuper de la propreté de sa cellule, de son linge, de son courrier, de sa santé, de ses demandes, de sa violence. » (2004, p.11).

Finalement, ce sont tous ces éléments qui ont particulièrement influencé les questions posées dans la 3^{ème} et 4^{ème} partie des grilles d'entretien, afin d'approfondir les représentations et identifier les moyens adoptés par les enquêtés pour parvenir à satisfaire les besoins des détenus en lien avec l'enfermement, ainsi que les potentielles améliorations à apporter dans le dispositif occupationnel. Concernant le corps enfermé, Sonja Snacken (en citant Goffmann) m'a rappelé que :

« Les établissements pénitentiaires constituent une "institution totale" particulière : contrairement aux autres institutions fermées, elles ne sont pas créées dans l'intérêt des pensionnaires, mais principalement contre ces derniers, ce qui accentue leur vulnérabilité, et par conséquent le risque d'être exposé à des violences physiques ainsi qu'à des traitements inhumains ou dégradants. »⁶³

Et, concernant le dispositif occupationnel, Queloz est d'avis que :

« [...] Un nombre trop important de personnes sont emprisonnées en Suisse : si le nombre d'entrées dans les prisons a diminué, en revanche la durée des séjours en prison a fortement augmenté. Le nombre croissant de condamnations à la mesure de traitement "thérapeutique institutionnel" de l'article 59 du Code pénal explique en partie cette situation et aboutit à une "situation kafkaïenne" dans les (grandes) prisons suisses [...]. »⁶⁴

Ce processus de recherche a contribué à hiérarchiser une nouvelle fois mes idées (parmi les expériences personnelles, les concepts théoriques mobilisés et le recueil de données), donner un sens aux champs thématiques afin d'articuler les sujets abordés à mes différentes réflexions et, finalement, orienter l'écriture de la pièce⁶⁵.

⁶³ Exposé de Snacken, S. (2014). Vulnérabilités et risques dans un contexte de dépendance institutionnelle. Tiré par le site du CSFPP, consulté le 25 novembre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.prison.ch/fr/csfpp/journees-penitentiaires>

⁶⁴ Ibid. Exposé de Queloz, N. (2014). Risques de traitement discriminatoire en raison de situations de vulnérabilité.

⁶⁵ Voir l'item : III. 2^{ème} Acte (p.37-49)

5.4.3 FINALISATION DE L'ÉCRITURE

Au début de la recherche, je considérais que les enjeux en lien avec la reconnaissance sociale étaient nombreux, notamment pour ce qui est de l'éthique et des lois, par exemple : en matière de Droits de l'Homme, de dignité, d'égalité des chances, d'autodétermination et autonomie, de qualité de vie, du droit d'expression, de citoyenneté. Je souhaitais creuser le concept du rôle social, vu sous l'angle du détenu, exclu du sein de la société.

J'ai donc émis l'hypothèse que le détenu devant réapprendre un certain savoir-vivre en société se retrouve en situation de piège : la rupture vécue avec l'extérieur ne lui permet pas de démontrer de « savoir-vivre » sans commettre d'infraction et, à la fois, devoir opérer des changements sur son comportement, en raison de la rupture même avec l'extérieur.

Ainsi, je me suis référé à ce qu'expose Massardier (en citant Welzer-Lang, 1997) : « La prison n'est pas un monde à part. Elle reproduit de manière exacerbée le mode de fonctionnement de la société qui la crée. » (2004, p.4). Cet extrait m'a permis de penser que l'incarcération pouvait se considérer comme une condition qui permettait de voir le monde avec plus de recul. Ceci m'a fait réfléchir aux premières parties des grilles d'entretien et aux questions accordant aux intervenants la possibilité d'exprimer leur vécu.

Je considérais qu'en substituant le rôle social du détenu par le rôle professionnel de l'intervenant en milieu carcéral, cela pouvait tout autant représenter le biais à travers lequel porter un regard plus critique sur les dynamiques dans le pénitencier. Je me suis donc questionné sur la charge de travail qui assume le personnel pénitentiaire que Negeli expose ainsi :

« Surcharge de travail et pressions croissantes pèsent sur les collaborateurs et collaboratrices, tout en sachant que ces difficultés ne proviennent pas seulement de la surpopulation carcérale, mais également du regard avide de sensations de médias à l'affût de la moindre erreur »⁶⁶

Ces aspects soulevaient la question de la reconnaissance sociale qui, dans le contexte suisse, où le travail est une valeur centrale, se conjugue à celle qui est professionnelle. Avant de savoir comment le détenu prouvait de « savoir vivre », j'ai donc souhaité identifier quelles étaient les représentations des employés mêmes, les attentions et l'importance qu'ils portaient aux rôles professionnels des autres collaborateurs à l'intérieur de l'univers carcéral. Par quelles étapes et par quels biais passait le processus de collaboration, vu sous l'angle de l'interdisciplinarité et, par conséquent, comment chacun reconnaissait à l'autre sa participation dans la société.

Finalement, cet élément a particulièrement influencé les questions posées dans la 5^{ème} partie des grilles d'entretien, afin d'approfondir la connaissance du lien professionnel entretenu avec des intervenants intra ou extra-muros, pour comprendre si cela représente un facteur dans la promotion, ou pas, des pratiques artistiques.

Ce processus de recherche a contribué à analyser les données recueillies (parmi les concepts théoriques mobilisés et les entretiens semi-directifs), donner un sens

⁶⁶ Exposé de Naegeli, A. (2014). Comment pouvons-nous compenser les importantes charges de travail assumées par le personnel de l'exécution des sanctions? Tiré par le site du CSFPP, consulté le 25 novembre 2014. Informations complémentaires sous l'adresse URL : <http://www.prison.ch/fr/csfpp/journees-penitentiaires>

aux champs thématiques afin d'articuler les sujets abordés à mes différentes réflexions et finaliser ainsi l'écriture de la pièce⁶⁷.

5.4.4 RÉFLEXION CONCLUSIVE

Ce travail de Bachelor s'est développé au cours de ma formation HES et, normalement, il devait aboutir avec elle. Plusieurs concours de circonstances, m'ont fait le poursuivre en même temps que mon premier emploi en tant qu'intervenant SSE en milieu carcéral. Initialement, je pensais que ce choix simplifierait la réalisation de cette recherche, ce qui, cependant, ne s'est pas toujours avéré être le cas. En effet, au fur et à mesure que j'étais amené à devoir analyser de nouvelles situations emblématiques liées à la pratique, ceci me faisait, par conséquent, regarder chaque fois différemment le projet de recherche auparavant envisagé. Mes doutes quant à l'utilité de la problématique, des objectifs, de la méthodologie et, finalement, de la question de recherche posée, avant d'être confronté aux innombrables facettes de cette réalité professionnelle, m'ont poussé, fréquemment, à déconstruire et à reconstruire en cours de route le texte rédigé. Doutes qui ont continué jusqu'à aujourd'hui, ralentissant et bloquant parfois la rédaction de ce travail de recherche.

Se mêlant à une première année et demie d'expérience professionnelle, ce travail de Bachelor, m'a finalement permis de m'approprier le sens même sur lequel se construit la formation HES : l'alternance entre théorie et pratique. En effet, les liens et réflexions émergés tout au long de cette recherche performative, ont requis l'appui et l'ancrage de plusieurs concepts abordés pendant les modules traités en cours. D'où, je retiens l'importance de toujours se donner les moyens d'adopter une position flexible en relation à la démarche de recherche, en sachant réajuster la méthodologie et les instruments conceptuels qui se modifient suivant la réflexion critique portée sur son propre agir. En d'autres termes, j'ai appris que la démarche de recherche, de plus performative, demande à savoir rééquilibrer toutes les connaissances qui correspondent au modèle de triangulation des sciences sociales dynamisé⁶⁸.

J'ai appelé cette pièce « Les trafiquants de rêves », parce que je croyais présomptueusement que mon travail pouvait être un monde magique fait de papier qui vit. Une vie construite par les récits des artistes détenus, comme ceux du spectacle qui sert de fond à la trame de cette pièce. Je souhaitais que plusieurs sentiments se mélangent dans l'estomac du lecteur, qu'il ne distingue plus la joie de la tristesse, l'amour de la haine, la peur de la fatigue, l'amitié de l'engouement. J'aurais aimé que le lecteur commence par s'intéresser aux personnages et finisse par ne plus vouloir les quitter qu'il annule le *mal* par le *bien*, comme il est mentionné que le savent faire les artistes du spectacle.

Aujourd'hui, je réalise que j'ai considéré certains concepts comme acquis, peut-être parce que je me sentais trop « à l'aise » dans l'écriture, et que je croyais que les lecteurs auraient eu suffisamment d'intuition pour que peu d'explications leur soient données. La lourde dépense d'énergie chez le lecteur, que la lecture de ce travail a certainement entraîné, aurait peut-être demandé de ma part une plus grande démonstration de respect envers lui. En effet, je me suis autorisé à faire primer la façon dont je me suis approprié de la démarche performative et la confiance envers les personnes interviewées, qui ont défini et m'ont aidé à ajuster les situations relatées au fur et à mesure que naissait la pièce.

Conscient de n'avoir pas été en mesure de définir clairement le fil rouge dans la pièce même, je reconnais aussi que celle-ci s'est adaptée au recueil de données

⁶⁷ Voir l'item : IV. 3^{ème} Acte (p.50-52)

⁶⁸ Voir l'item : 2.7. Tableau récapitulatif (p.10)

utilisé. Malheureusement, aujourd'hui je ne pense pas que celle-ci soit la plus à même de restituer au mieux l'ampleur du travail requis afin de présenter les résultats obtenus. La démarche performative, avec les thèmes investigués qui émergeaient peu à peu, m'a poussé à me demander très souvent dans quelles documentations j'aurai trouvé les réponses aux questions de forme du texte. La façon dont je devais diriger l'écriture afin que le lecteur ne s'épuise pas, dans l'immédiat, ne m'est pas apparue clairement.

Au début, j'avais l'impression de chercher une aiguille parmi une botte de foin. Ensuite, je me suis fié aux entretiens compréhensifs, que je considère aujourd'hui comme la partie la plus importante à avoir contribué à la rédaction de la pièce. Lorsqu'il s'agissait de trouver et choisir les personnes à qui poser mes questions, je trouvais une ressource en la démarche performative. Les enquêtés m'ont permis de comprendre qu'il y avait beaucoup de chemins à visiter, mais aussi que ceux-ci ne m'auraient pas tous mené à la même place. La richesse du contenu des entretiens valait la peine de garder la structure établie pour le recueil de données du terrain d'enquête. Ainsi, je suis arrivé à la conclusion que la seule option qui avait vraiment du sens, pour moi, était celle de suivre la grille d'entretien. J'ai trouvé une piste qui justifiait la naissance des propos chez les personnages.

J'ai choisi cette démarche en espérant pouvoir ouvrir de nouvelles pistes de méthodologie de recherche en sciences sociales. Je ne pensais pas succomber ainsi à l'ampleur des sujets traités, dont leur délimitation m'a vite fait perdre beaucoup de temps en cours de route. Aujourd'hui, je ne pense pas m'être trompé en pensant au sujet des enjeux des pratiques artistiques en milieu carcéral, pour les travailleurs sociaux. En effet, je les ai moi-même vécus, en participant aux dynamiques de ces univers, me trouvant dans une relation qui parfois peut sembler contradictoire. Mais, après tout, la réalisation des objectifs que je m'étais préfixés, à mes yeux, ne rend pas le chemin parcouru par cette démarche uniquement semé de carences et d'échecs.

J'ai compris que la recherche performative en sciences sociales court le risque d'être engloutie par sa même loi. Les résultats qui en découlent sont difficilement compréhensibles au-delà de l'élaboration et l'analyse de son utilisateur. Néanmoins, je me rends compte aussi que sans cette tâche difficile, je n'aurais pas pu vivre complètement l'initiation à la démarche de recherche, requise dans le référentiel des compétences du travailleur social. Au contraire, même si aux yeux d'un cursus en travail social, s'inspirer du domaine de l'art pouvait représenter une inutile difficulté supplémentaire, je l'ai vécu comme une précieuse expérience, dans sa totalité. Cela m'a permis de comprendre l'importance de l'interdépendance, non seulement du point de vue théorique ou pratique, mais aussi méthodologique.

Arrivé ici, je prends profondément conscience de la différence entre le travail prescrit et le travail réel (Maudit-Corbon et Martini, 1999, p.46), c'est-à-dire entre le travail tel qu'il doit se réaliser et le travail tel qu'il est, ou tel qu'il se réalise. En effet, tout au long de cette recherche je me suis tourné vers plusieurs personnes connues dans le cadre professionnel. Mes questions, fonctionnelles au travail que j'étais en train de réaliser, m'ont montré leurs côtés encore inconnus, m'offrant l'occasion de les percevoir d'une nouvelle façon. Ainsi, il m'est arrivé que la démarche performative pour obtenir une simple réponse, au sujet de ma recherche, prenne une énorme ampleur dans les échos que laissaient en moi les personnes sollicitées.

Ainsi, je trouvais une place pour chacune d'entre elles parmi les pages de la pièce. Paradoxalement, mes recherches pour satisfaire une curiosité ou pour organiser les idées de manière simple et sommaire, de sorte à comprendre les sujets investigués, ont peut-être renforcé les incohérences internes à l'écriture. Mais, en tissant un lien avec la notion d'intelligence professionnelle, j'ai l'impression d'avoir suivi, avec les

moyens dont je disposais, la plus précise des séquences d'actions. J'ai trouvé particulièrement intéressant de voir comment, d'autre part, ma présence immédiate sur le terrain d'enquête pouvait aussi me permettre d'attendre le moment le plus opportun pour ouvrir le dialogue et permettre la rencontre.

Par conséquent, bien que j'aie attendu longtemps avant de savoir comment restituer ces échanges et que j'aie surestimé mes compétences dans l'écriture, je tiens à remercier cette méthodologie elle-même. La pertinence, l'actualité ou la linéarité des faits relatés dans la pièce sont sujettes à critique. Sous la démarche performative, à mes yeux, ces aspects s'associent à l'analyse et à la restitution d'une rencontre entre des êtres humains, dans le but de la dépasser. En effet, plusieurs incipits de la pièce, avec leur syntaxe démantelée, m'ont permis de réaliser combien j'étais sensible à restituer au plus juste l'immédiateté de mon vécu. Ce que Kaempfer et Micheli (en citant Molino et Lafhail-Molino, 2003, p.257-258), décrivent ainsi :

« Dans les récits au présent, le narrateur occupe la position improbable d'un reporter qui transcrit immédiatement les événements et donne ainsi l'impression d'en respecter l'imprévisible nouveauté, comme s'il se trouvait assailli par l'urgence d'actions et d'événements impossibles à envisager dans le confort du regard rétrospectif. Le présent de narration, qui tend à abolir la distance temporelle entre le moment de la narration et le moment de l'histoire racontée, est fondé sur une impossibilité logique : on ne peut, en effet, à la fois vivre un événement et le raconter. Cela n'empêche pas le récit au présent d'avoir de solides fondements anthropologiques : il est couramment employé dans le récit oral et l'enfant [...] commence par raconter au présent. » (2005, p.4)

Comprendre d'être encore novice tant dans le domaine de l'écriture, que dans celui de la recherche, m'a aidé à surmonter le sentiment de culpabilité envers le lecteur, lorsque j'ai réalisé que la pièce pouvait résulter incompréhensible et que je ne savais pas comment réussir à aller plus loin. En effet, « Les trafiquants de rêves » est une histoire autour d'une histoire, c'est une narration à deux niveaux : la première relate de l'expérience d'une pratique artistique chez des détenus qui séjournent en prison, en 2017 ; la deuxième relate de l'expérience d'artistes marginalisés qui gagnent leur pitance en voyageant par le moyen d'une caravane, en 1900.

De façon pas très comique, mais issue de la réalité, j'ai imaginé que le deuxième niveau de la narration, puisse dégager des réflexions similaires au premier niveau, de sorte à le renforcer. En d'autres termes, la trame du spectacle « Les trafiquants de rêves », était au service de la trame des histoires des détenus, qui pouvaient créer des liens entre leurs statuts et ceux des artistes de la pièce qu'ils jouaient. Ce choix s'est opéré car au bilan de ce travail de Bachelor, j'ai fait un parallèle entre l'objet de ma recherche et mon statut de chercheur. En effet, j'ai considéré que la promotion des pratiques artistiques en milieu carcéral, pouvait se comparer à la promotion de démarches performatives à la HES.

Le dénouement de ma pièce est un rite de passage à plusieurs niveaux : au moment où le personnage de la pièce quitte la prison, son statut de détenu tombe, de la même manière que celui d'artiste chez le personnage qu'il jouait dans « Les trafiquants de rêves », parce qu'il meurt. Ce processus se fait en parallèle à ma propre démarche de recherche : au moment où je finalise la rédaction de la pièce, mon statut de novice dans l'écriture tombe, de la même manière que celui « d'étudiant » dans le bilan de cette recherche performative, parce que je la conclus. C'est pourquoi, aujourd'hui, je considère aussi que la réalité de cette recherche est qu'elle reflète l'univers dans laquelle elle s'inscrit, et au-delà.

Finalement, William, Danny et Patricia, qui sont-ils ? Si nous le savions, leurs histoires auraient plus le droit d'exister ? Pourquoi ? Le secret de fonction et les règles déontologiques priment sur la possibilité de rendre leurs visages plus clairs, mais ce qui compte est que tous représentent des vécus et des réflexions issus de la réalité du terrain d'enquête et des recherches dans la littérature. Lorsque j'ai commencé à écrire en rapport aux pratiques artistiques en milieu carcéral, j'ai utilisé ces prénoms pour asservir la trame de la pièce. Je ne pensais pas les garder jusqu'à la fin. Cela est arrivé parce que la pièce n'aurait plus été la même si j'avais décidé de changer leurs prénoms. Je m'y étais attaché comme à ce que ces personnages me dévoilaient d'eux, ce qu'ils représentaient et que je ne souhaitais plus changer.

Avec le recul, le critère de détachement m'a permis de remarquer combien, quand j'écrivais, j'étais obligé de rendre les caractères des personnages le plus transparent possible. Les différents côtés psychologiques, avec toutes leurs contradictions, ne pouvaient pas être uniquement au service d'une pièce qui ne se voulait pas déterministe. A mon grand étonnement, je me suis découvert moins flexible que ce que j'avais toujours pensé. J'ai réalisé à quel point je ne m'étais pas suffisamment engagé à adapter les interprétations de ce texte, et j'ai rencontré l'étanchéité que peut assumer l'écriture. En ce sens, bien que je ne pense pas l'avoir complètement accomplie comme je l'avais initialement envisagé, j'en suis tout de même satisfait.

Ces personnages, que je croyais accessibles à tout moment par tout le monde, se sont effectivement révélés beaucoup plus raréfiés et cryptiques que je le pensais. Aujourd'hui, je me rends compte que, je n'ai peut-être pas suffisamment traités les thèmes émergents dans leurs propos, en profondeur, dans la pièce. Par contre, je pense avoir parcouru un processus de recherche qui explicite quels sont les concepts abordés pour comprendre la construction qui se cache derrière les histoires de ces personnages – dont « Les trafiquants de rêves » en est le portrait. La recherche performative, m'a donc aidé afin de les comprendre entièrement.

J'ai appris ce que je ne dois plus faire, et ce que je peux chercher à changer sur le long terme, dans un futur travail de recherche similaire, en commençant par retranscrire quotidiennement le processus d'apprentissage effectué, afin de le restituer au mieux et de façon lisible. Le journal de bord représente ainsi le moyen pour permettre de maintenir la réflexion, lorsque les intervalles de temps et les remises en questions empiètent sur la rédaction. Ceci, de sorte à ne pas opérer des choix sous l'emprise des émotions, mais de façon consciente et réfléchie. Par exemple, suite au premier échec de ce travail de recherche, lorsque j'avais même envisagé de changer de sujet.

Habitué depuis l'enfance à élever la barre plus haut et m'assurer que les droits humains soient respectés pour tous, lorsque j'ai commencé à travailler en tant qu'intervenant SSE, j'ai immédiatement tourné mon sens du devoir au milieu carcéral. J'ai suivi une rigueur et un engagement presque jamais complètement ajustés à mon rôle de jeune professionnel, mais surtout pas à mon rôle d'étudiant en fin de formation. J'ai alors eu l'impression que le travail de Bachelor, brisait ce mécanisme à l'intérieur, me plongeant encore et encore dans des choix complexes, comme cette méthode – qui est là, même si elle peut sembler invisible.

Initialement je me battais en cherchant à ne pas répandre d'aprioris sur les sujets traités, en souhaitant être le plus proche de la réalité. Ensuite, les thématiques se complexifiaient au fur et à mesure que je continuais ce travail de recherche. Ceci, parce que j'ai commencé l'écriture de la pièce sans intrigue et ne voulant pas en chercher. Je souhaitais chercher les représentations des personnes et les concepts

dans la littérature, afin de la nourrir. Puis, il m'est semblé impossible de réussir à sortir de ces paramètres.

Finalement, en parallèle, ceci m'a permis de comprendre combien les expériences des personnes interviewées et les travaux de recherches représentent un moyen pour analyser une problématique donnée. Maintenant, bien que l'effort de ma part puisse paraître insuffisant, je tiens à souligner que le choix de cette méthodologie de recherche valait le risque encouru, car, à mes yeux, il a acquis tout son sens. C'était une démarche clarificatrice, qui m'a permis de découvrir beaucoup plus sur le travail social que ce que je pensais le jour où je l'ai entreprise. En commençant par la pluralité des points de vue, qui n'excluent pas la possibilité de s'unir autour d'un objectif en commun.

6 SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

6.1 OUVRAGES

- BECCARIA, C. (1965). *Des délits et des peines*. Genève : Librairie Droz.
- BRÄGGER, B. F. (2007). *Introduction aux nouvelles dispositions du Code pénal suisse relatives aux sanctions et à l'exécution des peines et mesures pour les personnes adultes*. Berne : Stämpfli SA.
- COMBESSIE, P. (2004). *Sociologie de la prison*. Paris : La découverte.
- DE SINNER, P. QUELOZ, N. RIKLIN, F. SENN, A. BROSSARD, R. (2005). *Le plan individuel d'exécution des sanctions*. Berne : Stämpfli SA.
- DUBOIS, J. (Dir.), (2011). *Les usages sociaux du théâtre hors ses murs : Ecole, entreprise, prison, hôpital, etc.* Paris : Le Harmattan, Logiques sociales.
- GOGUEL D'ALLONDANS, T. (2003). *Les enjeux du travail social. In Anthropologie d'un travailleur social. Passeurs, passage, passant*. Paris : Téraèdre.
- KATZENBACH, J. (2005). *Une histoire de fous*. Paris : Presses de la Cité.
- KAUFMANN, J-C. (2013). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.
- KHUN, A. (2000). *Détenus : combien ? Pourquoi ? Que faire ?* Berne : Haupt.
- KHUN, A. (2005). *Sommes-nous tous des criminels ? Petite introduction à la criminologie*. Grolley : L'Hèbe.
- KHUN, A., VUILLE, J. (2010). *La justice pénale. Les sanctions selon les juges et selon l'opinion publique*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- KILLIAS, M. (2001). *Précis de criminologie*. Berne : Stämpfli SA.
- MAUDIT-CORBON, M. et MARTINI, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : analyse de situation de travail et travail formateur*. Paris : Hachette éducation.
- PITTET, C. (2002). *De l'ombre à la lumière. La photographie comme outil de création du lien social. Récit de quatre femmes en prison*. Genève : les.
- QUELOZ, N. LUGINBÜHL, U. SENN, A. MAGRI, S. (2009). *L'objectif de resocialisation est-il toujours d'actualité?* Berne : Stämpfli SA.
- VAN CAMPENHOUDT, L. & QUIVY, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales, 4e éd.* Paris : Dunod.

6.2 ARTICLES

- BADACHE, R. (juin, 2003). *Qu'est-ce que l'on veut vraiment ? De l'expérience du théâtre-forum en prison*. Revue toxibase n°10.
- BONNARD, M. (mars 2014). *Prisons romandes et suisses. Reflets des luttes des années '70 et '80*. Présentation des archives : Groupe Action Prison, journal Tout Va Bien (mensuel/hebdo), archives contestataires Genève, Bibliothèque BGE Ville de Genève. Récupéré du site : <http://www.infoprison.ch>, consulté le 25 avril 2015
- DE REYMAEKER, B. (décembre 2008). *Du théâtre en prison... et après ? Rapport de la journée de rencontres conjointement organisée par le Centre de Théâtre*

Action, le Réseau Art et Prison et Culture et Démocratie, 7 octobre 2008 à la maison de la Culture de la Province de Namur. Namur : Culture et Démocratie.

DE SAINT-DO, V. (2003). *L'art en prison : éternel clandestin ?* In Hors-champs : Cassandre, n°39, 1-2. Récupéré du site : <http://prison.eu.org/spip.php?article3797>, consulté le 29 septembre 2014

DUFOUR, E. *Stanislavski (1863-1938)*. Encyclopædia Universalis. Récupéré du site : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/stanislavski/>, consulté le 29 août 2015.

EASTON, L. *Rapport sur les méthodes utilisées en recherche artistiques dans le domaine des arts de la scène*. La Manufacture – Haute Ecole de Théâtre de Suisse romande. Récupéré du site : <http://www.hetsr.ch/upload/file/Rapport%20me%CC%81thodologie%20recherche%20artistique%20Leonore%20Easton.pdf>, consulté le 29 septembre 2014

Fédération des Associations pour la Formation et l'Éducation permanente en Prison, asbl (FAFEP, 2004). *Livre blanc. La Formation et l'éducation permanente en milieu carcéral*. Belgique. Récupéré du site : <http://www.adeppi.be/fichiers/publications/livre%20blanc.pdf>, consulté le 29 septembre 2014

FELDHENDLER, D. (2007). *Médiations sociales et théâtre-récit*. L'orientation scolaire et professionnelle. Récupéré du site : <http://osp.revues.org/index1281.html>, consulté le 29 août 2015

FELDHENDLER, D. (2010). *Mise en scène de récits biographiques pluriculturels*. Fribourg : Actes du colloque de l'ARIC.

GERBER, J. (2013). *Les enjeux de la médiation culturelle dans les prisons d'exécution de peines de Suisse romande*. Lausanne : travail présenté à la Haute école de travail social et de la santé, éesp-Vaud pour l'obtention du Bachelor of Science HES-SO en travail social.

KAEMPFER, J. et MICHELI, R. (2005). *Méthode et problèmes. La temporalité narrative*. Université de Lausanne : section de Français. Récupéré du site : <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/tnarrative/tnintegr.html>, page consulté le 6 septembre 2015

KELLER, L. (14 avril 2013). *Une avocate invoque la surpopulation carcérale pour libérer deux détenus*. Genève : Le Matin Dimanche.

MASSARDIER, L. (avril 2004) *Sexualité et prison. L'information psychiatrique*. Vol. 80, n°4. Récupéré du site : <http://www.artaas.org/documentation/SexualiteLM.pdf>, consulté le 29 juillet 2013

SCHEPPLER, G. (2005). *Regards sur l'enfermement (partie 2). Evasion et Cavale*. In Hors-champs, dossier spécial. Récupéré du site : <http://prison.eu.org/spip.php?article6870>, consulté le 29 septembre 2014

SONNENWALD, A. (janvier 2014). *Je veux que les gens se mettent en scène*. Coup de projecteur : Projets pilotes. Office fédéral de la justice (OFJ), Unité exécution des peines et mesures : Bulletin info.

Université de Fribourg (Faculté de droit) et Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire (CSFPP) (2014). *Résumés exposés et rapport sur les 9^{èmes} journées pénitentiaires, la vulnérabilité et des risques dans l'exécution des sanctions pénales*. Récupéré du site : <http://www.prison.ch/fr/csfpp/journees-penitentiaires>, consulté le 25 novembre 2014

VAÏS, M. (2002). *Théâtre Action : de la Belgique au monde : rencontre avec Paul Biot*. Jeu : revue de théâtre, n°105. Récupéré du site : <http://id.erudit.org/iderudit/26282ac>, consulté le 29 septembre 2014

ZANNA, O. (avril 2008). *Des douleurs physiques socialisantes*. Université du Maine : International Journal of Violence and School - 5 -.

6.3 DOCUMENTS AUDIOVISUELS

ALLIO, R. (1976). *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère*. Orne. Document audiovisuel, 125 minutes, couleur.

Association les Yeux de l'Ouïe, TOUSSAINT, A., REGAYA, K., SAADI, K. (2010/2006/2005). *In situ/Ébullition/Sirine*. France : prison de Paris la Santé. Document audiovisuel, 75 minutes, couleur.

Association Prélude, GILLIAND, D. (2007). *Œil ouvert en prison*. Suisse : Établissements de la plaine de l'Orbe (EPO). Document audiovisuel, 43 minutes, couleur.

Association Prélude, TACHERON, V., MÄUSLI, O. (2012). *Chroniques de l'ouest*. Genève : prison de la Brenaz. Document audio, 30 minutes.

Association Prélude, TARA, D. (2009). *Cartes sonores*. Suisse : prison de la Colonie, Établissements de la plaine de l'Orbe (EPO). Document audio, 20 minutes.

BREITSCHMID, C. (2013). *Création d'espaces photographiques*. Suisse : prison régionale de Bienne. Exposition visuelle.

CALDERON, P. et EWALD, F. (2003). *Foucault par lui-même*. Document audiovisuel, 62 minutes, couleur.

DAMIAN, A. (2011). *Crulic*. Pologne. Document audiovisuel, 72 minutes, couleur.

FAHRER, D. (2012). *Thorberg*. Suisse : prison de Thorberg. Document audiovisuel, 106 minutes, couleur.

GENET, J. (1950). *Un chant d'amour*. Document audiovisuel, 25 minutes, blanc et noir.

GILLIAND, D. (2008). *Article 43*. Suisse. Document audiovisuel, 90 minutes, couleur.

LABAYE, M. (2014). *Labyrinthe*. Document audiovisuel, 9 minutes, couleur.

Lieux Fictifs, Ina, Marseille-Provence (2009-2013). *Images en mémoire, images en miroir*. France. Sélection de 17 documents audiovisuels, 90 minutes, couleur.

Olivier Company (2008). *À la faveur de la nuit*. Suisse. Document audiovisuel, 60 minutes, couleur.

PALLAY, N. (2013). *Roger McGowen, condamné à mort #889*. Paris : Les films du Carrossier. Document audiovisuel, couleur.

PÉREZ, M. (2012). *Frontera*. Espagne : prison de Quatre Camins à Barcelone. Document audiovisuel, 76 minutes, couleur.

RINDELAUB, B. (2013). *Loin des yeux*. Suisse : prison de la Tuilière. Document audiovisuel, 76 minutes, couleur.

TAVIANI, P. et V. (2012). *Cesare deve morire*. Italie : prison de Rebibbia à Rome. Document audiovisuel, 76 minutes, couleur.

6.4 DOCUMENTS DE COURS

CRETTON, V. (2011). *Initiation à la vision anthropologique, cours du module A2 Travail social et action professionnelle*. Sierre : Haute École de Travail Social, HES SO/Valais. Non publié.

MENGHINI, M. (2013). *Art et engagement, cours du module libre*. Genève : Haute École de Travail Social, HETS Genève. Non publié.

PITTARELLI, E. (2011). *Sociologie et travail social, cours du module A2 Travail social et action professionnelle*. Sierre : Haute École de Travail Social, HES SO/Valais. Non publié.

PITTET, M. et LAVANCHY, N. (2013). *Champ carcéral : structures, fonctionnements, pratiques sociales et dilemmes, cours du module libre*. Genève : Haute École de Travail Social, HETS Genève. Non publié.

SOLLIOZ, E. (2013). *Indications de réalisation pour les travaux écrits, cours du module Travail de Bachelor*. Sierre : Haute École de Travail Social, HES SO/Valais. Non publié.

6.5 SITES INTERNET

Site Assistance scolaire personnalisée. Adresse URL :

http://www.assistancescolaire.com/eleve/6e/francais/lexique/P-piece-de-theatre-fc_p16, page consultée le 27 septembre 2015

Site du CSFPP (Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire).

Adresse URL : <http://www.prison.ch/fr/csfp/journees-penitentiaires>, page consultée le 25 novembre 2014

Site CMJCF (Confédération des maisons des jeunes et la culture de France).

Adresse URL : http://www.cmjcf.fr/wp-content/uploads/2014/05/Les_pratiques_amateurs_MJC.pdf, page consultée le 27 septembre 2015

Site Études littéraires. Adresse URL : <http://www.etudes-litteraires.com/focalisation.php>, page consultée le 2 septembre 2015

Site Larousse encyclopédie. Adresse URL :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/art/23119>, pages consultée le 1^{er} octobre 2014

Site officiel de l'Association pour la communication sur les prisons et l'incarcération en Europe. Adresse URL : <http://prison.eu.org/spip.php?article6870>, page consultée le 29 septembre 2014

Site officiel de la ville de Lausanne. Adresse URL :

<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/enfance-jeunesse-et-cohesion-sociale/jeunesse-et-loisirs/a-propos-du-service/institution-specialisee.html>, page consultée le 29 juin 2015

Site officiel du canton de Fribourg. Adresse URL :

https://www.fr.ch/dsj/fr/pub/dsj_presentation/dsj_services/dsj_bellechasse.htm, page consultée le 25 juin 2015

Site officiel du canton de Vaud. Adresse URL :

<http://www.vd.ch/themes/securite/penitentiaire/etablissements-penitentiaires/prison-du-bois-mermet/>, page consultée le 25 juin 2015

Site officiel du Conseil fédéral suisse. Adresse URL :

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19370083/201307010000/311.0.pdf>, page consultée le 23 août 2015

Site Psychologies. Adresse URL : <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Pathologie-psychique-carcerale>, page consultée le 29 août 2015

Site Scriptol. Adresse URL : <http://www.scriptol.fr/robotique/plutchik.php>, page consultée le 29 septembre 2014

7 ANNEXES

A. BILAN ACTIVITÉ CRÉATIVE

Fonctionnement

- Pour le secteur *arrivants*
- Un étage à la fois
- Max 6 personnes
- Lieu : salle d'expression picturale
- Animation : Joy
- Contenu : le dessin, l'apport des participants
- Durée : 1h, déplacements compris



Contexte

Actuellement, il y a 7 unités *arrivants* avec 189 personnes au total, dont des DAJ, EAP et condamnés en attente de transfert. Leur prise en charge comprend : 1h de promenade par jour, deux fois 1h de sport par semaine. Le reste du temps, le détenu est enfermé en cellule. La possibilité lui est donnée de rejoindre une unité de vie (où il pourra bénéficier de meilleures conditions de détention et aura la possibilité de travailler en atelier), mais en fonction de plusieurs critères. En attendant, le détenu est enfermé en cellule.

Sens de l'action

Activité créative est un atelier où les participants agissent ensemble, autour d'une création qui, je l'espère, peut laisser une trace dans leurs séjours en détention. Étant issu du SSE, je le situe au cœur d'un équilibre entre l'intervention sociale et la participation du détenu, qui pourrait aussi aborder ses représentations autour de son parcours de vie. À l'égard des dessins, en tant que produits de l'activité, ceux-ci font office de surface sur laquelle les détenus peuvent se projeter en faisant émerger des enjeux humains à approfondir.

C'est à dire qu'ils peuvent permettre la rencontre des représentations d'une population qui est souvent très hétérogène, et aussi se positionner quant à la cohabitation de différentes cultures dans un espace fermé. En effet, en redonnant une place à l'idéalisation, à travers l'ouverture d'un lieu plutôt *libre*, j'ai souhaité mettre en avant le sens de l'intervention suivant : **La création d'un espace d'échanges, en faveur d'un mieux vivre ensemble, à travers le partage de l'expérience de la créativité.**

Déroulement

La participation se déroulait sur inscription. Sous forme d'un espace de création picturale, je me suis basé sur la notion de cadre en laissant définir par l'apport des participants le contenu de l'activité. Autrement dit, j'ai débuté avec l'explication du sens de cette démarche, à travers une mise en commun de ce que les participants pouvaient ou pas faire et la présentation des différentes étapes - la structure de l'activité.

J'ai proposé une mise en situation, avec différents dessins imprimés sur plusieurs cartes de jeu *Dixit* que les participants pouvaient choisir en tant qu'outils pour la présentation de chacun, par un tour de table :



Ensuite je leur ai proposé un thème que chacun avait le choix d'intégrer dans son dessin, qui était présenté par la suite au reste du groupe, afin de rendre la démarche collective. En conclusion je les ai invités à remplir une feuille de feedback. Donc, j'ai structuré l'activité de la manière suivante :

Activités	Objectifs	Déroulement	Durée	Matériel
PRESENTATION				
Explication du cadre	Intégrer la structure et le contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mise en commun de la structure, sur ce que l'on peut ou pas faire 2) Les participants valident le cadre 	5'	<ol style="list-style-type: none"> 1) Feuille de présentation
MISE EN SITUATION				
Prénom, « ce dessin me représente, car ... »	Dessin comme outil de représentation de soi	<ol style="list-style-type: none"> 1) Distribution de différentes cartes 2) Explication 3) Tour de table 4) 1^{ère} présentation 	15'	<ol style="list-style-type: none"> 2) Crayons couleurs 3) Feuilles A5
COLLECTIVISER LE SENS DE L'ACTION				
Dessin, « ce thème me suscite ... »	Émerger des attentes pour le thème Échanger collectivement	<ol style="list-style-type: none"> 1) Chacun reçoit une feuille et dessine ce que le thème lui suscite 2) Présentation avec possibilité d'intervenir 	15'	<ol style="list-style-type: none"> 4) Peinture 5) Pinceaux 6) Feuilles A4 7) Créativité
CONCLUSION				
Discussion et opportunité de remplir feuille	Conclure l'atelier	<ol style="list-style-type: none"> 1) Discussion 2) Explication du feedback 	5'-10'	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Feedback ➤ Stylos

Feedback



Ce qui m'a plu, ce que j'ai aimé...

- « Ca m'a plu »
- « Causer avec des autres personnes et changer les idées »
- « C'est bon comme ça, c'est parfait »
- « C'est mieux que rester dans la cellule »
- « C'est vaste, on peut aller où on veut »
- « It was nice »
- « Je sais dessiner, ça fait longtemps que je n'ai pas dessiné »
- « J'étais à l'aise »
- « Le fait de se retrouver et d'échanger un peu »
- « M'amuser et oublier un peu »
- « Sortir de cellule »



Ce qui ne m'a pas plu, ce que je n'ai pas aimé...

- « C'est dommage, je n'ai pas fini »
- « C'est pas normal qu'après 9 mois que je suis ici c'est la première fois que je fais ça »
- « Il manquait une règle »
- « Le dessin c'est pas trop mon truc »
- « Mieux apprendre des techniques de peinture »
- « Mieux l'après-midi »
- « Pas assez de feutres »
- « J'aurais préféré des cours d'informatique »
- « Le cours doit être donné par des belles filles »
- « J'aurais préféré avoir des images de tatouages à calquer »
- « J'aurais préféré copier des styles d'écritures de différentes tailles »
- « Le fitness c'est mieux »
- « Mieux l'après-midi »



Les questions qui me restent et autres commentaires...

- « Des cours de français pour apprendre à lire nos dossiers ? »
- « Est-ce possible de garder le dessin en cellule ? »
- « Est-ce possible d'envoyer le dessin à l'extérieur ? »
- « J'aimerais avoir différentes formations, surtout de langues (français) »
- « J'veux chanter »
- « J'ai dessiné le désert car je suis nomade et pour moi c'est la liberté »
- « J'ai dessiné le loup parce que les animaux sont libres »
- « J'aimerais apprendre à compter »
- « J'aimerais jouer de la guitare et former un groupe »
- « J'aimerais un tournoi de billard »
- « Je voulais seulement sortir de cellule »
- « J'voudrais apprendre à jouer du piano, quelque chose que j'avais pas pu apprendre dehors car j'avais pas le temps »
- « Si je devais vraiment parler de liberté, je laisserai la feuille blanche »
- « We need to learn something »

Evaluation

Afin d'évaluer le sens de l'action, j'ai relevé trois termes de ce dernier qui me semblaient les plus significatifs : la co-construction, la conscientisation et la diversité. Dans le but de faire émerger des critères qui vérifient le sens de l'action, ci-après, j'ai rédigé un tableau regroupant les critères ainsi que l'analyse de ces derniers :

Notions	Critères d'évaluation	Atteint / pas atteint	Observations
Co-construction	Chacun a pu apporter une partie de son savoir, ses ressources, son vécu et ses expériences.	Atteint	La majorité des participants a dessiné ce que la liberté lui évoquait. Certains ont présenté le dessin au groupe, parfois dans une autre langue que le français. Ces échanges durant l'atelier ont permis à tous de connaître d'autres cultures et d'autres traditions.
	Les participants ont pu s'exprimer à tous les moments de l'atelier	Atteint	Au début et à la fin de l'atelier j'ai pu discuter avec les participants afin de mieux les connaître. Pendant l'atelier les personnes présentes ont discuté ensemble, ont échangé différents points de vue sur l'incarcération.
	Les participants souhaitent réutiliser les éléments développés durant l'atelier.	Partiellement atteint	Cette expérience était une première pour beaucoup de participants. Plusieurs d'entre eux ont demandé du matériel en cellule pour terminer le dessin ou des enveloppes pour des envois à l'extérieur. La majorité souhaitait refaire l'expérience avec d'autres contenus.
	Ma position est horizontale face	Atteint	Tout au long de cet atelier, j'étais ouvert à leurs dessins et leurs

	à la population. Je fais <i>avec</i> et pas <i>pour</i> .		suggestions. Je n'ai pas pris une posture de professeur ayant le savoir, mais bien d'un travailleur social qui apprend d'eux, et inversement.
Conscientisation	Des débats ont pu émaner des échanges.	Partiellement atteint	J'invitais les participants à parler de leurs émotions, de leurs projections, de leur vie à la Croisée et leur famille. Cela n'a pas apporté de débat particulier mais des échanges avec les plus touchés.
	Les participants ont commencé à se poser des questions à propos de leur propre vie ou de la société en général.	Partiellement atteint	L'élément intéressant qui est ressorti des discussions est leur besoin de communiquer. Ils veulent apprendre le français pour communiquer avec l'extérieur et mieux comprendre la situation dans laquelle ils évoluent.
Diversité	Les personnes ont échangé et se sont mélangées	Atteint	La Croisée est un mélange culturel à elle toute seule. Durant l'activité, les participants ont pu se rencontrer et beaucoup étaient contents de pouvoir échanger sur les réalités des autres.
	Les ressources de chacun ont pu être valorisées.	Partiellement atteint	Une minorité des participants a exposé son dessin aux autres. Lorsque c'était le cas, ils les ont mis en valeur et les ont commentés positivement. Les personnes se sont démontrées satisfaites.
	La cohabitation entre les différentes cultures et les différentes tranches d'âge a bien été vécue.	Atteint	Chacun était ouvert à la culture de l'autre. La dimension plutôt « ludique » de ces rencontres, rendait l'ambiance plus conviviale.

B. LETTRE D'INFORMATION**ÉTUDE SUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES EN
MILIEU CARCÉRAL**

Menée par Joy

Lettre d'information pour les personnes participant à l'étude

Madame, Monsieur,

Étudiant en travail social, je mène une recherche durant l'année 2014 et 2015, dans le but de comprendre : *pourquoi la promotion des pratiques artistiques en milieu carcéral de Suisse romande n'est-elle pas systématique ?*

Ce courrier a pour but de vous donner des informations générales sur le déroulement et de vous demander si vous souhaitez y participer, car directement concerné-e par ce sujet, vous êtes pour moi une source précieuse de renseignements !

La recherche sera menée sous la forme d'une enquête. Les intéressés-es sont invité-es à me contacter afin que nous fixions un rendez-vous en vue d'un entretien (coordonnées en annexe). Ceci se déroulera en tête à tête, à un endroit de votre choix, au moment qui vous conviendra le mieux et durera environ une heure. Il sera enregistré pour éviter de déformer vos propos lors de l'analyse des données. Les bandes magnétiques seront détruites dès la fin de l'étude, c'est-à-dire au plus tard en automne 2015.

Les données recueillies seront analysées de manière strictement anonyme et pourront faire l'objet de publications dans des revues professionnelles. Tout préjudice qui pourrait vous être causé dans le cadre de cette recherche sera couvert en conformité des dispositions légales en vigueur.

Au début de l'entretien, je vous donnerai des informations complémentaires et répondrai à toutes les questions que vous souhaitez me poser. Vous serez ainsi en mesure d'estimer si vous souhaitez toujours, ou non participer à l'étude. Le cas échéant, vous signerez un formulaire qui confirmera votre accord (consentement éclairé en annexe). Vous êtes bien entendu entièrement libre d'accepter ou de refuser. Par ailleurs, même si vous acceptez dans un premier temps, vous pourrez à tout moment changer d'avis et interrompre votre participation sans avoir à vous justifier. Lors de l'entretien, vous serez en tout temps libre de refuser de répondre à certaines questions si elles vous dérangent.

Je ne peux malheureusement pas vous offrir de compensation en échange de votre participation, mais elle me serait fondamentale pour mieux comprendre et analyser le milieu carcéral de Suisse Romande.

En vous remerciant d'avance pour l'attention portée à cette information et dans l'espoir que ce thème suscitera votre intérêt ainsi que votre collaboration, je vous transmets mes cordiales salutations.

Joy

C. FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ**ÉTUDE SUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES EN
MILIEU CARCÉRAL**

Menée par Joy

Formulaire de consentement éclairé pour les personnes
participant à l'étude

Le-la soussigné-e :

- Certifie être informé-e sur le déroulement et les objectifs de l'étude ci-dessus.
- Affirme avoir lu attentivement et compris les informations écrites fournies en annexe, informations à propos desquelles il-elle a pu poser toutes les questions qu'il-le souhaite
- Atteste qu'un temps de réflexion suffisant lui a été accordé
- Certifie avoir été informé-e qu'il-elle n'a aucun avantage personnel à attendre de sa participation à cette étude
- Est informé-e du fait qu'il-elle peut interrompre à tout instant sa participation à cette étude sans aucune conséquence négative pour lui-elle-même
- Accepte que les entretiens soient enregistrés, puis transcrits anonymement dans un document
- Est informé-e que les enregistrements seront détruits dès la fin de l'étude, à savoir au plus tard en automne 2015
- Consent à ce que les données recueillies pendant l'étude soient publiées dans des revues professionnelles, l'anonymat de ces données étant garanti
- Tout préjudice qui pourrait vous être causé dans le cadre de cette étude sera couvert en conformité des dispositions légales en vigueur

Le-la soussigné-e accepte donc de participer à l'étude mentionnée dans l'en-tête.

Date :

Signature

E-mail : joy.bernabe@vd.ch

N°portable: ~~+41(0)76 534 56 48~~

Annexe : Lettre d'information destinée aux personnes participant à l'étude

D. GRILLES D'ENTRETIEN

Question de recherche : **Pourquoi la promotion des pratiques artistiques dans le milieu carcéral de Suisse Romande n'est-elle pas systématique ?**

Hypothèse : Le dispositif occupationnel du milieu carcéral se construit sur le principe d'une politique d'activation qui fait davantage une promotion des activités sportives, jugées plus pertinentes pour cette population, au dépit de celles artistiques.

1 ^{ère} partie : Intervenants en milieu carcéral			
Objectifs/Sous-objectifs	Questions/Relances	Enquêté-es	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la mission et la philosophie explicitement déclarées des intervenants <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les intervenants, l'articulation de leurs objectifs et les démarches dans lesquelles ils s'inscrivent ○ Identifier de quelle façon se déroule la prise en charge en matière des détenus 	1. Quelle est votre formation ?	Agent de détention	
			Chef SSE
			Intervenante SSE
	2. Comment êtes-vous entré en contact avec le milieu carcéral ?	Agent de détention	
	a. Depuis quand ?	Chef SSE	
		Intervenant SSE	
	3. En quoi consiste votre travail ?	Agent de détention	
	a. Quelle est votre mission/objectif/idéal ?	Chef SSE	
	b. Avez-vous dû suivre une formation complémentaire pour travailler avec les détenus ?	Intervenant SSE	

2 ^{ème} partie : Pratiques artistiques			
Objectifs/Sous-objectifs	Questions/Relances	Enquêté-es	
<ul style="list-style-type: none"> • Définir quel est l'espace et l'importance accordée aux pratiques artistiques dans les valeurs promulguées par la direction d'un service pénitentiaire de Suisse romande 	1. Qu'est-ce qu'une pratique artistique pour vous ?	Agent de détention	
		a. Comment définiriez-vous le mot « art » ?	Chef SSE
			Détenu

<ul style="list-style-type: none"> • Saisir la réalité d'un détenu en définissant son parcours, ses croyances, ainsi que ses représentations par rapport aux activités liées à l'art <ul style="list-style-type: none"> ○ Découvrir comment les pratiques artistiques peuvent être conçues et intégrées dans le milieu carcéral ○ Découvrir comment le lien avec les réseaux associatifs exerçant des pratiques artistiques est entretenu en milieu carcéral ○ Identifier de quelle façon se déroule la prise en charge des détenus ○ Savoir s'il est important que les intervenants du social disposent de connaissance dans le domaine artistique et en quoi cela pourrait enrichir leur métier ○ Savoir en quoi les pratiques artistiques peuvent s'allier pour ressortir les atouts et les compétences d'une personne ○ Vérifier en quoi les pratiques artistiques sont un facteur de resocialisation pour les détenus 		Intervenant SSE
		Agent de détention
		Chef SSE
	2. Avez-vous expérimenté des pratiques artistiques dans votre parcours de vie ? Si oui, lesquelles ? <ul style="list-style-type: none"> a. Et dans votre parcours professionnel ? b. Que vous apportent-elles ? 	Détenu
		Directeur
		Intervenant SSE
	3. Est-ce que vous voyez une différence entre pratiquer l'art en milieu carcéral plutôt qu'ailleurs ? Si oui, pourquoi ?	Agent de détention
		Chef SSE
		Détenu
		Directrice
	4. Croyez-vous que le monde de l'art est-il accessible aux personnes détenues ? Quelles difficultés remarquez-vous ?	Chef SSE
		Intervenant SSE
	5. En milieu carcéral donne-t-on la même valeur aux pratiques artistiques qu'à celles sportives ? <ul style="list-style-type: none"> a. Il y a une question de genre dans l'intérêt porté aux différentes pratiques ? 	Agent de détention
		Chef SSE
		Détenu
		Directeur
		Intervenant SSE
	6. Pensez-vous que les pratiques artistiques soient pertinentes en prison ? Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ? <ul style="list-style-type: none"> a. Comment pourraient-elles être utiles sur le long terme/dehors ? 	Agent de détention
		Chef SSE
		Détenu
		Directeur

3 ^{ème} partie : Corps enfermé			
Objectifs/Sous-objectifs	Questions/Relances	Enquêtés-es	
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la connaissance du dispositif occupationnel d'un milieu carcéral de Suisse romande <ul style="list-style-type: none"> ○ Creuser le concept de l'éducation avec le corps enfermé ○ Identifier de quelle façon se déroule la prise en charge des détenus ○ Vérifier en quoi les pratiques artistiques sont un facteur de resocialisation pour les détenus 	1. Comment voyez-vous l'enfermement vécu par les détenus ?	Agent de détention	
			Chef SSE
			Détenu
			Directeur
	2. Selon vous, il y a une marge d'amélioration à apporter dans les conditions ? Avez-vous des suggestions ?	Intervenant SSE	
		Agent de détention	
		Chef SSE	
		Intervenant SSE	

4 ^{ème} partie : Dispositif occupationnel			
Objectifs/Sous-objectifs	Questions/Relances	Enquêtés-es	
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la connaissance du dispositif occupationnel d'un milieu carcéral de Suisse romande • Définir quel est l'espace et l'importance accordée aux pratiques artistiques dans les valeurs promulguées par la direction d'un service pénitentiaire de Suisse romande • Identifier la mission et la philosophie explicitement déclarées des intervenants, ainsi que leurs représentations par rapport aux activités qui sont proposées dans le milieu carcéral • Saisir la réalité d'un détenu en définissant son parcours, ses croyances, ainsi que ses représentations par rapport aux activités liées à l'art <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les intervenants, l'articulation de leurs objectifs et les démarches dans lesquelles ils s'inscrivent 	1. Selon vous, quelles sont les activités préférées des détenus ? Pour quelles raisons ? <ul style="list-style-type: none"> a. Qu'est-ce qu'elles apportent ? Créent-elles des bienfaits au niveau physique/psychique ? 	Agent de détention	
			Chef SSE
			Détenu
			Directeur
		2. Quelles sont les activités proposées en prison ? <ul style="list-style-type: none"> a. Elles se déroulent individuellement ou en groupe ? b. Comment y participez-vous ? c. Voyez-vous un avantage/un désavantage dans celles-ci ? d. Quelle est la fréquence de participation ? 	Intervenant SSE
			Agent de détention
			Chef SSE
			Détenu

<ul style="list-style-type: none"> ○ Creuser le concept de l'éducation avec le corps enfermé ○ Découvrir comment les pratiques artistiques peuvent être conçues et intégrées dans le milieu carcéral ○ Identifier de quelle façon se déroule la prise en charge des détenus ○ Identifier les critères auxquels les intervenants portent une attention particulière dans l'aboutissement d'une sanction pénale de privation de liberté ○ Savoir s'il est important que les intervenants du social disposent de connaissance dans le domaine artistique et en quoi cela pourrait enrichir leur métier 	e. Est-elle obligatoire ?	Intervenant SSE
	<p>3. Quels sont les aspects qui ont motivé le détenu à s'y inscrire ?</p> <p>a. Le détenu peut-il faire des propositions d'activités ?</p>	Agent de détention
		Chef SSE
		Détenu
		Intervenant SSE

5 ^{ème} partie : Interdisciplinarité		
Objectifs/Sous-objectifs	Questions/Relances	Enquêté-es
<ul style="list-style-type: none"> ● Approfondir la connaissance du dispositif occupationnel d'un milieu carcéral de Suisse romande ● Identifier la mission et la philosophie explicitement déclarées des intervenants, ainsi que leurs représentations par rapport aux activités qui sont proposées dans le milieu carcéral <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les intervenants, l'articulation de leurs objectifs et les démarches dans lesquelles ils s'inscrivent ○ Découvrir comment le lien avec les réseaux associatifs exerçant des pratiques artistiques est entretenu en milieu carcéral 	<p>1. Les activités proposées dans cet établissement ont changé votre vision de la prise en charge des détenus ? Si oui, de quelle façon ?</p>	Agent de détention
		Chef SSE
		Détenu
		Intervenant SSE
	<p>1. Comment la collaboration se passe-t-elle entre vous et les autres intervenants ?</p> <p>a. Avec quels professionnels avez-vous collaboré ? Dans quel cadre ?</p> <p>2. Vous sentez-vous reconnu dans ce milieu en tant que professionnel ?</p>	Agent de détention
		Chef SSE
		Détenu
		Directeur
		Intervenant SSE

E. RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

E. A. 1^{ÈRE} PARTIE : INTERVENANTS EN MILIEU CARCÉRAL

1. Quelle est votre formation ?

« Alors, moi j'ai fait... j'ai un master en pédagogie, voir sciences pédagogiques de Zürich. C'est, je crois, ici science de l'éducation, je ne sais pas s'il y a une pédagogie comme thème, je ne sais pas parce qu'avant il y avait. Et puis j'ai fait des formations continues après, tu veux savoir aussi ça ? (Non ça va) » (Chef SSE)

« Euh, bein après avoir fait le gymnase en socio-pédagogique j'ai intégré plus tard l'eesp à Lausanne dans la... j'avais fait la filière éducation donc j'ai suivi la formation à plein temps pendant trois ans, d'éducatrice sociale » (Intervenant SSE)

« En premier j'ai un CFC d'agriculteur, après j'ai fait infirmier en psychiatrie pendant vingt ans et puis la troisième agent de détention » (Agent de détention)

2. Comment êtes-vous entré en contact avec le milieu carcéral ?

« (Rires) Alors, sérieusement j'étais au chômage, il me manquait le... je devais écrire dix lettres par mois, il m'en manquait une, j'avais vu une annonce pour le Bois-Mermet que j'ai laissé à côté, et là j'ai écrit à la Croisée parce qu'il me manquait le dixième, la dernière pour pas avoir de problèmes avec l'argent du chômage » (Chef SSE)

« Alors, c'était un choix qui, je pense, à la base a peut-être été un peu dirigé du fait que j'ai un oncle qui est agent de détention dans un autre établissement, donc j'en avais quelque part déjà entendu parler. Ensuite c'est pendant ma formation que je me suis intéressée, mais plutôt prison pour mineur, donc j'avais fait un stage à Valmont, puis c'était un petit peu par curiosité/choix personnel de découvrir un milieu fermé, et puis un challenge quelque part de pouvoir intervenir dans ce genre de milieu, qui est quand-même très particulier... donc j'aimais assez l'idée de faire quelque chose qui est un petit peu hors-norme, j'voyais ça comme une expérience unique et à part, je ne me suis pas trompée d'ailleurs, c'était quand-même un choix personnel à la base » (Intervenant SSE)

« J'ai passé vingt ans en milieu psychiatrique, puis après j'ai fait un burnout qui a duré, et avec... on me disait toujours « ouais mais on va vous trouver un stage », je demandais toujours si je pouvais être actif, on me disait toujours « non », puis au bout d'un moment j'en ai eu ras-le-bol. Puis j'y suis allé vraiment sur un coup pas de tête mais de tripe, en allant sur le site de l'État de Vaud et j'ai vu qu'ils cherchaient du monde en milieu carcéral et sans réfléchir, en y allant vraiment plutôt par les tripes je me suis dit « allez hop tu téléphones ! » et puis ça s'est embobiné comme ça, oui. Puis je voyais quand-même une relation... les deux milieux sont fermés, pas aussi strictement en psychiatrie, quoique des fois certains secteurs, ou certaines situations nécessitent que tout soit fermé aussi... Je pensais que dans le pénitencier il y aurait de toute façon beaucoup de problématiques psy, dues à l'enfermement ou déjà aux personnes qui arrivent ici, alors c'était pour moi des mondes qui n'étaient pas incompatibles, puis où je pensais qu'il y aurait pas mal de parallèles » (Agent de détention)

« En fait, moi j'ai travaillé avec le CICR au Congo, donc je visitais les prisons du Congo, à l'époque j'étais psychologue, enfin je suis toujours psychologue, mais je n'avais pas étudié la criminologie, et puis quand je suis rentrée j'ai travaillé un moment à la Confédération, je m'ennuyais à mourir (rires) donc j'ai recommencé le master en criminologie, alors du coup voilà quand vous faites la criminologie vous êtes amenées à travailler avec le monde carcéral » (Directeur)

a. Depuis quand ?

« Six ans, presque sept » (Chef SSE)

« D'ici très peu de temps ça va faire sept ans, le dix-sept décembre » (Intervenant SSE)

« J'ai fait six ans à Bellechasse, en tant que responsable du secteur socio-éducatif et criminologie de Bellechasse (Y-avait-il des pratiques artistiques qui étaient proposées ?) Oui, oui on avait un peu tout essayé je dois dire, et puis, alors c'était les stagiaires qui faisaient ça, enfin en majorité parce que les éducateurs n'avaient pas trop, trop le temps, donc il y a eu du théâtre, du chant, il y a eu de la peinture, du dessin, avec des cartes de Noël, mais c'étaient des projets qui étaient limités dans le temps, et puis certains... le chant, ça ne marchait pas très, très bien, mais ils étaient trois très motivés, puis après quand il y en a eu un qui est parti c'est tombé. Le théâtre c'était un peu la même chose, c'était difficile avec la langue aussi, donc voilà. Et puis le dessin, les cartes de Noël ça marchait bien, mais ça marchait un mois, deux mois, puis après les gens ne venaient plus... enfin, donc on avait essayé plusieurs pistes, en fonction des intérêts des éducateurs et des stagiaires » (Directeur)

3. En quoi consiste votre travail ?

« (Rires) Je suis responsable du secteur socio-éducatif » (Chef SSE)

a. Quelle est votre mission/objectif/idéal ?

« Mon objectif est d'avoir un secteur qui fonctionne, qui est efficace et puis qui collabore avec les autres intervenants de la prison de la Croisée. Donc, mon rôle est de gérer les équipes et puis voir que d'un côté le travail soit fait et puis que les collaborateurs soient épanouis...et puis qu'ils font leurs tâches mais aussi de regarder les deux choses, la personne et le travail » (Chef SSE)

« Bein, ça serait de faire en sorte que l'incarcération des détenus se passe au mieux puis dans les meilleures conditions possibles, euh... si j'ose dire leur rendre la vie au quotidien un petit peu plus agréable et plus facile dans un milieu de détention, bein aussi de permettre qu'ils aient accès à certaines activités et puis à certaines choses supplémentaires pour justement permettre de passer ce temps au mieux et puis aussi bein dans une de nos missions c'est de garantir que leur droit soient respectés et puis qu'on veille à la sécurité de chacun puis à la leur aussi, donc en gros » (Intervenant SSE)

« Euh, essayer d'établir une relation personnelle, interpersonnelle qui soit si possible détendue et pas mal d'empathie, pourquoi ? Déjà pour créer une base de... j'allais dire, pas forcément de confiance mais base qui soit positive, plutôt que de... ouais disons essayer de pas... enfin d'être à l'encontre d'un climat hostile, comme on peut facilement rencontrer. Puis je pense que sur cette base après les différentes tâches qu'on a, les différentes missions qu'on a à exécuter, ça veut dire que tu peux les mener plus facilement, c'est un peu comme de l'huile dans les rouages, les rouages on ne peut pas les changer mais plutôt que de rajouter du gravier, j'essaye de mettre de l'huile » (Agent de détention)

b. Avez-vous dû suivre une formation complémentaire pour travailler avec les détenus ?

« Non, alors il faut pas l'université pour venir travailler ici » (Chef SSE)

« Non, aucune. Il n'y avait pas de formation spécifique pour le milieu carcéral pendant mes trois ans de formation et puis il n'y a plus rien qui m'a été demandé de spécifique à partir du moment que j'ai été engagée ici, donc c'est ouvert à la formation continue mais aucune obligation » (Intervenant SSE)

E. B. 2^{ÈME} PARTIE : PRATIQUES ARTISTIQUES

1. Qu'est-ce qu'une pratique artistique pour vous ?

« Une pratique artistique...un exemple ? C'est moi qui doit proposer une activité ou... ? (Comment est-ce que vous l'imaginez, quand je dis « pratique artistique », quelles sont les premières images qui vous viennent en tête ?) Alors la première chose c'est le dessin, c'est la première chose qui me vient à l'esprit, après... oui, première chose » (Chef SSE)

« C'est de faire une activité ou quelque chose par le biais de l'art, donc ça serait par exemple le dessin, la peinture, ou de la musique...c'est bon ? (Rires) Oui, en premier lieu ce qui ressort c'est surtout le dessin et l'écriture aussi » (Intervenant SSE)

« Je pense j'ai une vision peut-être assez restreinte, moi il me vient la musique, le chant, l'expression, comment dire, picturale, oui la peinture, pourquoi pas la sculpture, la poterie, enfin il y a différents aspects qu'on pourrait introduire et ça donne en fin de compte un domaine assez vaste (C'est pas autant restreint que tu dis car là tu mentionne du matériel, de l'artisanal, du scénique...) » (Agent de détention)

« Donc, une activité de type artistique... je sais que le service socio-éducatif donne déjà en cellule je crois de la peinture, des choses comme ça, mais vous, vous dites une activité qui serait une activité sur les étages, une activité en atelier... (un atelier ou plutôt des cours) des cours de théâtre ça serait pour moi personnellement je vous dis que je trouverais ça très intéressant, euh après ouais les cours d'expression picturale, ce genre de choses je crois ça existe déjà, mais effectivement ça, ça pourrait être une chose...bein, voilà je pense au théâtre parce que c'est quelque chose que j'aime bien, ça pourrait être une sacrément bonne idée » (Détenue)

a. Comment définiriez-vous le mot « art » ?

« C'est de représenter qu'est-ce qu'on a au fond de soi... au fond de soi, dans notre cœur, ou dans notre tête, ou je ne sais pas quoi » (Chef SSE)

« En premier lieu, oui, ce qui ressort c'est surtout le dessin, l'art, par ce biais-là, et puis l'écriture aussi » (Intervenant SSE)

« Tout ce qui est du domaine de l'expression de l'âme. Enfin, ça intègre aussi les autres aspects, intellect, manuel et tout ça, mais plutôt par un mouvement intérieur... (Un peu comme donner forme à ce qu'on a à l'intérieur ?) ...à ce qu'on ressent, à ce qu'on a besoin d'exprimer » (Agent de détention)

« Moi quand je pense à l'art, je ne pense pas tout de suite à l'art, au théâtre, moi c'est vrai je pense à la peinture, au dessin, à ce genre de choses, ce qui est moins, mon truc, voilà, parce que je ne suis pas très bon là-dedans. Mais maintenant c'est vrai que, quand je pense à ça, alors moi je me mets dans l'état d'esprit peut-être d'autres détenus, ça peut paraître un thème dont on ne connaît pas, dont on n'a pas une culture ici forcément, ça peut paraître être compliqué, être inaccessible, être...voilà. Moi, je pense, effectivement, plutôt à des choses de base quand on parle de l'art, je ne suis pas un grand connaisseur d'art on va dire, maintenant je pense effectivement, en parlant d'art, je pense.... Je pourrais me mettre à la place d'autres et penser que ça pourrait être des choses un peu compliquées » (Détenue)

2. Avez-vous expérimenté des pratiques artistiques dans votre parcours de vie ? Si oui, lesquelles ?

« Non, seulement à l'école quand on était obligés à suivre le cours de dessin... obligés, oui, je ne suis pas créative, je ne suis pas dessin, je ne suis pas... » (Chef SSE)

« Non, je fais d'autres choses, c'est vrai que je n'ai jamais été quelqu'un de très artistique, mais que des choses scolaires de temps en temps ou des activités de dessins ou autres, mais vraiment de ma propre volonté non, je ne me suis jamais dirigée vers l'art » (Intervenant SSE)

« Théâtre pas du tout, la musique un petit peu, de manière restreinte, puis je pense que c'est quelque chose que je n'ai pas assez exploré mais du moment où je l'ai fait ça m'a donné beaucoup de satisfactions. La peinture je n'ai pas d'expériences non plus, la danse un petit peu, mais c'était plutôt récréatif. Puis, oui disons que ça confronte avec sa propre personne aussi et puis disons avec certaines barrières qu'on se fixe, qu'on a ou bien qu'on se fixe soi-même et puis qui vaudrait le coup d'essayer de mettre de côté » (Agent de détention)

« Alors, j'aurais voulu faire des cours de théâtre, de comédie, ce que j'ai... ma mère me l'a proposé et reproposé, ce que j'ai jamais voulu faire, maintenant je regrette un peu, peut-être que je m'y mettrai dans le futur, peut-être... non, non, c'est vrai, c'est vrai le théâtre j'aime bien ça, mais moi j'ai des parents qui, enfin une mère qui est peut-être dans le domaine assez artistique et moi je fuis un peu ce domaine, on dit souvent que les enfants ne font pas la même chose que les parents (rires), et voilà, c'est...c'est vraiment son truc. Maintenant, moi non, je n'ai jamais réellement euh... je n'ai jamais vraiment exploré ce domaine, l'art vraiment non quand-même. J'ai essayé des instruments de musique, enfin voilà, mais sinon non ça n'a pas été mon truc » (Détenu)

« Non, pas plus que ça moi, non. Un peu de la danse, mais c'est tout » (Directeur)

a. Et dans votre parcours professionnel ?

« Non, non parce que vu que ce n'est pas mon genre d'activités je n'ai pas proposé quelque chose que je ne connais pas, et puis surtout les cours qu'on avait ici on ne pouvait pas aller... aller voir, à par la tienne, donc je ne me suis jamais... pas trop intéressée à ça vue l'impossibilité... (de pouvoir accéder) » (Chef SSE)

« Non, vraiment des choses basiques de bricolages ou de dessins mais jamais vraiment de recherche artistique, non » (Intervenant SSE)

« Alors si, alors bein, comme vous le savez, je travaille dans les pompes funèbres, effectivement, alors bon je ne pense pas comme de l'art, c'est pour ça que je... on s'occupe de tout ce qui est maquillage des personnes, après à des échelons différents, constructions de visages et autre ça je ne le fais pas, mais tout ce qui est maquillage, bien sûr arrangements floraux ce genre de choses, on pourrait apparenter ça à de l'art... non, mais j'entends (rires)... arrangement floral c'est vrai moi qui ne suis pas très créatif, il me semble que je ne suis pas très créatif, c'est vrai quand je fais ça, j'essaye de le faire d'une façon euh, ça pourrait s'apparenter à de l'art, mais autrement non, dans mon travail je n'ai pas tellement de... parce qu'il n'y a pas tellement de... au final, c'est plutôt moi qui m'occupais de ça donc voilà, oui après il y avait la maison qui s'occupait de nous dire si... qui de temps en temps nous regardait mais qui nous laissait faire un petit peu... C'est vrai que je n'ai pas la prétention de dire qu'un jour je serai un artiste par exemple, voilà comme mon grand-père qui a fait le dessin ici qui est en agence de pub, lui c'est son truc, il a fait de l'art en tant que but, voilà au stylo, alors ça c'est un truc dont je suis incapable, donc c'est vrai je n'aurai pas la prétention de dire que... un dessin pour moi ça va être une croix, non je n'ai pas cette prétention-là » (Détenu)

b. Que vous apportent-elles ?

« D'un côté au niveau musical, c'est clair de temps en temps l'appui de méthodes, puis en fin de compte j'ai remarqué que les méthodes sont quand-même passées assez rapidement à l'arrière-plan. Ce qui fait que oui, j'ai joué avec plusieurs

groupes, enfin petits groupes, mais c'était plus aussi dans une atmosphère de : « attends est-ce que je ressens ce que, par exemple, le guitariste veut exprimer, est-ce qu'il arrive à m'exprimer ce qu'il aimerait comme accompagnement à la basse, tout en me laissant une certaine liberté de mettre aussi de mon grain ? ». Et c'était plutôt à ce niveau-là, plus que simplement technique » (Agent de détention)

3. Est-ce que vous voyez une différence entre pratiquer l'art en milieu carcéral plutôt qu'ailleurs ? Si oui, pourquoi ?

« À mon avis c'est la même chose hein, que tu le fasses ici, par rapport à ici, dehors, chez toi... à mon avis ça ne change rien du tout » (Chef SSE)

« Là comme ça j'aurai tendance à dire que non, je pense qu'il y aura certainement des bénéfiques, peut-être un poil différents, mais là je ne vois pas lesquels ça pourrait être, je pense qu'autant justement dans n'importe quelle institution, qu'ici dans une prison, ça pourrait avoir les mêmes répercussions, ou produire les mêmes choses, ou les mêmes intérêts, ou même bénéfiques au final pour les bénéficiaires, donc non, j'vois pas, non » (Intervenant SSE)

« Disons qu'ici je vois surtout des réticences. Je pense que le côté... vu que c'est un milieu qui est très hiérarchisé, très... j'allais dire masculin, malgré les quelques collaboratrices qu'on a à l'interne, euh le côté musculation, physique, des bras, passe facilement, mais le besoin de l'autre canal, l'artistique par exemple, que ça soit même pour le chant ou les trucs comme ça, je crois que la compréhension elle est moins là. Là je verrai une différence : à l'extérieur il se pose pas la question, c'est la liberté de chacun de faire ce qu'il veut, c'est peut-être aussi un peu mieux inscrit dans les mœurs, mais là à l'intérieur j'ai l'impression qu'il y a un peu ce côté viril, enfin faussement viril, où on se dit « mais quoi de l'art ? Qu'est-ce qu'on s'occupe avec ça, la musculation c'est beaucoup plus populaire ! ». Et je crois qu'on insiste beaucoup trop là-dessus, même si je crois que c'est un bon canal, mais il ne faudrait pas qu'il prenne toute la place » (Agent de détention)

« Alors, bein comme j'ai dit avant, j'ai répondu dans un précédent questionnaire, qui ressemble un peu à ça, on me posait la question... il y avait une table ronde avec un dessinateur qui est venu, moi ce n'est pas du tout mon truc, mais un de vos collègues m'a un petit peu dit « ah, mais venez, ça va être intéressant ! », donc le fait d'être dans ce contexte ici, j'ai dit « bein, finalement pourquoi pas ? », ce que je n'aurai pas fait à l'extérieur, parce qu'on a d'autres choses à faire et puis qu'on... bein là, je m'y suis retrouvé et j'ai vraiment trouvé intéressant et j'ai appris des choses. Peut-être dans ce contexte-là, je pense que, je ne dis pas que c'est parce qu'on perd du temps mais on est là et on sera peut-être plus ouvert à expérimenter quelque chose qu'on a peut-être pas pensé à faire dehors, et puis que si on nous propose... dehors on dit souvent « oui je fais, j'y penserai », mais on le fait pas, là c'est vrai que si l'occasion se présente je pense que ça peut susciter des vocations. Ouais, je pense, peut-être quelqu'un qui dit « ah, bein voilà, je n'ai jamais essayé, mais je trouve que... voilà, bein le théâtre je trouve c'est sympa, le dessin, la peinture... ». Donc, je pense que oui ça peut faire une différence entre ici et ailleurs. Dans la culture, parce qu'il y a beaucoup de groupes ethniques, de cultures différentes ici et c'est vrai que je pense, oui effectivement, ça peut apporter des découvertes » (Détenu)

« Bein, c'est la population pour moi la différence, donc on ne peut pas comparer en fait, à mon avis on n'est pas avec des populations d'handicapés, il n'y a pas du tout les mêmes problématiques, forcément qu'il y a des différences, et puis pour moi les différences elles sont culturelles aussi, il y a... quelqu'un du Maghreb ou d'Afrique ne s'intéresserait pas la même chose que nous, déjà, donc après il y a aussi une question, comment dire, d'éducation artistique on va dire, parce que beaucoup de ces personnes-là elles ont peu été à l'école donc le dessin ça ne vient pas

naturellement, la peinture non-plus parce que si je pense à l'Afrique subsaharienne, bein ils n'ont pas ça dans les écoles, ça coûte cher, et puis voilà ils n'en font pas. Donc, ça se tourne plutôt vers la musique ou le chant qui est plus commun quand-même, mais vous leur mettez un stylo, un pinceau entre les mains ils ne savent pas trop quoi faire avec. Donc c'est vrai qu'on a notre idée à nous, parce que nous on a l'habitude de ça, on fait du bricolage depuis l'école enfantine, ça ne se fait pas du tout dans beaucoup, beaucoup, beaucoup de Pays. Donc, voilà la question qui se pose c'est : « je leur impose notre vision de l'art ? », si pour eux ce n'est pas forcément intéressant. Alors, certains crochent, c'est des individus comme ça mais je parle de manière globale, si je regarde aussi sur les Balkans, ce n'est pas non-plus très, très courant de faire de la peinture, du dessin en tant qu'enfants. Donc, voilà, qu'est-ce qu'on veut amener avec ça nous ? Moi je me pose quand-même la question parce que c'est notre culture qui se dit que c'est bien de pratiquer une activité artistique, mais c'est un luxe et puis c'est un luxe auquel ils n'ont pas eu accès je pense le 80% de la population de la Croisée. C'est pas habituel, quoi, ils ne font pas de la peinture à l'école » (Directeur)

4. Croyez-vous que le monde de l'art est-il accessible aux personnes détenues ? Quelles difficultés remarquez-vous ?

« Euh, si c'est accessible dans quel sens ? (Est-ce qu'il peut être proposé ? Les détenus pourraient-ils y trouver un sens ? C'est quelque chose qui pourrait leur plaire ou bien qui ne leur est pas accessible car ils ne sont pas très preneurs ?) Moi je trouve que c'est une chose qui pourrait être très intéressante surtout pour certains détenus si on regarde après sur les Unités de Vie, quand tu vois monsieur à la 3109 qui fait des dessins extraordinaires... et c'était pas le seul. Donc je trouve que malheureusement on n'a pas les outils pour faire en sorte que tout le monde puisse avoir accès, plutôt que eux. C'est vrai que je trouve que sur un étage de vingt je ne sais pas s'il y en a beaucoup qui sont vraiment intéressés mais je pense que si on cherche on trouve. Donc c'est nous qu'on n'a pas la possibilité de donner l'espace pour ça et puis selon le planning. Tu vois aussi que c'est difficile de faire quelque chose de régulier vraiment par semaine » (Chef SSE)

« Etre accessible je pense que oui, parce que depuis les années que je suis ici j'ai vu qu'il y a quand-même passablement de personnes qui utilisent ce genre de pratiques pour s'occuper, il y a quand-même quelques personnes qui sont douées là-dedans, j'ai pu découvrir des gens qui étaient vraiment très, très fortes notamment en dessin, il y en a eu beaucoup qui étaient intéressés par tout ce qui était musique, danse, etcetera. Donc, accessible à ce niveau-là oui, après est-ce qu'il est assez proposé ? Je pense que là on est dans une période où on essaye justement de développer ça. Bein au sein de la prison de la Croisée on avait justement des cours qui étaient mis en place pour favoriser ce moyen d'expression. Je pense qu'on pourrait encore en faire plus, on pourrait le développer plus, mais je pense que par rapport à une certaine époque on a quand-même déjà pas mal ouvert les portes à ce niveau-là » (Intervenant SSE)

« Je pense qu'on a vraiment, je ne peux pas dire deux camps bien distincts, mais je crois qu'on a un peu les deux extrêmes. Je pense qu'on a des gens que de par leur parcours, leur éducation, leur culture, n'ont pas de lien à ce qui est artistique, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas créer un accès, puis il y en a d'autres qui sont plus en lien avec ce côté en eux. Chez les africains suivants le chant, quand-même, qui est là... la sculpture aussi, chez certains c'est assez bien développé, puis où l'accès à l'artistique c'est plus naturel. Chez nous c'est peut-être plus facilement perçu comme quelque chose d'artificiel, qui vient en fin de fil comme même pas la cerise sur le gâteau mais un grand luxe si on n'a plus rien d'autre à faire... Je pense qu'il y a une certaine difficulté quand-même, du fait de... je pense qu'il y a des aprioris : « On est plutôt là quand-même... » chez pas mal... dans les réactions, tu

sais, dans une réflexion plus posée il y a peut-être des propos qui seront exprimés mais dans les réactions il y a quand-même pas mal ce côté tripé : « Ils ne sont pas là pour faire de l'art, ils sont là pour être punis ! ». Ce que je trouve assez... ce qui ne me plaît pas trop » (Agent de détention)

5. En milieu carcéral donne-t-on la même valeur aux pratiques artistiques qu'à celles sportives?

« Il y a plus de sport que d'activités. De toute façon, on voit aussi par rapport à la disponibilité qu'ils nous donnent des salles par exemple, on a deux petites salles et puis on en avait à un moment trois et maintenant on en a deux et je ne sais pas qu'est-ce que ça va donner après. Le problème c'est ça, d'avoir les lieux, les locaux. Donc pour eux le défoulement c'est quelque chose de physique plutôt que... je vois bien, mais l'importance c'est plutôt à bouger que de se mettre à la table à écrire ou à faire un dessin. Je pense que ce n'est pas encore compris » (Chef SSE)

« Tu définirais par quoi le « on » ? Par qui ? Les détenus ou les collaborateurs ? (Les deux) Euh, au niveau des détenus alors comme ça cash, je dirais qu'au premier abord le sport a plus de valeur pour eux que le côté artistique. En général ils favorisent beaucoup plus ce moyen-là pour se défouler quelque part que l'art. On a quand-même quelques personnes qui étaient vraiment très intéressées et assidues à aller au cours justement d'expression picturale, atelier d'écriture, mais c'est une minorité. Donc, c'est vrai qu'il y a quand-même une grosse tendance à favoriser le sport. Après, j'ai l'impression que c'est la même chose au niveau des collaborateurs, est-ce que c'est parce qu'ils ressentent justement que c'est une chose très importante pour les détenus, donc ils ont tendance à mettre l'accent plus sur le sport que les activités artistiques ? Et puis, pour certaines personnes je pense que ce n'est pas encore un milieu très ouvert et auquel ils ont vraiment accès, ou envie d'avoir accès. Donc je pense que la chose basique du sport représente un intérêt plus important que l'art qui n'est peut-être pas accessible à tout le monde, ou qui n'intéresse pas tout le monde, je pense que c'est quand-même plus ciblé, des deux côté. (Moi je vois dans ce que tu dis que le sport a l'air plus partagé parmi plus de gens, enfin comme activité qui est plus commune et que beaucoup de monde aurait déjà expérimenté) Oui, puis qui est plus connu, juste plus accessible parce qu'on en parle tout le temps à la télé, dans les médias, et puis souvent on est quand on est petit, amenés justement à faire du foot, à faire toutes sortes d'activités et que l'art est quand-même un milieu, je ne veux pas dire qui fait peur mais qui a l'air plus fermé à des gens vraiment intéressés à ça et ouverts à ce genre de pratiques, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Donc, je pense que c'est une question aussi de connaissance, et c'est peut-être plus facile quelque part, des fois, de faire du sport parce qu'on peut plus ou moins se débrouiller dans n'importe quoi, tandis que l'art c'est quand-même quelque chose d'assez compliqué puis d'assez spécifique » (Intervenant SSE)

« Non, non, enfin ce n'est pas ma perception. Je pense que le sport c'est bien vu par tout le monde, c'est presque une valeur suprême, puis le côté artistique je pense plutôt que c'est considéré comme... ouais j'aurais même eu l'impression que c'est quelque chose de faible, trop dans la dentelle, trop dans le confort, où on ne voit pas assez l'utilité. Dans le sport on voit très vite le lien « canaliser les énergies », même s'il y a un effet qui peut être perverti parce qu'on développe des fois des machines au niveau du corps, des fois il y a des manières de s'entraîner qui est tout sauf saines... mais quelque part le lien est établi, le sport c'est bénéfique et patati et patata » (Agent de détention)

« Le sport ça reste quand-même la pratique, l'activité essentielle, autant physique que psychologique, c'est important. Euh, je pense que ça, ça reste quand-même... je ne sais pas si on peut donner autant d'importance, c'est difficile en parlant des

autres, il y a des gens de différentes générations ici, euh qui diront que le sport ça ne les intéresse pas, mais c'est vrai qu'en règle générale ça serait difficile de porter autant de... mais ça, encore une fois ça ne peut être que personnel, c'est une observation, c'est vrai que le sport c'est quand-même essentiel. Mais bon, après je pense, je n'ai pas fait l'expérience ici non-plus d'être dans un atelier pictural ou autre, mais de toute façon c'est bien pour se vider la tête et voir autre choses qu'une cellule ou que des uniformes et, bien que je n'ai rien contre les uniformes mais enfin voilà, je pense que ça peut en tout cas être... si c'est quasiment tout aussi important, pas plus, mais tout aussi important, ça peut être bien » (Détenue)

« Ces activités artistiques ça ne dure pas, je n'arrive pas vraiment à savoir pourquoi, ou parce que les détenus changent et tout... mais si vous voulez, ça s'arrête au bout d'un moment, je ne sais pas pourquoi. Même si l'intervenant était toujours là, peut-être qu'il se lasse, au contraire du sport, au sport on a un maître de sport, mais on l'avait pas à Bellechasse donc c'était aussi les intervenants socio-éducatifs qui faisaient le sport, c'est pour ça qu'ils étaient assez occupés à faire du football, on va dire, en gros et puis voilà ils n'avaient pas trop le temps de faire d'autres activités, enfin pour les hommes » (Directeur)

a. Y-a-t'il une question de genre dans l'intérêt porté aux différentes pratiques ?

« Oui, voilà je n'ai pas pensé à ça mais effectivement, il y a le côté moi je dirais presque qui peut être perçu comme quelque chose d'efféminé et je trouve c'est négatif de mettre ce jugement de valeur là-dessus. Derrière le sport c'est un fait établi et le problème, je pense, c'est qu'on ne va même pas le remettre en question, si c'est justifié qu'il occupe un si grande place » (Agent de détention)

« Ouais, moi je pense que ça a à voir avec ça, c'est clair qu'en prison tout ce côté machiste et viril ressort encore plus qu'à l'extérieur parce qu'ils sont entre eux, et puis je remarquais que dans les activités sportives moi je voulais un peu diversifier et ne pas faire que du football, bon c'est international le football c'est le grand avantage, c'est que tout le monde joue par exemple donc voilà ça rassemble, mais bon après d'autres activités... je voulais faire du basket, du volley, bon déjà les gens ne savent pas trop jouer à ces jeux-là, la plupart, entre eux tout le monde croit savoir jouer en tout cas... et puis là, ben c'était mal perçu parce que je pense que ce n'était pas assez viril justement, de faire du volley déjà ça n'intéressait pas trop parce que les gens ne connaissaient pas, mais aussi parce que c'est un jeu de balle plus calme. Donc, je pense que c'est aussi à mettre en lien, justement, les activités artistiques, à part la musique ou le rap, allez encore la capoeira aussi ça allait encore mais... le dessin, à moins que ce soit des gens très, très doués en dessin, du coup ils montaient en grade par rapport aux autres détenus parce qu'ils étaient très, très bon, mais sinon, non, ce n'était pas une activité qui était valorisée quoi... On ne peut pas parler d'esprit d'équipe, mais voilà c'est l'influence des jeux vidéo peut-être aussi, et puis regarder tous les matchs à la télé parce que ça concernait les équipes de leurs pays aussi, il y a aussi la composante un peu plus culturelle, si leur équipe gagnait ils étaient les rois de la prison pendant une journée, enfin voilà. Après c'est vrai que l'esprit d'équipe y avait pas trop parce qu'on ne permettait pas qu'ils fassent des équipes par nationalités. On l'avait fait, mais s'ils le faisaient ça finissait en bagarre, non, c'était terrible. Donc, du coup il n'y avait pas trop d'esprit d'équipe, parce qu'on mélangeait les gens, donc c'est pour ça qu'on n'arrivait pas vraiment à créer cet esprit d'équipe, donc tout ça non ce n'était pas tellement l'objectif. Mais c'est vrai que tout ce qui était plus calme, à part le fitness aussi parce que tout ce qui est musculation, poids et tout ça, les poids les plus lourds, puis si on proposait une activité dans le cadre du fitness qui soit plus, par exemple du vélo ça passait moins bien. Donc il y a quand-même, il y a peut-être à... je ne sais pas comment ça se passe dans les prisons pour femmes, mais en tout cas elles ne font

pas du foot, je ne crois pas, donc voilà effectivement c'est perçu comme plutôt féminin, moins intéressant parce qu'on va passer pour quelqu'un d'efféminé, je ne sais pas » (Directeur)

6. Pensez-vous que les pratiques artistiques soient pertinentes en prison ? Si oui, en quoi ? Si non, pourquoi ?

« Moi je pense que oui, j'ai vraiment l'impression que sinon on est dans une dynamique d'enfermement mais un peu dans tout quoi, c'est un peu le... disons l'entonnoir dans le faux sens, pas dans l'élargissement mais dans le rétrécissement, on les restreint, la personne est déjà restreinte déjà parce que confinée, elle est restreinte à ses deux ou trois activités, c'est un peu une caricature d'elle-même. Hélas des fois c'est des côtés, forcément pas les meilleurs qui ressortent le plus, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas aller favoriser les autres facettes de cette personne. C'est de toute façon un peu le problème, c'est qu'on aurait tendance à réduire la personne à ce qu'elle a fait, ou bien à ce par quoi elle se présente ici, mais sans aller explorer qui c'est d'autre encore à côté, dans l'entier de la personne » (Agent de détention)

« Ouais, je pense que... la pertinence, je pense qu'on a tous un point de vue différent à ce sujet, maintenant... Je pense que ça va être pertinent dans le sens où ce n'est pas obligatoire. Celui qui va dire qui va s'inscrire, j'en reviens toujours aux mêmes choses, au terrain, terrain, celui qui va s'inscrire à la peinture, moi je sais que je ne m'y inscrirais pas par ce que pour moi ça ne sera pas pertinent, pour moi ça ne sera pas quelque chose de constructif, c'est comme à l'école... quand on est à l'école obligatoire et qu'on nous force à faire de la musique par exemple, moi si je chante je fais fuir tout le monde, voilà... moi ça m'énervait de dire qu'il faut jouer du xylophone, voilà, bon. Mais ce n'est pas obligatoire, donc à partir du moment où rien n'est obligatoire tout est pertinent » (Détenu)

« Moi je pense que oui, bien sûr, ça peut... déjà on peut travailler sur la concentration, calme, sur la réflexion, sur le fait de se poser, créer une œuvre il y a une certaine réflexion derrière, peut-être plus que quand on fait un match de football, et puis voilà, moi je pense qu'on peut travailler... je vois l'utilité sur la gestion de la frustration, impulsivité, même chose aussi pour le football, là ça marche aussi, donc là je pense sur le long terme ça peut amener quelque chose, mais une activité artistique qui dure deux mois je ne pense pas quoi, il faudrait qu'avec les mêmes personnes ça dure un peu plus longtemps, oui c'est un peu difficile, je ne sais pas trop, il y a beaucoup de changements quand-même, enfin ici ou même en exécution de peine les gens bougent, sortent, changent d'établissements, c'est toujours un peu difficile parce que... comme je vous disais, le football c'est facile parce que tout le monde croit savoir jouer ou joue plus ou moins au football, puis là c'est transposable d'un établissement à l'autre, il n'y a pas besoin d'expliquer, voilà... après il y a tout un travail éducatif à faire autour du football aussi, mais je pense qu'une activité artistique sur le long terme ça peut amener la même chose : gestion de la frustration, passer le temps aussi, c'est important de passer le temps parce que l'enfermement c'est passer beaucoup de temps à attendre, je pense que la majorité du temps on attend que ça se passe. Cette attente interminable, surtout pour les gens en DAJ (détention avant jugement), qui ne savent pas trop ce qui va se passer pour eux, et puis c'est une attente angoissante donc il y aurait peut-être aussi une fonction moins éducative pour les DAJ, mais plus... ouais, libération des angoisses du futur, avoir un peu un espace d'une heure de liberté « dans sa tête ». (D'où l'idée d'art-thérapie et d'une prise en charge en ce sens, peut-être... ?) Peut-être, mais c'est peut-être trop tôt en DAJ, les gens ne sont pas prêts à s'investir dans une thérapie quelle qu'elle soit, à mon avis, c'est une fois qu'ils sont jugés que la réflexion elle s'amorce, en DAJ ils sont... la plupart, ou en EAP (exécution anticipée de peine) c'est la même chose, ils pensent

déjà qu'ils auront une peine moins lourde de celle qu'il vont avoir, et puis il ne veulent pas parler du jugement... alors peut-être dans le cadre artistique ça vaudrait la peine qu'ils amorcent déjà une réflexion sur les délits, parce que le juge il va aussi les juger sur ce qu'ils vont dire et puis leurs comportements lors du procès ça joue un grand rôle, mais la plupart ne veulent pas aborder ça, surtout quand c'est des crimes graves ou sexuels... enfin, ils veulent pas en parler quoi, mais peut-être ça vaudrait la peine d'essayer dans le cadre contrôlé de creuser déjà sur la raison pour laquelle ils sont ici... je ne sais pas comment amener ça alors, mais à réfléchir » (Directeur)

a. Comment pourraient-elles être utiles sur le long terme/dehors ?

« Mais, écoute, de toute façon, que ça soit n'importe quelle activité, ou si on parle d'art, ça implique une réflexion. Donc, le fait de... je ne sais pas, tu fais une activité « comment vous voyez la sortie de la prison ? », après c'est une réflexion qu'ils doivent faire, donc peut-être le fait de dire « ah, je ne veux plus être enfermé vingt-trois heures sur vingt-quatre, la prison fait trop mal » et tout, peut-être ça pourrait les aider après, pour la suite, mais je ne suis pas sûre qu'une activité puisse vraiment être... mais là, peut-être on a des cas que... un 10% qui peut être utile. Après il a des gens qui en ont rien à foutre. Parce qu'il y a la personne qui est vraiment intéressée et puis qui participe, et puis qui veut faire quelque chose de bien et qui fait une belle réflexion, après il y a vraiment le gars qui participe seulement pour sortir de la cellule et pour pas être remis en cellule. Mais je pense qu'on peut... les gens qui sont vraiment intéressés et puis qu'on va un peu les chercher, je pense qu'on peut faire quelque chose. Surtout sur leurs réflexions, après ça doit tenir » (Chef SSE)

« Je crois... dans le sens que le côté artistique c'est aussi une façon d'établir une relation avec certaines parties en soi, si ces parties peuvent être sollicitées plus tard... bon déjà pendant la durée de la détention je pense que c'est positif. Puis, dans le sens d'une occupation qu'on a habitué de suivre, ou bien de faire, je pense que c'est tout à fait utile pour la vie extérieure. Ça serait l'opposé du désœuvrement. Puis un côté actif, comparé à cette énorme part passive des médias, de la musique écoutée, de la télé à regarder, des jeux vidéo... je pense aussi que ça fait un peu un rétrécissement de la personne quoi, c'est une évasion mais je ne pense pas que ça construise, à moins qu'on fasse un groupe de discussion suite à un film mais... » (Agent de détention)

« Bein, ce que ça peut apporter c'est, comme je vous disais, ça peut susciter des vocations, ça peut donner le goût à une personne qui... pas qui ne sait rien faire parce que tout le monde sait faire quelque chose, mais ça peut mettre en valeur des personnes qui n'ont jamais eu vraiment de reconnaissance ou des personnes qui ont un peu de difficulté de sociales vis-à-vis de certains endroits, qui viennent ici et puis voilà, qu'on leur montre qu'ils font quelque chose, et puis qu'il s'avère que c'est... qu'il y a du talent, je pense que ça peut être valorisant et ça peut motiver et en tout cas pas pousser dans le mauvais sens, ça c'est sûr » (Détenu)

E. C. 3^{ÈME} PARTIE : CORPS ENFERMÉ

1. Comment voyez-vous l'enfermement vécu par les détenus ?

« Mal. Dans le sens, le fait d'être enfermé dans une cellule de dix mètres carrés, onze mètres carrés...(douze) je ne sais plus. Et puis le fait de pas pouvoir sortir, attendre que le surveillant ou que l'éducateur ouvre la porte, ou comme ça, je pense que... après ils ramassent, ou ils payent ce qu'ils ont fait ça c'est clair mais je pense que la difficulté c'est les premiers jours et puis jusqu'à juste avant le jugement, donc il y a les moments de crises. Bon et puis après il y a les habitués, et il y en a... » (Chef SSE)

« *Bein après ça dépend, parce qu'on pourrait faire une définition de l'enfermement par rapport à chaque détenu, donc je pense que c'est difficile d'en faire une généralité. Je pense que c'est vraiment, l'enfermement c'est une perte de contrôle de sa vie, parce qu'elle est souvent contrôlée du coup par les autorités, par le procureur ou par le juge, et puis c'est un... je n'ai pas le mot qui me vient, mais ils sont mis de côté par rapport à la société, c'est une coupure avec la société, donc un isolement, voilà, c'était ça ce que j'avais dit, le fait d'être isolés. Et puis souvent si je pense, bein une punition, c'est quand-même perçu comme une punition* » (Intervenant SSE)

« *Je pense que pour beaucoup c'est problématique, il y a qu'à voir le nombre de médicaments qui sont distribués... D'autres, je pense, ouais, le fait de pouvoir s'exprimer, de décharger dans le sport ça canalise pas mal d'énergies, puis encore un plus petit groupe qui arrive assez bien, je pense il y a les gens qui sont assez bien équilibrées, puis quand-même assez bien posées en elles-mêmes, qui gèrent la détention avec un certain recul, un certain détachement, comme s'ils avaient une vue d'ensemble, comme s'ils arrivaient à se mettre au-dessus de la situation. Mais ce n'est pas, je pense que c'est plutôt une minorité qui arrive quelque part à se rendre un peu indépendant des circonstances, où, en tout cas les circonstances, le cadre dans lequel ils se retrouvent n'a pas autant de retombé que sur d'autres. Genre aussi, je pense qu'il y a aussi un élément chez certains, je crois aussi que la fois leur apporte aussi un outil supplémentaire pour prendre du recul, pour ne pas être complètement bouffé par la situation* » (Agent de détention)

« *L'état d'esprit ? Je dirais... bein un peu bridé, un peu bridé dans le sens où on peut penser ce qu'on veut ici hein, mais on ne peut pas vivre la façon dont on a l'habitude de vivre, on ne peut pas s'exprimer dans la façon, l'habitude qu'on a de s'exprimer à l'extérieur, je pense qu'on est une personne différente ici, enfin moi personnellement je trouve qu'on devient une personne différente, en venant ici on se fait une carapace et on se fait un espèce de... bein, comme le dialogue avec les personnes, c'est vraiment, je ne peux pas m'identifier, je ne me reconnais pas en étant ici qu'en étant à l'extérieur, bein voilà les fréquentations ici des gens, la façon d'être, de s'exprimer, voilà de tout. Moi je pense que, pour moi c'est vraiment un... c'est un peu fort, c'est vraiment un peu, oui, une parenthèse dans sa vie, vraiment, on s'arrête, on sort du truc, on vient ici et quand on sort, j'imagine parce que c'est la première fois que je viens, on reprend le court de sa vie, ou alors bein moi personnellement je ne sais pas ce qui va se passer, mais c'est vrai que ça reste quand-même le désert... un peu le désert ici, c'est difficile il y a tellement de mots qui me viennent, c'est difficile. C'est plus dur pour certaines personnes que d'autres, moi je ne le vis pas si mal que ça, ça va, en fait ce n'est pas tellement l'enfermement moi que je vis mal, bien sûr je préférerais ne pas être enfermé, mais c'est plutôt le... on n'a pas forcément les personnes qu'on a envie de côtoyer, on ne discute pas des choses... bein voilà comme je vous le disais avant, ce n'est pas du tout... moi personnellement je n'ai pas du tout un entourage comme ça à l'extérieur, donc effectivement c'est difficile dans relationnel. Et puis c'est vrai que des fois moi je... ce n'est pas être un peu plus dans le... mais c'est vrai que des fois on doit s'adapter à des codes ici, qu'à l'extérieur on utiliserait pas du tout, avec tout le monde en fin de comptes, même avec le gardien hein, voilà. Ce qui ne me plaît pas forcément. Et puis quand on a la visite souvent il y a un petit moment de réflexion... par rapport au français en une année ici, je trouve que j'ai perdu mon français, non c'est vrai, c'est vrai, parce que quand on est toute la journée ici, qu'on parle toute la journée avec des gens qui parlent anglais, moi je remarque que j'ai pas mal perdu. L'agressivité aussi, on a tendance à être plus vite agressifs ici, alors que par exemple je suis une personne pas du tout agressive, ici on va être plus sur la défensive... il y a beaucoup, beaucoup de choses. L'important c'est de réussir à s'en dégager en sortant* » (Détenu)

« Ici ou... ? Parce que ça change ici, par rapport à l'établissement ouvert où je travaillais, en tout cas pendant six ans, donc... (les deux) ici, physiquement, c'est l'enfermement physique, ici c'est vingt-trois heures sur vingt-quatre en cellule, etcetera. Donc si vous voulez c'est l'enfermement physique, ce que j'ai observé à Bellechasse c'était de l'enfermement plus psychologique, parce qu'ils étaient comme aux EPO (Établissements de la Pleine de l'Orbe) ils pouvaient aller travailler quasiment seuls dans les champs, ou avec les chevaux, etcetera, il n'y avait pas toujours un agent à côté. Voilà, c'était un enfermement plus, qu'ils s'imposaient à eux-mêmes si vous voulez, parce qu'ils pouvaient partir, ils pouvaient s'évader, il y en a qu'ils l'ont fait, pas mal d'ailleurs, mais voilà, donc... c'est différent, la démarche est différente. Ici, le détenu ne doit pas se poser la question : « est-ce que je finis ma peine ? Est-ce que, j'ai la possibilité de m'évader, j'y vais, j'y vais pas ? ». Il y a après toute la question de la responsabilisation face au délit. Ici, ils ne se posent pas la question, on leur ferme les portes et voilà, il n'y a pas de démarches psychologiques à faire, tandis que, si vous êtes tout seul sur un tracteur à cent kilomètres de la prison, voilà, il y a toute une autre démarche qui se met en place en disant, bein quelqu'un qui se responsabilise vis-à-vis du délit, et c'est la majorité quand-même, ou vis-à-vis de la police, ou qui ne veut plus d'ennuis judiciaires, ou voilà, il y a une réflexion qui est mise en place à ce moment-là : « est-ce que je pars ou je reste ? ». Et puis là, ici on n'a pas cette réflexion. Ça reste quand-même très règlementé, ici il n'y a aucune marge de manœuvre, non. Et puis, voilà ils sont trop pris en charge, à mon avis, on devrait ouvrir ces couloirs, je n'irais pas le dire plus loin, pour moi on devrait ouvrir les portes et puis, je ne sais pas de quoi on a peur, qu'ils se tapent dessus ? Je ne sais pas, mais il n'y a pas assez d'espaces communs non plus, donc c'est une prison qui est faite pour garder et pas pour éduquer quoi » (Directeur)

2. Selon vous, y a-t-il une marge d'amélioration à apporter dans les conditions ? Avez-vous des suggestions ?

« Oui, le fait de pouvoir faire plus d'activités. On laisse tomber les Unités de Vie, on centre sur les arrivants plutôt, je pense hein ? (Oui) Mais d'avoir la possibilité de proposer autres choses aux arrivants aussi, maintenant bon, maintenant tu es dans l'art, mais aussi des cours de français ou des choses pareilles. Après c'est toujours la difficulté, comme on a dit déjà avant, les salles, parce que là c'est le problème. Et puis le temps que les éducateurs ont à disposition pour ça » (Chef SSE)

« Des améliorations oui j'suis sûre qu'on pourrait en faire, dans les détails je ne suis pas sûre de forcément trouver les solutions mais alors je suis convaincue que oui on pourraient les faire. Déjà de plus les responsabiliser, rien que ça, d'avoir les moyens d'avoir peut-être des unités qui soient plus ouvertes mais quand-même sous le contrôle, de... je ne sais pas comment faire ça, là c'est vrai que c'est difficile mais j'ai l'impression qu'avec le système actuel c'est limite si on est pas dans la production parce qu'il y a beaucoup de détenus, parce qu'il faut gérer tout ça et puis on arrive pas à prendre le temps de pouvoir justement les pousser à cette responsabilisation et puis du coup on les infantilise et ce n'est pas leur rendre service que de faire ça, pour la resocialisation après. Donc, oui moi je suis convaincue qu'il y a des améliorations à faire et qu'il faut les faire à long terme » (Intervenant SSE)

« Je suis un petit peu mitigé, d'un côté je trouve qu'il y a des mesures qui devraient être prises pour certaines situations, on devrait être plus sévère, plus stricte, tout en offrant plus de possibilités. Ça paraît bête, j'entends au niveau de l'hygiène, jeter des détruits par la fenêtre, rendre le cadre plus pourri qu'il n'est, il y a une part active de leur part où ils devraient plus se prendre en charge eux-mêmes, plus se confronter à des limites. Mais au même temps au niveau de ce que l'établissement propose, j'aurais trouvé quelque part... arriver à mettre encore plus de motivation,

enfin un travail de motivation pour que les gens soient plus curieux, ou bien plus preneurs, mais je ne sais pas exactement comment le faire, mais je pense qu'il y aurait un potentiel... je perçois le temps de détention comme du temps perdu pour une grande part, mais peut-être que c'est un peu mon problème, parce qu'avec mon propre travail j'ai souvent l'impression de perdre du temps, enfin d'être dans un fonctionnement, en allemand c'est du « zweg », c'est juste, ça a une fin mais ça n'a pas forcément de sens » (Agent de détention)

E. D. 4^{ÈME} PARTIE : DISPOSITIF OCCUPATIONNEL

1. Selon vous, quelles sont les activités préférées des détenus ? Pour quelles raisons ?

« Le sport. Euh, sport/promenade ? Parce que, bon le fait c'est que si t'as un étage arrivants, c'est clair, c'est sortir de la cellule, des fois ils s'inscrivent aux activités que nous on propose aussi que pour sortir. Quand on accompagnait les détenus à la bibliothèque des fois c'était seulement pour marcher un moment. Et puis le but, leur but final, c'est de sortir. Après sur les Unités de Vie c'est différent parce qu'ils ont plus d'accès à l'extérieur que... qu'à rester vingt-trois heures sur vingt-quatre, mais après le fait c'est qu'il faut aussi habituer les détenus, les détenus ne sont pas habitués à avoir des activités, ils ne savent pas qu'est-ce que c'est » (Chef SSE)

« Je crois que dans l'ensemble, un gros mouvement je crois c'est le sport qu'ils préfèrent, personne se pose des questions, « c'est comme ça, c'est bien ! », mais j'entends déjà la présence dans les médias : le sport est omniprésent puis la culture c'est plutôt pour les fleurettes. Je pense qu'on fait peut-être pas suffisamment de pub de notre côté, de la part des agents, quelque part ce n'est pas dans la mentalité, suffisamment... il y a un manque d'expérience » (Agent de détention)

« Alors, par pur hasard la bibliothèque, le travail en bibliothèque c'est vraiment le travail que j'apprécie. Bein, déjà d'une part parce que j'ai trouvé quelqu'un avec qui j'ai du plaisir à discuter, voilà on en revient un peu... mais c'est vrai hein, d'autre... vous voyez, on ne dirait pas d'être en prison quand je suis à la bibliothèque, vraiment, je ne me sens plus en prison. Voilà, c'est... bein le sport, on en revient toujours, aussi... euh, lecture ? Je ne suis pas un grand lecteur de base, je ne suis pas un grand lecteur de livres, donc je ne suis pas un grand passionné, ici je m'y suis mis un petit peu mais bon. Mais je veux dire les activités, l'atelier donc pour moi la bibliothèque et puis le sport ça fait le 80% de... mon activité préférée bein c'est vraiment l'atelier sport. Par exemple, au sport on a l'occasion, moi j'ai remarqué entre codétenus, je ne parle pas forcément des français ou bien d'africains, ni d'européens, je ne leur parle pas forcément en dehors, et puis au sport ça casse ces barrières, on fait tous quelque chose de commun, ce qui pourrait être intéressant bein voilà pour la commun... pour... ça casse les barrières si on fait tous la même activité, donc même pour quelque chose de manuel par exemple, si on ne se comprend pas, bein on fait quelque chose ensemble donc on se comprend, je ne sais pas comment l'expliquer. Ça casse les barrières d'origines, de croyances, d'idées, de choses... et c'est ce côté-là que j'aime bien aussi. Je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire... il y a quelque chose, en rapport aux discussions on n'aura de toute façon pas les mêmes avis, personne n'aura les mêmes avis, même à l'extérieur on n'aura pas forcément les mêmes avis, mais enfin ici ça peut être beaucoup plus particulier, prendre des conséquences encore différentes, sur la religion ne serait-ce que... voilà, et voilà quand on est au sport et puis qu'on s'aide pour faire une activité bein on ne parle pas de ça généralement. Après, c'est vrai qu'il y a une autre chose que je remarque en prison c'est... on est tous un peu dans le même panier ici donc, il n'y a pas de différences sociales par rapport à l'extérieur, il y a de toute façon une différence sociale dans les endroits les plus fréquentés, le style vestimentaire, bein ici on est un peu tous en training, de toute façon bein

voilà... c'est comme les uniformes dans les écoles, il n'y a pas... alors en discutant bien sûr qu'on se rend compte des différences sociales, mais en prison on est tous au même niveau. Et ça c'est quelque chose que j'ai appris aussi de... la différence avec l'extérieur c'est qu'on ne pas parler avec quelqu'un de quelque chose qui va lui sembler totalement incroyable et puis que pour vous vraiment ça ne va pas... vous allez trouver ça normal, par rapport à plein de choses, par rapport à typiquement avec les africains, pour eux même s'ils ne le disent pas, tout ce qu'on a ici, tout ce que les gens leur apportent ici, pour eux c'est incroyable, il ne le disent pas puis ils se plaignent, mais en fin de compte voilà. Et toutes ces choses-là, c'est des gens que je n'aurais pas rencontré dehors, avec qui je n'aurais pas eu l'occasion... donc ça c'est les côtés un petit peu intéressants des discussions des loisirs, des ateliers, des sports et voilà. » (Détenu)

a. Qu'est-ce qu'elles apportent ? Créent-elles des bienfaits au niveau physique/psychique ?

« Terre à terre c'est le but, le but primordial c'est sortir de la cellule. Après des fois, on s'est rendu compte, par exemple pour l'activité euh... pour les activités, si on n'explique pas ils ne s'inscrivent pas aussi. Après il y a les deux aspects, d'un côté « je ne m'inscris pas parce que je ne connais pas » et de l'autre côté « je m'inscris à tout parce que je veux sortir ». Et puis c'était quoi la question ? (S'il y a des bienfaits, dans le sens) Quelque chose d'avantageux ? Des avantages ? (Oui des bénéfiques) Alors, ce que moi j'ai vu pour les arrivants, c'est de... ils sont contre, peut-être, au début ils disent que c'est une connerie ou que ça ne vaut pas la peine, mais après ils participent, donc il y a des fois des commentaires ou des choses qui sortent que tu n'imaginais pas. Donc, à mon avis on n'est pas des sauveurs, on ne va pas les sauver, on ne va pas... ce n'est pas grâce à l'activité qu'ils ne vont plus récidiver, mais je pense que c'est important pour l'accompagnement ici, pour aussi comprendre qu'ils ne sont pas seuls, je crois. Parce que, comme on a dit avant, la difficulté les premiers jours d'incarcération... bon, après, maintenant ils passent quand-même des jours à la police donc venir ici c'est l'hôtel, déjà ça, mais de l'autre côté aussi d'être présent et qu'ils ne se sentent pas seuls » (Chef SSE)

« Euh, souvent ils disent que c'est une sorte de façon de s'évader, parce que soit c'est des activités qui sont menées par nous-mêmes, éducs, ou bien par des professeurs extérieurs et pour eux c'est un petit pied vers l'extérieur parce que, en tout cas nous, j'ai l'impression qu'ils nous considèrent pas toujours comme étant vraiment de l'interne vue qu'on a pas d'uniforme et autres, on est un peu un souffle d'air extérieur, les professeurs la même chose... Donc il y a déjà le fait d'être avec du personnel, des gens qui ne sont pas uniformés avec qui ils peuvent discuter de tout et de rien sans avoir cette crainte de l'autorité. Et puis pour ceux qui aiment ça, les diverses activités, ou l'art, ou autre, c'est un bon moyen d'expression pour réussir à dire des choses que je pense qu'ils arrivent pas à dire par la voie de la parole. Et puis, justement, penser à autre chose, de se concentrer sur quelque chose d'autre que leur affaire, que les codétenus, que les agents de détention, que le système, exceptera. Donc, je pense des bienfaits physiques oui, parce qu'il y en a qui eux-mêmes le disent ça les calme et puis ça leur permet de se vider un peu la tête, et puis bein aussi moralement du fait de pouvoir penser, justement, à autre chose, de se concentrer sur autre chose et puis c'est bien reconnu et puis moi je suis assez convaincue du fait que l'art thérapie, bein si c'est devenu thérapie ce n'est pas pour rien, donc oui. Je pense que ça a tout à fait des bienfaits positifs » (Intervenant SSE)

« Je pense sur le champ je ne le vois pas directement mais quand j'entends les échos de Nicolas Charrière, notamment pour le groupe de chant, je crois tout à fait que ça a un effet bénéfique. J'ai perçu aussi des fois des notes de satisfaction des gens qui ont pu enregistrer un morceau sur un CD, pour les cours d'allemand je

crois que quand ils arrivent à rentrer en matière, puis à se mettre en route ou bien faire la démarche, je crois qu'à chaque fois qu'ils arrivent à se canaliser je pense que c'est bénéfique. Dans l'apprentissage je n'ai pas suivi assez rapproché pour pouvoir dire « ah oui, tel et tel en l'espace d'un, deux mois il a fait des progrès en français », mais je pense que si on portait un peu plus d'attention on pourrait probablement s'en rendre compte. Puis pour l'expression picturale, je pense qu'il faudrait poser des questions plus directement aux personnes concernées pour pouvoir se rendre compte. (Interruption) Et les détenus entre eux aussi, il y a peut-être une forme de conformisme, de pression de groupe, qui peut venir biaiser le choix. J'ai aussi l'impression que ce qui pourrait être tenu comme propos de notre part pourrait être différent si c'est abordé en groupe ou bien si c'est abordé en individuel. » (Agent de détention)

« Déjà d'une part j'apprends des choses, parce que par rapport au sport à l'extérieur je ne faisais pas de fitness donc j'ai appris à faire des... j'ai appris, je ne savais pas du tout, voilà. Et puis, à la bibliothèque euh voilà je ne connaissais pas nécessairement tout un tas de choses, et moi la notion d'apprendre c'est bien, ce n'est pas parce qu'on est en prison qu'il y a... surtout en DAJ, en détention avant jugement dans des établissements comme ici à la Croisée, on n'est pas là pour se réinsérer ou pour apprendre, et moi pendant sept mois en unité d'arrivants c'est un peu ce que j'ai trouvé, je suis un peu... j'ai un peu souffert, c'est ce que bein je pense que la nourriture psychologique, comme j'appelle ça, le fait d'apprendre des choses, bein c'est vachement important. On ne se rend pas forcément compte quand on est dehors, mais quand on stagne et puis qu'on ne fait rien, puis qu'on cause toute la journée avec la même personne pendant sept jours sur sept, bein au bout d'un moment ça tape sur le moral. Et là on est forcé de faire des nouvelles choses, on est forcé d'apprendre des nouvelles choses, et même si ce n'est pas des grandes choses, je pense que ce côté de développement, surtout pour une personne en DAJ, je trouve que c'est vachement important d'apporter des choses nouvelles » (Détenu)

« Alors, c'est un peu comme vous avez l'intention de le faire, c'est un peu, ça peut être une excuse, un support pour avoir accès, ouais, à la personne, d'une autre manière que par la parole. Je pense ça peut être intéressant des démarches dans le sens plus art-thérapie comme ça, que... après, bon voilà on peut avoir l'activité artistique pour passer le temps et sans objectifs particuliers si ce n'est de passer le temps, les occuper, ou alors un objectif un peu plus éducatif, voir communicatif, et puis là je pense que ça peut être intéressant, il faut trouver le support en fait, aussi qui les intéresse hein, donc ça serait peut-être à vous de voir ce qui marche et ce qui ne marche pas (rires) Le rap ça marche bien, chez les jeunes suisses plutôt, jeunes français, banlieue lyonnaise, etcetera. Donc, il faut, je pense qu'il faudrait diversifier, mais bien sûr on n'a pas non-plus les personnes, voilà il faudrait peut-être regarder sur des bénévoles... on avait fait de la capoeira, des choses comme ça, donc c'est entre art et... entre danse et... ça marchait assez bien aussi » (Directeur)

2. Quelles sont les activités proposées en prison ?

« Bon bein il y a le... en premier, oui parce qu'il y a... c'est un peu omniprésent... il y a le sport. Puis après le socio-éducatif bein il y a les activités, notamment celles que tu proposes ce matin aussi, culinaires, il y a les différents ateliers d'informatique, le français, l'allemand, l'anglais je ne sais pas s'il y a actuellement, je crois qu'il y a eu un temps... (Non) Euh, il y a les cours de... comment ça s'appelait ? Musique, où ils pouvaient faire du rap ou bien graver leurs propres morceaux... l'atelier musical ! (Il n'y est plus) Mais je sais que ça existait en tout cas. Il y a l'expression picturale. Puis après si je peux prendre les ateliers, c'est du travail, de l'occupation mais il y a des éléments artistiques dedans qui viennent, à la

buanderie peut-être pas, bon quoiqu'à la broderie, mais dans l'atelier bois là il y a plus de possibilités, l'atelier d'évaluation c'est peut-être limité mais il y a quand-même ce... ils peuvent entrer en contact avec leur part de créativité, puis la poterie aussi ouais. C'est possible que j'oublie... il y a la bibliothèque, non ? Oui, c'est des activités aussi. Non, enfin non, maintenant c'est une possibilité d'avoir l'activité, la lecture en cellule à présent » (Agent de détention)

a. Elles se déroulent individuellement ou en groupe ?

« On a pas la possibilité (d'avoir des cours individuels) » (Chef SSE)

« Alors, plus ou moins on est vingt-et-un, je crois pour l'instant sur l'étage c'est plus ou moins dix et dix, dix en salle de fitness et dix en salle de gym je crois, tout le monde va en bas plutôt. Alors, moi ça veut dire plutôt le côté... tout le monde va au football, tout le monde est au football, moi je n'aime pas parce que je n'aime pas le football, mais donc on peut se retrouver assez souvent. Moi je me retrouve genre à la première série le matin, donc les gens ne veulent pas aller le matin, donc souvent on est deux ou trois dans la salle, donc ça c'est l'avantage. C'est plus respirable, moi j'aime mieux ça » (Détenue)

b. Comment y participez-vous ?

« Euh, alors, vu que je... c'est la quatr... semaine... troisième semaine que je suis chef, je ne peux pas te répondre, parce que je ne sais pas, je n'ai pas encore fait. Ce que je fais maintenant c'est d'essayer de participer, entre guillemets, d'au moins passer aller voir ce que les éducateurs font, par exemple biscuits ou... euh, j'essaie aussi d'organiser, d'organiser... d'être présente à certaines activités d'un côté parce que ça me fait du bien, et de l'autre pour soulager l'équipe. Mais l'idée c'est vraiment de euh... pas participer de plus en plus mais au moins de savoir qui fait quoi et comment. Ce n'est pas un contrôle mais c'est pour y participer. J'ai répondu ? (Oui) » (Chef SSE)

« Oui il y a certaines activités que nous on propose et auxquelles je participe activement parce que justement je surveille et je participe à l'activité avec eux. Après je suis aussi un peu ce qui se passe au niveau de la formation des professeurs... des inscriptions des détenus donc je discute souvent avec eux, savoir est-ce qu'un cours leur a plu une fois qu'ils l'ont commencé, ils me racontent ce qui s'est passé donc ouais j'ai quand-même on dira un œil sur ce qui se passe à ce niveau-là » (Intervenante SSE)

« En essayant de motiver, quand je vois quelqu'un à l'allemand ou bien au français, bein juste à relever en passant « Ah bein tiens, je stimule ce que vous faites, vous utilisez des capacités qui vous sont propres, vous les mettez en pratique, puis vous utilisez le temps d'une manière intelligente ». Ou bien pour le chant aussi, d'essayer de donner un renforcement, c'est peut-être un peu passif mais c'est des petites espaces qui se créent ou je peux intervenir, si j'y pense, essayer de positiver » (Agent de détention)

c. Voyez-vous un avantage/un désavantage dans celles-ci ?

« J'entends les deux, des fois j'entends des réactions « non ça peut déranger », quoiqu'il y a beaucoup de mouvements... non, je ne le vois pas comme un dérangement, ça dépend comment les tâches sont réparties, si tout ce fait par le biais du chef d'étage ou du coursier ça peut devenir lourd, parce que je vois qu'en quelques années les tâches de l'agent de détention se sont démultipliées, il y a des moments de surcharges dont je crains qu'il y aura plus de burnouts, plus de problèmes de dos et tout. Mais par principe je trouve que c'est important qu'il y ait ces activités. Oui, je salue le fait qu'elles soient mises en place, faut peut-être trouver comment les mettre en place, les modalités mais le fait que ça existe là je

pense qu'il faut si possible le développer maintenant un peu plus... Qu'il y ait pas toujours plus pour l'agent sinon c'est perçu comme un corps étranger, comme quelque chose de supplémentaire, de gênant, d'emmerdant, en plus artistique, enfin ouais, il y a pas mal de réactions un peu primaires » (Agent de détention)

d. Quelle est la fréquence de participation ?

« Alors, maintenant c'est prévu que pour les Unités de Vie il y aient deux jours de cours, donc deux matinées... on va faire quatre après-midi pour le moment, donc trois heures d'expression picturale et trois heures d'atelier écriture, et on a pensé de mettre quatre max, pour le moment c'est quatre détenus. Après pour les unités d'arrivants euh, là c'est aussi le problème de la salle... c'est cinq ? (Oui cinq/six) Après on ne peut pas, pour les arrivants de toute façon il y a une règle de sécurité de pas prendre plus que dix, bon dix je trouve que pour une activité pareille c'est déjà trop, mais pour une question de sécurité par rapport à l'éducateur de pas avoir... parce qu'on ne peut pas bloquer chaque fois des éducateurs pour une activité » (Chef SSE)

« Ce qui serait idéal... je pense qu'effectivement une fois par semaine, il ne faudrait pas que ça soit plus espacé sinon il y a le problème de l'entrée en matière, puis si la réflexion n'est pas assez rapprochée il y a l'effilochement, on recoupe le lien et on oublie de nouveau, pour que quelque chose devienne familier » (Agent de détention)

« Bein, c'était quatre fois par semaine (sport), maintenant c'est trois fois. Euh, trois fois quarante minutes en fin de compte par semaine » (Détenue)

e. Est-elle obligatoire ?

« À la fin du compte sur les Unités de Vie on dit que si les détenus participent pas ils ne peuvent pas aller à la salle de sport, parce que des fois ils veulent aller au sport à la place des cours, mais le problème c'est que quand l'étage n'a pas de sport on ne peut pas les forcer, donc des fois ça arrive qu'ils ne vont pas. Mais là ça dépend beaucoup de la personne qui donne le cours, parce que s'ils aiment bien la personne ils y vont quand-même. Il y a des cours qui tiennent vraiment la route, où les personnes vont, mais il y en a d'autres où c'est un peu plus difficile. Après ça dépend aussi de la mauvaise nouvelle du jugement « j'ai pris neuf ans, je n'ai pas la tête, je suis malade ». » (Chef SSE)

« Non, moi je ne pense pas qu'il faudrait obliger les gens. Je pense qu'on peut les accompagner puis les inviter à le faire, ou à participer ; les obliger, les forcer non, moi je pense ça ne sert à rien, ça fait justement partie de la responsabilisation de chacun de savoir qu'est-ce qu'on a envie de faire ou non. On est avant tout des êtres humains, qu'on soit détenus, éducs ou n'importe quoi d'autre, donc moi-même je ne voudrais pas qu'on me force à faire quelque chose que je n'ai pas envie, donc je pense plutôt vraiment au choix parce qu'en plus ça favorise le fait qu'une activité se passe bien si c'est des gens qui sont volontaires, si c'est des gens qui n'avaient pas envie d'être là forcément ça risque de ruiner l'activité qui est mise en place, de mettre peut-être une mauvaise ambiance. Mais éventuellement pourquoi pas le proposer quand on sent que ça pourrait être bénéfique pour une personne, ou qu'en discutant elle nous donne certaines informations qui pourraient nous faire penser que ça serait bénéfique pour elle » (Intervenant SSE)

« C'est délicat. À des moments au niveau des tripes je dirais que oui, il faudrait peut-être de la pression pour... je n'aime pas trop la pression, mais au même temps on est à un milieu où tout fonctionne un peu avec la pression. Je ne sais pas si on peut dire... en allemand on dit qu'on peut, que des fois il faut forcer les gens à leur bonheur. C'est une petite, peut-être une forme de pression au début... non, mais on ne peut pas obliger, non je crois que ça ne peut pas marcher ! Mais dans le sens de

la motivation, il faudrait qu'elle soit plus globale, à la base aussi, avec notamment... déjà dans la tête aussi de tous les collaborateurs, des agents de détention, prendre ça, mettre ça dans la conscience : « Mais oui c'est un outil de travail, c'est un potentiel qu'il faut favoriser ! » » (Agent de détention)

« Absolument pas, non, mais je n'ai jamais raté une seule fois (rires) quand-même, il faut tenir une ligne ici en prison, il faut... non mais c'est vrai » (Détenue)

3. Quels sont les aspects qui ont motivé le détenu à s'y inscrire ?

« Sortir de cellule, aussi le thème quand-même ou bien comment ils sont par rapport à leur état d'âme » (Chef SSE)

« Je crois pour l'atelier musical c'était un intérêt personnel ou bien quelque chose... un suivi de ce qu'ils avaient déjà connu à l'extérieur. Le français ou bien l'allemand je crois que c'est aussi une motivation personnelle, vu qu'on est dans un pays étranger, pouvoir apprendre la langue qui s'y parle ou bien au moins une des langues. Là je vois des démarches intelligentes, sensées oui » (Agent de détention)

« Bein déjà de sortir de cellule c'est la première motivation en arrivant ici. Ensuite de ça, bein je peux vous dire que moi je suis arrivé, je faisais huitante quatre kilos, j'en fais cent donc vous imaginez bien pourquoi on a envie de faire du sport. Parce que forcément quand on arrive en prison, qu'on ne bouge pas, Coca, chips... enfin voilà, donc on se dit qu'on a quand-même envie de se maintenir en forme. Et puis bein le plaisir quand on revient et que ça provoque la bonne fatigue, quand on arrive à seize heures et qu'on est fatigué... bon ici c'est différent, moi je suis tout seul en cellule alors je peux regarder ma télé le soir, mais quand on est deux des fois ça peut prendre la tête, il y en a un qui veut regarder quelque chose, du coup il y en a qui prennent des médicaments pour dormir... et le sport c'est un bon médicament pour éviter tout ça, voilà. Comme d'autres activités peuvent aussi être des bons médicaments pour éviter d'user la médecine traditionnelle, voilà j'ai envie de dire » (Détenue)

a. Le détenu peut-il faire des propositions d'activités ?

« Oui, mais après c'est difficile dans le sens...ça dépend quoi. Ça dépend, il faut toujours se rendre compte qu'on est en prison, se rendre compte qu'on n'a pas de locaux, se rendre compte qu'il y a des aspects sécuritaires... c'est plutôt sur l'aspect cuisine (l'activité cuisine) qu'ils peuvent faire des propositions, plutôt qu'une activité. Mais les détenus peuvent demander de faire un tournoi, ou quelque choses pareil » (Chef SSE)

« Je ne me suis pas posé la question, je ne sais pas. Je ne sais pas si c'est modulable, dans le sens que par exemple dans le cours de français ils ont peut-être la possibilité de dire : « écoutez, nous on aimerait bien apprendre ça, surtout l'oral ou bien pas forcément l'écrit, ou bien un domaine où on n'est pas bon pour les tout débutants ». Dans la musique je pense que c'était possible, déjà au niveau du style. L'expression picturale à mon avis ça doit être possible aussi, mais je ne le connais pratiquement pas cet atelier. Mais la proposition elle-même pour quelque chose de nouveau, je ne sais pas, mais j'ose espérer que si du côté du socio-éducatif vous avez assez d'échos qui vont dans un sens, vous entrez dans un travail de réflexion, puis une forme d'analyse de la situation : « est-ce que quelque chose est envisageable ou pas ? ». Mais je ne sais pas, ce n'est plus mon domaine quoi » (Agent de détention)

« Non, pas vraiment, des propositions d'activités ? Non, ça se fait pas vraiment, aux loisirs c'est vrai que l'éducatrice chargée de l'étage euh... on va dire je pense que c'était un peu plus disponible avant aussi, de manière... de plus en plus, faisait plus volontiers des jeux et des choses comme ça, et puis elle le fait toujours mais... bon

des propositions d'activités on en a jamais faites, pas que je me souviene, non. Alors, je dois vous dire je n'ai jamais émis le souhait de le faire non plus, donc vous voyez ? Mais c'est vrai que je pense que si on allait trouver l'éducatrice, je pense que si on allait lui demander, bon bein elle, elle devrait en référer plus haut aussi mais je ne doute pas que ça serait faisable » (Détenue)

E. E. 5^{ÈME} PARTIE : INTERDISCIPLINARITÉ

1. Les activités proposées dans cet établissement ont-elles changé votre vision de la prise en charge des détenus ? Si oui, de quelle façon ?

« Avant je n'étais pas au courant et surtout je ne me suis pas faite une idée de comment ça pouvait être, donc j'ai débarqué ici vraiment, comme je t'ai dit, c'était la dixième lettre pour avoir mon argent au chômage et puis je n'étais même pas sûre d'être... j'ai envoyé comme ça. Après, je suis partie avec la tête vide parce que de toute façon je ne connaissais rien » (Chef SSE)

« Oui, parce que c'est vrai que je pense que tant qu'on a pas mis un pied dans une prison mais quand-même plus ou moins à long terme, parce que je pense qu'un jour ou quelques heures de visite ne suffisent pas, à partir qu'on a mis un pied dedans on se rend compte que c'est... on a tendance à s'en faire la vision qu'on voit à la télé, dans les séries, les choses comme ça, de quelque chose d'hyper dur, d'hyper dangereux, d'hyper fermé... euh je pense que c'est difficile à expliquer la vision qu'on peut en avoir tant qu'on a pas été dedans, et puis une fois qu'on est dedans, en effet on se rend comptes que ce n'est peut-être pas forcément la même chose, qu'il y a quand-même quelque chose d'un peu plus ouvert, que oui ça reste dangereux, certes, mais ce n'est quand-même pas autant dramatique que ce que l'on pourrait penser et puis qu'il y a plus de possibilités de faire des choses que ce qu'on pourrait croire quand on est pas dedans. Donc, je pense qu'il y a vraiment... c'est peut-être des fois difficile à définir, mais il y a vraiment une grosse différence entre l'imaginaire qu'on peut s'en faire quand on n'y est jamais rentré et puis la réalité une fois qu'on y a mis les pieds dedans et puis qu'on y travaille tous les jours » (Intervenant SSE)

« Non ça n'a pas changé. Je pensais qu'il y aurait des cours, je m'imaginai, je ne connaissais pas la différence, je ne savais pas qu'elle était aussi forte entre l'exécution des peines et la détention avant jugement. C'est l'enfermement quand-même qui est assez important chez nous. Mais oui, je me réjouis du fait qu'il y ait ces cours » (Agent de détention)

« La façon, le regard qu'ils portent sur moi vous voulez dire ? Depuis que... peut-être, non mais vous voulez, dans le sens le rapport que j'ai avec le service socio-éducatif depuis que j'ai commencé à travailler à la bibliothèque ? Oui, quand-même, de toute façon quand on ne connaît pas déjà de base, bein les gens se méfient d'un prisonnier hein parce qu'il faut dire ce qui est, je crois que voilà. Ça c'est un peu le problème que j'ai ici, c'est que... ça me fait un peu de la peine mais c'est normal que les gens se méfient parce que même moi je ferais la même chose, les gens se méfient bein ils ont aussi un peu... ma carrure, moi j'ai eu souvent aussi des gens qui ne voulaient pas... qu'ils me regardaient un peu l'air de dire... voilà, mais l'habit ne fait pas le moine, on l'oublie, moi je ne suis pas là pour des agressions ou autres... voilà. Mais c'est vrai que, bein bien sûr en apprenant à les connaître, en apprenant... oui c'est des précautions, c'est la sécurité c'est normal, après le côté humain bien sûr il en prend plein de coups, mais ça c'est normal. Après bien sûr qu'en travaillant à la bibliothèque, en étant sur l'étage j'ai appris à connaître les gens et donc une certaine confiance s'installe et bien sûr ça devient plus facile, mais quand le regard change du tout au tout. Quand on est en 5000 (Unité des arrivants), qu'ils viennent nous apporter un DVD... mais nous, de l'autre côté, bein il y en a qui jouent avec ça, moi je n'aime pas jouer avec ça, il y en a beaucoup qui jouent avec

ça, ils jouent aux durs parce qu'ils sont en prison, ouais mais bien sûr ça... mon regard il a bien changé, en une année il a eu le temps de changer parce que moi j'ai eu l'habitude, j'ai eu le temps de discuter avec les gens aussi, ça fait une année que je suis là, ouais. Ça passe vite. D'ailleurs vous êtes venu en 5000 je me rappelle (rires) puis mon codétenu vous avait bien déstabilisé (J'étais nouveau, avais-je un regard méfiant ?) Non, mais mon codétenu il avait tout fait pour aussi, parce qu'il vous avait dit, il parlait toujours c'était un algérien, il avait dit « ah ouais vous avez des habits Chanel ! » ou je ne sais pas quoi « et des lunettes ! » puis vous vous avez dit « ah ouais... » je ne sais plus « c'est de la récupération », après je lui ai dit « mais, pourquoi tu lui dis ça ? Tu n'as pas besoin de dire ça ! » enfin, « ah, mais ce n'était pas méchant, c'était... »... (rires) donc, voilà tout ça je me rappelle et bien sûr, comme je vous ai dit, moi ça m'arrive plusieurs fois, d'un gardien qu'il ouvre puis qui me voit et qui se dit « uh, lui il est... attention ! », voilà. Peut-être il ne va pas se méfier d'un type qui fait 1m65, mais il a poignardé une femme, vous voyez ? Moi en prison c'est ce que j'ai beaucoup de soucis, pour moi c'était un facteur un peu euh... un peu embêtant pour moi, voilà cet aspect de confiance qui n'est plus du tout là, ou bien on ne vous fait absolument plus confiance pour rien. Ouais ici on n'a pas à la gagner, oui moi je l'ai quand-même bien gagnée, mais après quand on gagne une confiance il y en a qui gagnent une confiance pour mieux la rompre après alors ça c'est... comme avec un gardien si on s'entend bien avec, il peut avoir le souci de se dire... moi je n'ai jamais mis en porte-à-faux un gardien en disant... mais voilà, le monde carcéral c'est ça et puis voilà, c'est comme ça » (Détenu)

« Ici tout est pris en charge au niveau physique... qui, c'est clair ! Je ne sais pas trop quel regard je pouvais bien avoir avant, je n'avais pas d'idée précise en fait, bon j'avais vu des détenus au Congo, c'est une autre planète quand-même, on va dire en matière de prise en charge. Donc, c'est vrai que cette expérience congolaise où les gens qui sont en prison n'ont même pas à manger, donc le souci de réinsertion ça vient... et puis ici, c'est en parlant avec les détenus que ça a changé ma vision, en parlant avec les gens qu'on voit régulièrement dans les journaux. Et puis, ça a plutôt été positif, par rapport à l'image qu'on pourrait s'en faire, pour moi la plupart il a un potentiel qui récidive pas et qu'ils s'en sortent, la plupart je pense, après il faudrait voir, mais je pense que la plupart ils peuvent avancer une réflexion sur leur vie, ils savent que ce n'est pas bien, ils savent faire la différence entre le bien et le mal, on a un ou deux psychopathes peut-être sur toute la suisse romande mais... il y en a un ici d'ailleurs, mais la plupart, je pense, qu'il y a quelque chose à faire, après va à savoir quoi » (Directeur)

2. Comment la collaboration se passe-t-elle entre vous et les autres intervenants ?

« Alors moi je suis la personne qui va toujours demander « comment ça va ? Comment a été le cours ? » Et donc après j'ai aussi le feed-back. Donc, ici si ce n'est pas toi qui fais le premier pas ça ne va pas » (Chef SSE)

« Je crois dans l'ensemble bien. Je ne sais pas qu'elle est, ça serait intéressant d'avoir votre perception, des moments j'ai l'impression, vu de mon angle, que vous faites pas mal d'efforts pour vous adapter à notre cadre. Mais ça serait intéressant de savoir si vous percevez un effet or similaire de notre part pour rendre possible ce que vous proposez. Oui parce qu'il y a des fois des réactions quand-même assez trippés, dans le sens : « ah merde ! Ça fait chier, c'est encore un truc qui vient nous enquiquiner ». Mais bon c'est peut-être des réactions primaires puis qui après coup, une fois que c'est lâché, il y a une autre attitude qui se montre. Mais oui, ça serait intéressant aussi de voir est-ce qu'au sein de notre propre groupe professionnel, des agents de détention, quel est notre propre relation aux activités artistiques : « Est-ce que c'est quelque chose qui est développé dans nos rangs ou bien est-ce que c'est quelque chose qui est plutôt négligé ou inconnu ? ». Et puis un autre truc

qui me semble des fois être un peu un piège c'est que la perception aussi on a, alors je ne veux pas dire que c'est parce qu'on est éduqué ou bien qu'on a une forme de culture qu'on est supérieurs, ce n'est pas du tout ça, je me dis simplement que des fois on vit dans un autre monde un peu (en décalage ?) Oui, peut-être en décalage d'avec quelqu'un qui n'a pas du tout l'accès, qu'il ne veut pas ou bien qu'il ne connaît pas et tout. Je pense ça peut présenter une difficulté de percevoir soi-même un besoin, parce qu'on connaît les bienfaits et d'en déduire que c'est applicable tel quel à quelqu'un d'autre. Oui, je pense qu'il y a un travail d'adaptation à faire » (Agent de détention)

« Alors, je vais être clair, alors avec... commençons par les meilleurs collaborateurs, moi j'ai été étonné en venant en prison, avec le SPEN, gardien cellulaire, je ne pensais pas que ça allait se passer aussi bien. Franchement, sur l'ensemble, alors encore une fois c'est personnel, sur le 100%, moi le 97% je m'entends très, très bien avec et je n'ai jamais eu de soucis. Le médical c'est une pure catastrophe, voilà, ça je le dis aussi, je crois ça c'est clair et net, le médical... c'est jamais vraiment mal passé, mais non c'est une pur catastrophe à plein de niveaux. Bein, le service socio-éducatif, je crois que... (rires) non vraiment pas, en plus maintenant je travaille avec, je n'ai jamais eu de soucis, enfin ça se passe bien, au contraire ça amène... ce n'est pas une question d'uniformes ou pas, c'est comme je disais à votre collègue du sport, c'est vrai que nous, bon il y a des gens qui n'aiment pas l'uniforme, moi je vis avec une uniforme à la maison, je ne sais pas, j'habite dans une uniforme on va dire, mais... ça enlève une barrière, cette uniforme il met une barrière et puis eux ils sont obligés d'avoir une certaine barrière que peut-être les gardiens du sport n'auront... auront une barrière bien sûr mais pas la même. Après les éducatrices bein disons que c'est encore autre chose parce que... bein c'est des femmes... non, non, « c'est des femmes » ce n'est pas péjoratif du tout, mais j'entends je ne vais pas m'exprimer avec... (rires) non, mais c'est difficile d'aborder le sujet, je ne vais pas exprimer la même chose avec une femme que je vais parler avec un homme vous voyez ce que je veux dire, il y aura un respect qui est différent. On va peut-être heurter plus facilement la sensibilité... bon, faut pas se leurrer, on est des hommes, on est en prison, des fois on a des termes un peu... alors on n'est pas à en agir plus mal à l'aise mais c'est vrai que, voilà encore une fois je parle vraiment différemment avec ceux du sport qu'avec... et puis il y a aussi un peu une gêne, un peu un mal à l'aise je trouve souvent que j'ai un peu (interruption à cause d'un appel à la radio)... il y a un peu une gêne souvent, enfin personnellement. Oui c'est assez sensible parce qu'il y a beaucoup d'hommes et quelques femmes, j'ai toujours le souci de mettre mal à l'aise l'autre. C'est vrai que moi si je parle à l'éducatrice ou à une autre éducatrice, je vais toujours faire attention à ce que je dis donc voilà, on n'a pas la même liberté que... que voilà. La probation peut-être, j'ai eu une fois un contact avec la probation, mais bon, sans plus. Mais autrement, vraiment, je suis étonné en bien, en venant ici j'étais étonné en bien » (Détenu)

a. Avec quels professionnels avez-vous collaboré ? Dans quel cadre ?

« Alors les horaires pour les cours sur les Unités de Vie étaient organisés par notre ancien chef, maintenant c'est moi qui s'occupe de ça. Après, ce qui concerne la méthode du cours ça n'a jamais été fait, ce qui était enseigné ça n'a jamais été fait, ce qui se passe dans les cours, entre guillemets, ça n'a jamais été fait. Maintenant, mon idée c'est de mettre en place un système d'évaluation pour les professeurs, pour les détenus, dans le sens d'avoir quelque chose, je ne sais pas : « le détenu en cours de français il a appris à écrire son nom, après il a appris à écrire, après il a appris à lire », l'amélioration et tout ça, « ah, non, l'autre fois il a pété un câble, ça allait pas, j'ai dû le ramener », toutes les informations qui sont importantes pour le...

après ce que j'ai fait c'était avec les stagiaires, avec toi (rires) mettre en place les activités, regarder les horaires. Mais après c'est vrai que, je trouve que le côté cours, enseignants et activités on le laisse un peu de côté. Donc, c'est un objectif de l'année prochaine, de revaloriser chaque collaborateur, que ça soit éducateurs, que ça soit maîtres de sports, mais aussi les profs » (Chef SSE)

« Le plus avec les agents de détention. C'est vraiment avec eux au quotidien, parce qu'ils sont tout le temps sur les étages, on doit toujours se référer à eux par rapport à tout ce qui est sécuritaire et échange d'informations. Donc, c'est vraiment avec eux qu'on collabore le plus » (Intervenant SSE)

b. Vous sentez-vous reconnu dans ce milieu en tant que professionnel ?

« Moi, personnellement oui. Mais pas par ma hiérarchie avant » (Chef SSE)

« (Rires) Très bonne question, comme lancer une bombe... pas toujours, non. Ça fait sept ans que je suis ici, c'est vrai que les premières années ça n'a pas toujours été évident parce que c'est un milieu très fermé, un milieu quand-même relativement masculin donc arriver en tant que fille et qui en plus est dans le social, c'est une grosse contradiction avec un peu la... j'veux dire la mission de base ou avec ce que la prison était à l'époque. Donc, avec le temps on a quand-même réussi avec une collègue à quand-même faire valoir notre place au sein de l'établissement, mais c'est vrai que même encore aujourd'hui c'est encore difficile par ce qu'on fait... ce côté social, n'est pas bien reconnu. Encore une fois, ça dépend des personnes, il y a des gens avec qui ça passe très bien et puis qui comprennent tout à fait, il y en a d'autres qui sont complètement fermées parce que pour eux on est juste des personnes qui disent oui à tout, et puis en gros on sert à rien parce que, voilà pour eux ce qu'on fait ce n'est pas un travail, discuter avec les détenus ce n'est pas un travail, ils sont aussi capable de le faire mais ils oublient qu'on a une formation spécifique pour le faire quand-même derrière. Donc elle n'est pas encore assez reconnue à mon goût, plus qu'avant, mais il y a encore du boulot à faire à ce niveau-là (...) Pour la reconnaissance, je pense qu'il y a vraiment... le social, on est dans un établissement, enfin dans le pénitencier, on est une contradiction par rapport à la mission de base d'une prison qui serait en gros de protéger la société, de punir quelque part, donc il y a cette contradiction-là qui peut parfois déranger, il y a le fait qu'on met pas l'uniforme qui peut paraître un peu bizarre pour ceux qui sont uniformés, et puis le fait que pour certains on a un métier qui n'est pas factuel, qui est plus justement dans tout ce qui est discussion, échange donc vue qu'on peut pas forcément quantifier ce qu'on fait ça reste un peu dans l'ordre de l'inconnu, donc je pense que ça crée certaines incompréhensions, certains fossés » (Intervenant SSE)

« Je ne sais pas si je suis représentatif » (Agent de détention)